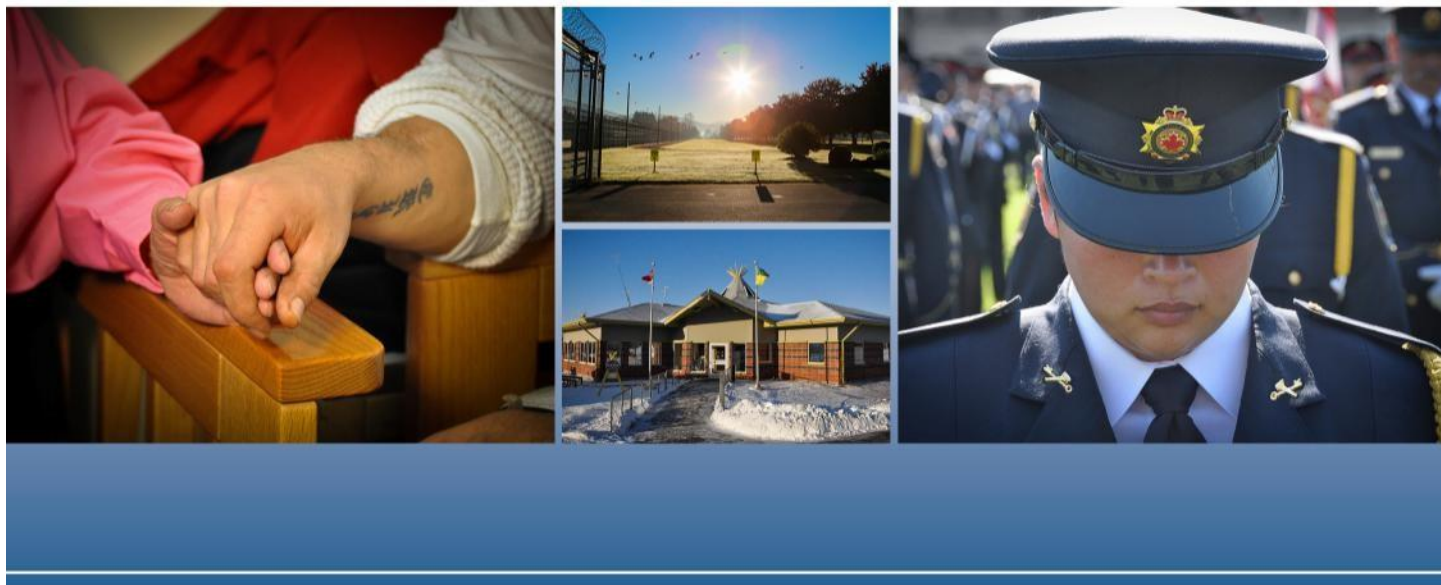


# SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.



## RAPPORT DE RECHERCHE

### Profils régionaux de la population canadienne de détenues sous responsabilité fédérale

**2023 N° R-467**

ISBN : 978-0-660-68106-1

N° de cat. : PS83-3/467F-PDF

This report is also available in English. Should a copy be required, it can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Le présent rapport est également disponible en anglais. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.



**Profils régionaux de la population canadienne détenues sous responsabilité fédérale**

Kayla Wanamaker

et

Nick Chadwick

Service correctionnel du Canada

2023



## **Remerciements**

Nous remercions Andrea Moser et Sara Johnson pour leurs révisions minutieuses et éclairées des premières versions du rapport. Nous tenons également à remercier Leslie Anne Keown pour ses commentaires sur la méthodologie, Geoff Wilton pour son aide dans l'extraction des données, Daniella Filoso pour son aide dans la bibliographie annotée et la recherche documentaire pour cette étude, et Wardah Mahboob pour son aide dans la création des tableaux du rapport. Nous tenons également à exprimer notre gratitude à l'ensemble du personnel qui a participé aux consultations en marge de ce rapport, notamment Brigitte Bouchard, Marie-Lynn Bériau, Karen Sorenson, Marie-Christine Pépin, Hilary Cockerill et Julie Senécal du Secteur des délinquantes, ainsi que Jessica Feiereisen et Sandra Molyneux de la Direction des initiatives pour les Autochtones.



## Résumé

**Mots clés :** *délinquantes, profil détenues, comparaison entre les régions*

Des recherches récentes ont démontré que le profil national des détenues a évolué au fil du temps et qu'il y a eu en particulier un changement dans le profil de la population de détenues pendant la pandémie de COVID-19. Plus précisément, les changements révèlent une proportion accrue de délinquantes présentant un indice du risque criminel mauvais ou très mauvais, une proportion accrue de délinquantes susceptibles de purger une peine pour une infraction avec violence et une proportion accrue de délinquantes susceptibles d'être classées comme présentant un niveau global accru de besoins liés à des facteurs criminogènes (Motiuk et Keown, 2022). La présente étude a examiné les profils régionaux des détenues à trois moments différents afin de mieux comprendre ces différences et de présenter des résultats plus nuancés qui peuvent être utilisés pour orienter la planification de l'affectation des ressources, des besoins en infrastructures et en matière de gestion de la population.

Dans le cadre de la présente étude, trois aperçus de fin d'année financière ont été examinés. Toutes les détenues sous responsabilité fédérale à la fin des années financières 2011-2012 ( $N = 593$ ), 2016-2017 ( $N = 635$ ) et 2021-2022 ( $N = 558$ ) constituaient la cohorte pour l'année financière visée. Les données extraites du Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) ont été analysées afin de dresser pour chaque région des profils contenant des données démographiques, des informations sur les peines et les infractions ainsi que des évaluations des risques et des besoins.

Les analyses ont porté sur la description du profil régional des détenues pour chaque aperçu de fin d'année financière, et un examen de l'évolution du profil et des différences entre les régions a été mené au cours des trois périodes visées. Un profil national a également été examiné à des fins de référence.

Les résultats ont révélé quelques différences significatives entre les profils des femmes dans les différentes régions. Par exemple, à la fin de l'année financière 2021-2022, la plupart des femmes des régions de l'Atlantique, de l'Ontario et du Québec étaient blanches, tandis que la majorité des femmes des régions du Pacifique et des Prairies étaient autochtones. Les peines de deux à quatre ans étaient les plus fréquentes dans les régions de l'Atlantique, de l'Ontario et des Prairies, tandis que les peines d'une durée indéterminée étaient les plus courantes pour les femmes du Pacifique et du Québec. En outre, la proportion de femmes affiliées à un groupe menaçant la sécurité a varié considérablement d'une région à l'autre, la proportion la plus élevée ayant été observée dans la région des Prairies (21 %).

Dans la plupart des régions, le profil des délinquantes a également évolué au fil du temps. Selon la tendance générale observée dans la plupart des régions, les femmes, à la fin de l'année financière 2021-2022, présentaient des niveaux de risque et de besoins plus complexes et plus élevés, et une plus grande proportion d'entre elles avaient besoin d'un traitement pour la consommation de substances et de programmes correctionnels par rapport aux cohortes

précédentes. En outre, les Autochtones représentaient la plus grande proportion de détenues à la fin de l'année financière 2021-2022, alors que pour les cohortes précédentes, les blanches représentaient la plus grande proportion de détenues.

Les profils régionaux les plus récents présentaient des changements significatifs par rapport aux profils d'il y a cinq et dix ans, ce qui peut s'expliquer par la pandémie de COVID-19. Compte tenu des changements observés dans les profils régionaux les plus récents, l'affectation des ressources, la gestion de la population et la planification des infrastructures peuvent être éclairées par les résultats de la présente étude. Il serait utile de mener de nouvelles recherches pour comprendre ces différences ainsi que pour explorer d'autres domaines importants des services correctionnels pour les délinquantes, tels que l'impact des transfèvements sur l'accès aux programmes et les visites.





## Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des annexes .....	vii
Introduction.....	1
La présente étude .....	2
Méthode .....	4
Participants.....	4
Données.....	5
Plan d'analyse .....	7
Résultats .....	8
Partie I : Profil national des détenues sous responsabilité fédérale .....	8
Données démographiques .....	8
Renseignements sur la peine et sur l'infraction .....	9
Renseignements sur les risques et les besoins .....	11
Services correctionnels pour Autochtones.....	15
Résumé du profil national des détenues.....	16
Partie II : Profils régionaux des détenues sous responsabilité fédérale .....	17
Région de l'Atlantique.....	17
Données démographiques .....	17
Renseignements sur la peine et sur l'infraction .....	18
Renseignements sur les risques et les besoins .....	20
Résumé des constatations dans la région de l'Atlantique.....	24
Région du Québec.....	25
Données démographiques .....	25
Renseignements sur la peine et sur l'infraction .....	26
Renseignements sur les risques et les besoins .....	28
Résumé des constatations dans la région du Québec.....	32
Région de l'Ontario.....	32
Données démographiques .....	32

Renseignements sur la peine et sur l'infraction .....	34
Renseignements sur les risques et les besoins .....	35
Services correctionnels pour Autochtones.....	39
Résumé des constatations dans la région de l'Ontario.....	40
Région des Prairies .....	41
Données démographiques .....	41
Renseignements sur la peine et sur l'infraction .....	42
Renseignements sur les risques et les besoins .....	43
Services correctionnels pour Autochtones.....	47
Résumé des constatations dans la région des Prairies .....	48
Région du Pacifique.....	49
Données démographiques .....	49
Renseignements sur la peine et sur l'infraction .....	50
Renseignements sur les risques et les besoins .....	52
Services correctionnels pour Autochtones.....	56
Sommaire des constatations dans la région du Pacifique .....	57
Analyse .....	58
Limites .....	60
Conclusion .....	62
Bibliographie.....	64

## Liste des tableaux

Tableau 1 <i>Données démographiques sur les détenues au fil du temps</i> .....	9
Tableau 2 <i>Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues au fil du temps</i> .....	11
Tableau 3 <i>Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues au fil du temps</i> .....	13
Tableau 4 <i>Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes des détenues au fil du temps</i> ...	15
Tableau 5 <i>Évolution des renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones pour les détenues au fil du temps</i> .....	16
Tableau 6 <i>Évolution des données démographiques sur les détenues dans la région de l'Atlantique au fil du temps</i> .....	18
Tableau 7 <i>Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues dans la région de l'Atlantique au fil du temps</i> .....	20
Tableau 8 <i>Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues dans la région de l'Atlantique au fil du temps</i> .....	22
Tableau 9 <i>Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes déterminés des détenues dans la région de l'Atlantique au fil du temps</i> .....	24
Tableau 10 <i>Évolution des données démographiques sur les détenues dans la région du Québec au fil du temps</i> .....	26
Tableau 11 <i>Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues dans la région du Québec au fil du temps</i> .....	27
Tableau 12 <i>Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues dans la région du Québec au fil du temps</i> .....	30
Tableau 13 <i>Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes déterminés des détenues dans la région du Québec au fil du temps</i> .....	31
Tableau 14 <i>Évolution des données démographiques sur les détenues dans la région de l'Ontario au fil du temps</i> .....	33
Tableau 15 <i>Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues dans la région de l'Ontario au fil du temps</i> .....	35
Tableau 16 <i>Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues dans la</i>	

<i>région de l'Ontario au fil du temps</i> .....	37
Tableau 17 <i>Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes déterminés des détenues dans la région de l'Ontario au fil du temps</i> .....	39
Tableau 18 <i>Évolution des renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones pour les détenues dans la région de l'Ontario au fil du temps</i> .....	40
Tableau 19 <i>Évolution des données démographiques sur les détenues dans la région des Prairies au fil du temps</i> .....	42
Tableau 20 <i>Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues dans la région des Prairies au fil du temps</i> .....	43
Tableau 21 <i>Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues dans la région des Prairies au fil du temps</i> .....	45
Tableau 22 <i>Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes déterminés des détenues dans la région des Prairies au fil du temps</i> .....	47
Tableau 23 <i>Évolution des renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones pour les détenues dans la région des Prairies au fil du temps</i> .....	48
Tableau 24 <i>Évolution des données démographiques sur les détenues dans la région du Pacifique au fil du temps</i> .....	50
Tableau 25 <i>Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues dans la région du Pacifique au fil du temps</i> .....	52
Tableau 26 <i>Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues dans la région du Pacifique au fil du temps</i> .....	54
Tableau 27 <i>Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes déterminés des détenues dans la région du Pacifique au fil du temps</i> .....	56
Tableau 28 <i>Évolution des renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones pour les détenues dans la région du Pacifique au fil du temps</i> .....	57



## Liste des annexes

Annexe A : Données démographiques pour chaque période, par région.....	66
Annexe B : Renseignements sur l'infraction et la peine pour chaque période, par région.....	69
Annexe C : Renseignements sur les risques et les besoins pour chaque période, par région .....	72
Annexe D : Renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones pour chaque période, par région .....	84
Annexe E : Données démographiques pour les femmes autochtones et non autochtones pour chaque période, par région.....	87





## Introduction

Bien que les femmes représentent une faible proportion de la population de détenus sous responsabilité fédérale au Canada (p. ex. 5 % à la fin de l'année financière 2020-2021; Motiuk, 2022), au cours des 20 dernières années, le nombre de détenues dans les établissements correctionnels fédéraux a augmenté de 50 % (Balfour, 2020). Au cours de cette même période, les particularités des délinquantes par rapport aux délinquants ont été reconnues dans la recherche en matière de justice pénale, ainsi que dans l'élaboration de politiques et de programmes. Ainsi, une meilleure compréhension des caractéristiques des délinquantes peut contribuer à garantir que les programmes, les politiques et les services correctionnels sont adaptés aux risques et aux besoins particuliers des délinquantes et tiennent compte de manière adéquate des données démographiques, des condamnations et des infractions des délinquantes. Cela renforce l'objectif du Service correctionnel du Canada (SCC) d'améliorer la sécurité publique en déployant des efforts de réhabilitation efficaces auprès des détenues.

Des examens antérieurs des détenues sous responsabilité fédérale ont révélé que plus de la moitié d'entre elles n'avaient pas de diplôme d'études secondaires et composent avec une situation d'instabilité du logement et que la majorité des délinquantes n'avaient pas d'emploi au moment de leur arrestation et vivaient une instabilité financière (constations du milieu de l'année financière 2020-2021; Motiuk et Keown, 2021). D'autres rapports produits récemment ont permis de constater qu'environ 6 % des détenues sont affiliées à un groupe menaçant la sécurité (GMS; Cram et Farrell MacDonald, 2022) et que plus de la moitié des détenues ont des problèmes de consommation de substances de modérés à graves (Farrell MacDonald et Cram, 2023). Ces constatations mettent en évidence les principaux besoins en matière de programmes et les facteurs opérationnels qui peuvent avoir une incidence sur l'affectation des ressources, les infrastructures et la gestion de la population.

Il est également important d'examiner les tendances et les changements au fil du temps au sein de la population des détenues, car ces informations peuvent être utilisées pour déterminer les besoins futurs en matière de programmes pour les délinquantes et les besoins des établissements. Des études récentes ont montré que les détenues sous responsabilité fédérale se sont diversifiées au fil du temps (Motiuk et Arnet-Zargarian, 2021), et qu'il y a eu une augmentation de la proportion d'Autochtones incarcérées en établissement fédéral entre

1995-1996 et 2020-2021 (Motiuk, 2022). Par rapport à 2014-2015, la recherche a démontré qu'en 2019-2020 les détenues étaient légèrement plus âgées, purgeaient des peines plus longues, étaient moins susceptibles d'être incarcérées dans des établissements à sécurité maximale et étaient moins violentes (Motiuk et Arnet-Zargarian, 2021). De plus, lors de l'examen des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le profil de la population des détenues sous responsabilité fédérale, on a constaté qu'en 2021-2022, par rapport à 2019-2020, les détenues étaient plus susceptibles d'avoir un indice du risque criminel mauvais ou très mauvais, étaient plus susceptibles de purger une peine pour une infraction avec violence, étaient légèrement plus âgées et étaient plus susceptibles d'être considérées comme ayant de grands besoins liés aux facteurs criminogènes (Motiuk et Keown, 2022). Toutefois, on a aussi constaté que la proportion de détenues purgeant une peine de moins de quatre ans restait élevée. En outre, il a été constaté que la proportion de femmes autochtones avait augmenté, tandis que la proportion de femmes appartenant à d'autres groupes ethnoculturels avait diminué. Dans l'ensemble, ces résultats peuvent contribuer à déterminer les domaines clés dans lesquels des ressources supplémentaires pourraient être nécessaires (p. ex. les services aux Autochtones).

### **La présente étude**

Bien qu'il y ait eu un certain nombre de rapports et de résumés de recherche portant précisément sur les délinquantes, y compris des examens de profil de la population de détenues (p. ex. SCC, 2022; Motiuk, 2022; Motiuk et Arnet-Zargarian, 2021), ces constatations se sont concentrées sur les résultats à l'échelle nationale. Compte tenu des différences dans la population de détenues d'une région à l'autre sur les plans de la démographie, des peines et des infractions, des risques et des besoins, il est impératif d'examiner les profils régionaux des détenues afin de mieux comprendre les besoins opérationnels et en matière de programmes de chaque région. En outre, compte tenu de l'évolution de la population nationale de détenues au fil du temps, comme le montrent les précédents rapports de recherche du SCC, une compréhension approfondie des changements et des tendances à l'échelle régionale est justifiée et peut contribuer à la planification future de l'affectation des ressources, des besoins en infrastructures et de la gestion de la population.

L'objectif de la présente étude est d'examiner le profil régional des détenues à la fin de l'année financière 2021-2022 et de donner un aperçu de l'évolution que les profils ont connue sur une période de 5 et 10 ans (c.-à-d. depuis les années financières 2011-2012 et 2016-2017).

Les trois questions de recherche suivantes seront examinées :

1. Quel est le profil national de la population de détenues à la fin de l'année financière 2021-2022?
2. Quels sont les profils régionaux de la population de détenues à la fin de l'année financière 2021-2022?
3. Comment le profil des détenues de chaque région (et du niveau national) a-t-il évolué au fil du temps (c.-à-d. depuis la fin des années financières 2016-2017 et 2011-2012)?

## Méthode

### Participants

Trois aperçus des données de fin d'année financière ont été examinés. Toutes les détenues sous responsabilité fédérale<sup>1</sup> à la fin des années financières 2011-2012 ( $N = 593$ )<sup>2</sup>, 2016-2017 ( $N = 635$ )<sup>3</sup> et 2021-2022 ( $N = 558$ )<sup>4</sup> constituaient la cohorte pour l'année financière en question. Bien que cela ait été rare, il était possible qu'une personne soit représentée dans plusieurs cohortes si elle est restée incarcérée pendant plusieurs années ou si elle a été réincarcérée après une mise en liberté dans la collectivité, ou si elle a commencé à purger une nouvelle peine de ressort fédéral qui chevauchait une ou plusieurs des périodes correspondant aux cohortes ultérieures<sup>5</sup>. En raison de l'utilisation de l'aperçu des données à la fin de l'année financière, les dates d'admission des cohortes varient considérablement et vont de 1979 à 2022<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Le SCC gère cinq établissements pour femmes à l'échelle du Canada, de même qu'un pavillon de ressourcement pour Autochtones. Chacune des cinq régions possède un établissement pour femmes (Établissement Nova pour femmes dans la région de l'Atlantique, Établissement Joliette pour femmes dans la région du Québec, Établissement pour femmes Grand Valley dans la région de l'Ontario, Établissement d'Edmonton pour femmes dans la région des Prairies et Établissement de la vallée du Fraser pour femmes dans la région du Pacifique). De plus, la région des Prairies abrite un pavillon de ressourcement exploité par le SCC (Pavillon de ressourcement Okima Ohci) de même que deux pavillons de ressourcement exploités par la communauté ou des organisations partenaires conformément à l'article 81 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC, 1992) (Maison de ressourcement Buffalo Sage pour femmes et Pavillon de ressourcement Eagle Women). Pour la région des Prairies, il a été impossible de désagréger davantage les constatations par établissement en raison de la taille des échantillons.

<sup>2</sup> La répartition régionale des femmes de la cohorte de la fin de l'année financière 2011-2012 était : 61 pour l'Atlantique (10 %), 91 pour le Québec (15 %), 183 pour l'Ontario (31 %), 179 pour les Prairies (30 %) et 79 pour le Pacifique (13 %).

<sup>3</sup> La répartition régionale des femmes de la cohorte de la fin de l'année financière 2016-2017 était : 72 pour l'Atlantique (11 %), 98 pour le Québec (15 %), 159 pour l'Ontario (25 %), 232 pour les Prairies (37 %) et 74 pour le Pacifique (12 %).

<sup>4</sup> La répartition régionale des femmes de la cohorte de la fin de l'année financière 2021-2022 était : 56 pour l'Atlantique (10 %), 74 pour le Québec (13 %), 172 pour l'Ontario (31 %), 192 pour les Prairies (34 %) et 64 pour le Pacifique (11 %).

<sup>5</sup> Les trois cohortes contenaient 1 588 personnes distinctes (1 431 ont fait partie d'une cohorte, 116 ont fait partie de deux cohortes, et 41 femmes étaient présentes dans les trois cohortes, totalisant le  $N = 1 786$  observations dont il est question dans l'ensemble du rapport).

<sup>6</sup> Soixante pour cent (60 %) des femmes de la cohorte de la fin de l'année financière 2011-2012 ont été admises au cours de cette même année financière; 59 % des membres de la cohorte de la fin de l'année financière 2016-2017 ont été admises au cours de cette même année financière, et 56 % des membres de la cohorte de la fin de l'année financière 2021-2022 ont été admises au cours de cette même année financière.

## Données

Les données ont été tirées du Système de gestion des délinquant(e)s (SGD). Le SGD est un système électronique qui contient des informations sur les dossiers des délinquants. Les variables comprenaient les caractéristiques démographiques, les évaluations du risque et des besoins, la durée de la peine, des informations sur l'infraction, le placement selon le niveau de sécurité du délinquant, l'intérêt pour les composantes du Continuum de soins pour les Autochtones et l'affiliation à un GMS. Les résultats sont principalement fondés sur les évaluations réalisées dans le cadre du processus d'Évaluation initiale des délinquants au SCC. Les profils de besoins ont été établis à partir de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) ou de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R) utilisé à l'admission<sup>7</sup>, qui évalue les besoins liés à des facteurs criminogènes dans sept domaines : emploi et études, relations matrimoniales et familiales, fréquentations, attitudes, toxicomanie, comportement dans la collectivité et vie personnelle et affective. Pour donner un aperçu d'autres domaines susceptibles d'être particulièrement pertinents pour les délinquantes, des indicateurs mesurant la responsabilité parentale et le niveau de scolarité ont été tirés des éléments de l'IDAFD et de l'IDAFD-R. La responsabilité parentale indique si la personne a des enfants considérés comme des personnes à charge de moins de 18 ans. Le fait que la personne soit titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme équivalent a été considéré comme une mesure du niveau de scolarité.

Afin de limiter la quantité de données manquantes pour les femmes qui ont été admises vers la fin de l'année financière et dont le processus d'admission n'était pas encore terminé, les données des évaluations réalisées dans les six mois suivant la fin de l'année financière ont été incluses dans l'analyse. Les cotes fondées sur les évaluations initiales des délinquantes<sup>8</sup> ont été

---

<sup>7</sup>L'IDAFD-R a remplacé l'IDAFD en 2009. Étant donné que certaines femmes incluses dans la présente étude ont été incarcérées avant 2009, les informations sur leurs besoins sont fondées sur cette évaluation. Les deux versions de l'outil évaluent les besoins dans les sept mêmes domaines, mais en raison des révisions apportées à l'IDAFD-R, les indicateurs de chaque domaine ne correspondent pas directement, et il y a des différences dans les cotes des domaines ainsi que dans les méthodes de formation du personnel.

<sup>8</sup> Voir la Directive du commissaire 705-6 du SCC (SCC, 2019) pour obtenir des renseignements détaillés sur les mesures utilisées pour achever le processus d'évaluation initiale des délinquants. En bref, la cote globale fondée sur les facteurs statiques (faible/moyenne/élevée) évalue le risque en fonction des antécédents criminels, de la gravité de l'infraction et des antécédents en matière d'infractions sexuelles. La cote globale fondée sur les facteurs dynamiques (faible/moyenne/élevée) évalue les domaines de besoins dynamiques liés au comportement criminel ou pour lesquels une intervention contribuerait à une réinsertion sociale sûre et rapide. La cote globale fondée sur les facteurs dynamiques est établie d'après l'analyse des facteurs dynamiques, qui sert à évaluer les besoins dans les domaines

utilisées pour le niveau de risque global fondé sur des facteurs statiques, le niveau de risque global fondé sur des facteurs dynamiques, l'Indice du risque criminel (IRC<sup>9</sup>), les domaines et indicateurs de IDAFD et de l'IDAFD-R, le potentiel de réinsertion sociale, la responsabilité, la motivation, la réceptivité, l'engagement, la cote de sécurité du délinquant (CSD)<sup>10</sup> et le lien entre la consommation de substances et le comportement criminel ainsi que le besoin de traitement pour la consommation de substances<sup>11</sup>. Des informations relatives à l'affiliation à un GMS ont été recueillies tout au long de la peine et jusqu'à six mois après la fin de l'année financière, et les informations les plus récentes ont été privilégiées en cas d'enregistrements multiples. De même, les informations relatives aux composantes du Continuum de soins pour les Autochtones (intérêt

---

suivants : emploi et études, relations matrimoniales et familiales, fréquentations, toxicomanie, comportement dans la collectivité, vie personnelle et affective et attitudes. Le potentiel de réinsertion sociale représente une combinaison de cotes obtenues à partir de mesures d'évaluation du risque et des besoins. Un faible potentiel de réinsertion indique que la personne a besoin d'interventions correctionnelles et de stratégies de gestion du risque pendant son incarcération et à son retour dans la collectivité. La responsabilisation, la motivation, la réceptivité et l'engagement sont des éléments clés associés au Plan correctionnel. La responsabilisation (faible/moyenne/élevée) sert à évaluer si le délinquant accepte la responsabilité de ses actes, la motivation (faible/moyenne/élevée) sert à évaluer la volonté du délinquant de changer, la réceptivité (oui/non) sert à évaluer s'il y a des obstacles ou des facilitateurs à la participation aux programmes qui devraient être pris en compte, et l'engagement (oui/non) combine les cotations de la motivation, de la responsabilisation et de la réceptivité.

<sup>9</sup> Depuis janvier 2018, les résultats de l'IRC sont utilisés pour orienter les décisions concernant l'aiguillage vers les programmes. Cependant, l'IRC est calculé en fonction du Dossier des antécédents criminels (DAC) de l'évaluation des facteurs statiques (EFS), qui est réalisée lors de l'évaluation initiale du délinquant au SCC. Par conséquent, les scores de l'IRC ont été calculés rétroactivement pour les délinquantes dont l'admission a été effectuée avant la mise en œuvre de l'IRC. Il est important de noter, cependant, que tout au long du présent rapport, la référence à l'IRC en relation avec les exigences des programmes correctionnels concerne les personnes qui répondaient aux critères d'aiguillage vers les programmes en vigueur au moment de l'extraction des données, et pas nécessairement au moment où elles ont achevé le processus d'admission. Par conséquent, il est plus adéquat de considérer les constatations relatives à l'IRC dans l'ensemble du présent rapport comme une mesure supplémentaire du risque.

<sup>10</sup> Comme le précise la Directive du commissaire 705-7 (SCC, 2018), une cote de sécurité minimale, moyenne ou maximale est attribuée au délinquant en fonction d'une évaluation de l'adaptation du détenu à l'établissement, de son risque d'évasion et du risque qu'il présente pour la sécurité du public.

<sup>11</sup> Le lien entre la consommation de substances et le comportement criminel (oui/non/inconnu) et le besoin de traitement pour la consommation de substances (pas de traitement/faible/modéré/élevé) sont deux éléments tirés du Questionnaire informatisé sur la toxicomanie pour les femmes (QITF). Le QITF est un questionnaire à remplir soi-même qui évalue et fournit des informations sur une gamme de questions et d'informations relatives à la toxicomanie. Les résultats contenus dans le présent rapport sont fondés sur l'écran de résumé de la toxicomanie dans le SGD, dans lequel un évaluateur examine les informations du QITF et porte un jugement pour arriver aux valeurs susmentionnées. Les éléments qui permettent de déterminer si la consommation de substances est liée au comportement criminel dépendent de si le délinquant était sous l'influence de substances au moment de la perpétration de son ou de ses crimes ou de s'il a commis son ou ses crimes pour soutenir sa consommation de substances. La décision de l'évaluateur ne correspond pas toujours aux réponses fournies par le délinquant.

pour l'article 81 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* [LSCMLC, 1992], intérêt pour l'article 84 de la LSCMLC, intérêt à suivre un parcours de guérison traditionnel et nombre d'évaluations par des Aînés) ont été recueillies entre le début de la peine et jusqu'à six mois après la fin de l'année financière. Les femmes ont été incluses dans le groupe d'étude, qu'elles aient ou non des informations manquantes pour l'une ou l'autre des variables énumérées ci-dessus. Les personnes pour lesquelles des données sont manquantes pour une variable donnée ont été retirées des résultats pour cette variable, mais ces mêmes personnes ont contribué aux résultats pour les variables pour lesquelles elles disposaient de données complètes. Par conséquent, le nombre de délinquantes contribuant aux résultats tout au long du rapport varie. La quantité de données manquantes pour les variables allait de 0,1 % (cotes clés au moment de l'admission) à 11,6 % (IRC) pour chaque année financière. Les femmes pour lesquelles les données sur l'IRC sont manquantes sont généralement classées comme présentant un faible niveau de risque global à la lumière des facteurs statiques (73 %) et une cote globale moyenne concernant les besoins liés aux facteurs dynamiques (43 %), et elles sont placées dans des établissements à sécurité minimale (73 %) après l'admission. De ce fait, les constatations liées à l'IRC surestiment le profil de risque de l'ensemble de la population carcérale féminine, car les femmes à faible risque qui n'ont pas de scores à l'IRC ne sont pas prises en compte.

### **Plan d'analyse**

Des analyses descriptives, principalement des fréquences et des pourcentages, ont été utilisées pour comparer les profils des cohortes de chaque fin d'année financière. Des comparaisons ont été effectuées entre chaque période ainsi qu'entre les régions (voir les annexes A à D). Il convient de noter que le nombre de femmes ayant contribué aux analyses était faible pour certaines régions et/ou pour certaines années financières. Cela a entraîné des changements substantiels dans les proportions, malgré des fluctuations relativement faibles dans les fréquences (c.-à-d. le nombre de délinquantes). Lorsque les données étaient suffisantes, des comparaisons ont été faites entre les délinquantes autochtones et non autochtones (voir l'annexe E). Lorsque moins de cinq délinquantes ont contribué à une constatation donnée, celle-ci a été supprimée afin de protéger la confidentialité. En outre, pour s'assurer que le nombre de femmes contribuant à la constatation supprimée ne puisse être déduit des résultats restants, la constatation fondée sur le deuxième plus bas nombre de délinquantes a également été supprimée.

## Résultats

Les résultats sont présentés en deux parties. La partie I porte sur l'examen du profil national des détenues sous responsabilité fédérale à trois moments différents (fin des années financières 2011-2012, 2016-2017 et 2021-2022). La partie II porte sur l'examen des profils régionaux des détenues sous responsabilité fédérale incarcérées pour trois périodes (fin des années financières 2011-2012, 2016-2017 et 2021-2022). Chaque profil régional est examiné indépendamment. Cela signifie que les descriptions des profils sont présentées séparément pour les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, des Prairies et du Pacifique et comprennent les caractéristiques démographiques, les caractéristiques des peines et des infractions ainsi que des informations sur les risques et les besoins. Les annexes A à D présentent des comparaisons entre les régions pour chacune des périodes.

### Partie I : Profil national des détenues sous responsabilité fédérale

#### Données démographiques

L'âge moyen des délinquantes incarcérées était constant pour chaque période, soit environ 37 ans (fin de l'année financière 2021-2022 :  $M = 37,4$ , *écart-type [ET]* = 11,3, fourchette = 19-83, fin de l'année financière 2016-2017 :  $M = 37,2$ , *ET* = 11,8, fourchette = 19-80, fin de l'année financière 2011-2012 :  $M = 36,7$ , *ET* = 11,7, fourchette = 18-75). Pour chaque période, plus de la moitié des femmes appartenaient à la catégorie des 25 à 40 ans, tandis que près d'un tiers d'entre elles avaient entre 41 et 60 ans. Comme le montre le tableau 1, la composition raciale des détenues a évolué au cours des trois périodes. À la fin de l'année financière (FAF) 2021-2022, les femmes blanches représentaient 39 % de la population, en recul par rapport à 48 % à la fin de l'année financière 2011-2012. La proportion de femmes noires a également diminué à la fin de l'année financière 2021-2022 par rapport aux cohortes précédentes, représentant 4 % de la population, contre 9 % à la fin de l'année financière 2011-2012. Près de la moitié des femmes étaient autochtones à la fin de l'année financière 2021-2022, ce qui représente une augmentation par rapport à la fin des années financières 2011-2012 (34 %) et 2016-2017 (36 %). Dans toutes les cohortes, les trois quarts des délinquantes autochtones s'identifiaient comme membres des Premières Nations, et environ la moitié de toutes les détenues sous responsabilité fédérale étaient célibataires.



Tableau 1

*Données démographiques sur les détenues au fil du temps*

Variable démographique	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 593)	(N = 635)	(N = 558)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Âge</b>			
< 24	14,2 (84)	12,4 (79)	9,9 (55)
25 à 40	51,6 (306)	54,5 (346)	54,3 (303)
41 à 60	30,4 (180)	28,7 (182)	32,3 (180)
61 +	3,9 (23)	4,4 (28)	3,6 (20)
<b>Race</b>			
Blanche	47,6 (282)	49,0 (311)	39,4 (220)
Autochtone <sup>a</sup>	34,1 (202)	35,6 (226)	47,8 (267)
Premières Nations	77,7 (157)	76,1 (172)	74,2 (198)
Métisse	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Inuite	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Noire	8,8 (52)	6,0 (38)	3,8 (21)
Asiatique	4,2 (25)	4,4 (28)	2,9 (16)
Autre <sup>b</sup>	5,4 (32)	5,0 (32)	6,1 (34)
<b>Situation matrimoniale</b>			
Union de fait	20,1 (119)	19,1 (121)	15,1 (84)
Mariée	8,4 (50)	8,7 (55)	6,8 (38)
Célibataire	55,1 (327)	52,9 (336)	54,5 (304)
Autre <sup>c</sup>	16,4 (97)	19,4 (123)	23,7 (132)

*Remarque.* <sup>a</sup> La catégorie « Autochtone » comprend les membres des Premières Nations, les Métisses et les Inuites. <sup>b</sup> Le groupe « Autre » comprend les Latino-Américaines, les personnes multiraciales, les personnes d'autres races, les personnes de race inconnue et les personnes pour qui ce renseignement est manquant. <sup>c</sup> La catégorie « Autre » comprend les personnes divorcées ou séparées, les personnes pour qui cette information est inconnue et les personnes veuves. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Renseignements sur la peine et sur l'infraction**

Pour chaque période, la grande majorité des femmes en étaient à leur première période d'emprisonnement (89 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 93 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 89 % à la fin de l'année financière 2011-2012). De façon similaire, la majorité des femmes purgeaient leur première peine de ressort fédéral, ce qui a augmenté au fil du temps (87 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 85 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 82 % à la fin de l'année financière 2011-2012). Comme le montre le

tableau 2, la répartition des catégories de durée des peines est restée relativement stable au fil du temps. À la fin de l'année financière 2021-2022, environ la moitié des femmes purgeaient une peine de 2 à 4 ans. Parmi celles qui purgeaient une peine d'une durée déterminée, la durée globale moyenne de la peine est restée la même pour toutes les périodes, à savoir environ quatre ans (fin de l'année financière 2021-2022 :  $M = 4,2$ ,  $ET = 2,6$ , fin de l'année financière 2016-2017 :  $M = 3,9$ ,  $ET = 2,2$ , fin de l'année financière 2011-2012 :  $M = 3,9$ ,  $ET = 2,5$ ). La proportion de femmes dont l'infraction la plus grave au moment de la condamnation comportait de la violence<sup>12</sup> avait augmenté à la fin de l'année financière 2021-2022 (66 %) par rapport à la fin de l'année financière 2016-2017 (59 %) et à la fin de l'année financière 2011-2012 (61 %). À la fin de l'année financière 2021-2022, près de la moitié des femmes étaient détenues après leur date d'admissibilité à la semi-liberté (DASL) au moment de la prise des données, bien que ce chiffre ait diminué par rapport aux 55 % de la fin de l'année financière 2011-2012. La proportion de femmes détenues après leur date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale (DALCT) est restée relativement stable entre les différentes périodes, à un peu plus du tiers.

---

<sup>12</sup> Une infraction la plus grave avec violence fait référence aux infractions qui figurent à l'annexe 1 de la LSCMLC (1992) ou à des homicides. Les infractions citées à l'annexe 1 comprennent les agressions, l'usage d'une arme à feu lors de la perpétration d'une infraction, les infractions de nature sexuelle, les tentatives de meurtre et les incendies criminels.

Tableau 2

*Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues au fil du temps*

Variable de la peine et de l'infraction	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 593)	(N = 635)	(N = 558)
	% (n)	% (n)	% (n)
Durée de la peine			
De 2 à 4 ans	55,0 (326)	52,8 (335)	50,9 (284)
De 4 à 6 ans	13,8 (82)	15,1 (96)	11,8 (66)
De 6 à 10 ans	9,6 (57)	10,4 (66)	12,5 (70)
10 ans et +	3,0 (18)	1,6 (10)	3,8 (21)
Durée indéterminée	18,2 (108)	20,0 (127)	21,0 (117)
Infraction avec violence <sup>a</sup>	61,1 (357)	58,8 (368)	66,1 (368)
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	54,7 (324)	51,1 (324)	49,5 (275)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	37,8 (224)	33,8 (214)	34,9 (194)

*Note.* <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup> DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale. Les nombres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### Renseignements sur les risques et les besoins

D'une manière générale, le profil national des femmes à la fin de l'année financière 2021-2022 s'est complexifié au regard de plusieurs indicateurs de risque et de besoin et a présenté des niveaux de risque et de besoin plus élevés qu'à la fin des années financières 2011-2012 et 2016-2017 (voir tableau 3). Par exemple, la proportion de femmes classées comme ayant une cote globale fondée sur les facteurs statiques moyenne ou élevée a augmenté, tandis que les délinquantes considérées comme présentant un faible risque fondé sur les facteurs statiques représentaient moins de 10 % de la population à la fin de l'année financière 2021-2022, contre un quart de la population à la fin de l'année financière 2011-2012. Une tendance similaire a été observée pour l'évaluation globale des facteurs dynamiques, les trois quarts de la population étant considérés comme ayant une cote élevée à la fin de l'année financière 2021-2022, contre un peu plus de la moitié (56 %) à la fin de l'année financière 2011-2012. En ce qui concerne le potentiel de réinsertion sociale, les femmes ont le plus souvent été classées dans les catégories moyenne et faible, et la proportion de femmes classées dans la catégorie élevée a diminué au fil du temps, pour atteindre 10 % à la fin de

l'année financière 2021-2022, contre 20 % à la fin de l'année financière 2011-2012. Dans chaque cohorte, la majorité des femmes ont reçu une cote moyenne pour le niveau de motivation et de responsabilisation à l'admission. La proportion de femmes à qui un indicateur de réceptivité a été attribué est restée constante pour chaque période, à un peu plus du tiers de la population. La grande majorité de la population avait un indicateur d'engagement, et cet élément est demeuré stable d'une période à l'autre.

La répartition de la population entre les catégories de l'IRC est restée relativement stable entre pour les trois périodes. Le plus souvent, les délinquantes ont un score faible de l'IRC (entre 26 % et 33 % selon les périodes). Cependant, la proportion de femmes ayant démontré un besoin de programmes correctionnels selon l'IRC a légèrement varié. À la fin de l'année financière 2021-2022, 61 % des femmes démontraient un besoin, contre 53 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 59 % à la fin de l'année financière 2011-2012. De manière constante, la plus grande proportion de femmes a été classée au niveau de sécurité moyenne à l'admission, et cette proportion a augmenté au fil du temps (de 49 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 60 % à la fin de l'année financière 2021-2022). La proportion de délinquantes classées au niveau de sécurité minimale à l'admission a diminué de manière correspondante, passant de 33 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 18 % à la fin de l'année financière 2021-2022.

Au cours des trois périodes, un lien entre la consommation de substances et le comportement criminel a souvent été noté, et ce lien s'est renforcé au fil du temps (60 % à la fin de l'année financière 2021-2022, contre 47 % à la fin de l'année financière 2011-2012). De même, le besoin de traitement pour consommation de substances a augmenté au fil des périodes pour atteindre 69 % à la fin de l'année financière 2021-2022, contre 60 % à la fin de l'année financière 2011-2012. La proportion de délinquantes titulaires d'un diplôme d'études secondaires a augmenté au fil du temps, passant de 35 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 42 % à la fin de l'année financière 2021-2022. Pour chacune des périodes, un peu plus de la moitié des femmes avaient des responsabilités parentales, et cette valeur a légèrement augmenté à la fin de l'année financière 2021-2022 (57 %) par rapport à la fin de l'année financière 2011-2012 (52 %). Enfin, la proportion de délinquantes affiliées à un GMS a fluctué au cours des trois périodes, mais une augmentation globale a été observée à la fin de l'année financière 2021-2022, lorsque cette proportion a atteint 10 % alors qu'elle était de 4 % à la fin de l'année financière 2011-2012.

Tableau 3

*Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues au fil du temps*

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 593)	(N = 635)	(N = 558)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Facteur statique global</b>			
Faible	25,3 (150)	25,2 (160)	9,3 (52)
Moyen	36,9 (219)	40,2 (255)	48,8 (272)
Élevé	37,8 (224)	34,6 (220)	41,8 (233)
<b>Facteur dynamique global</b>			
Faible	10,1 (60)	7,6 (48)	4,5 (25)
Moyen	34,4 (204)	29,0 (184)	20,7 (115)
Élevé	55,5 (329)	63,5 (403)	74,8 (416)
<b>Potentiel de réinsertion sociale<sup>a</sup></b>			
Faible	28,8 (171)	29,4 (187)	36,9 (205)
Moyen	51,6 (306)	54,3 (345)	53,2 (296)
Élevé	19,6 (116)	16,2 (103)	9,9 (55)
<b>Niveau de motivation<sup>a</sup></b>			
Faible	6,4 (38)	6,6 (42)	5,6 (31)
Moyen	42,5 (252)	58,7 (373)	68,0 (378)
Élevé	51,1 (303)	34,6 (220)	26,4 (147)
<b>Responsabilisation<sup>a</sup></b>			
Faible	12,9 (75)	14,8 (94)	11,7 (65)
Moyen	51,0 (297)	57,5 (365)	67,6 (376)
Élevé	36,1 (210)	27,7 (176)	20,7 (115)
<b>Indicateur de réceptivité<sup>a</sup></b>			
	33,8 (197)	35,1 (223)	36,7 (204)
<b>Indicateur de l'engagement<sup>a</sup></b>			
	86,6 (504)	85,2 (541)	87,8 (488)
<b>Indice du risque criminel<sup>b</sup></b>			
Faible	26,1 (130)	33,4 (176)	27,1 (150)
Faible-moyen	14,7 (73)	13,5 (71)	11,7 (65)
Moyen	21,5 (107)	17,3 (91)	23,1 (128)
Élevé-moyen	19,3 (96)	17,8 (94)	21,5 (119)
Élevé	17,9 (89)	17,5 (92)	16,6 (92)
<b>Cote de sécurité du délinquant<sup>a</sup></b>			
Minimale	32,7 (194)	27,1 (172)	18,3 (101)
Moyenne	49,4 (293)	51,5 (327)	60,1 (331)
Maximale	17,9 (106)	21,4 (136)	21,6 (119)
<b>Besoin d'un programme correctionnel<sup>c</sup></b>			
	58,6 (292)	52,6 (277)	61,2 (339)
<b>Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances</b>			
Oui	47,1 (248)	49,7 (290)	60,0 (306)
Inconnu	26,2 (138)	24,3 (142)	18,8 (96)
<b>Traitement pour consommation de substances requis</b>			
	60,6 (319)	60,4 (353)	69,4 (354)
<b>Diplôme d'études secondaires</b>			
	35,0 (172)	37,3 (191)	41,9 (211)
<b>Responsabilités parentales</b>			
	52,4 (257)	56,7 (296)	56,7 (285)

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 593)	(N = 635)	(N = 558)
	% (n)	% (n)	% (n)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	4,0 (24)	2,8 (18)	10,4 (58)

*Remarque.* <sup>a</sup> = cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

L'examen de la proportion de femmes ayant un besoin désigné dans chacun des sept domaines de besoins liés aux facteurs criminogènes indique qu'à la fin de l'année financière 2021-2022, la majorité des délinquantes avaient un besoin dans chaque domaine (voir le tableau 4). À la fin de l'année financière 2021-2022, presque toutes les femmes (92 %) avaient un besoin lié à la vie personnelle et affective, suivi par la toxicomanie (79 %), les fréquentations (75 %) et les relations matrimoniales et familiales (72 %). Pour toutes les périodes, des augmentations de la proportion de femmes ayant un besoin dans chaque domaine ont été observées pour tous les domaines, à l'exception du domaine de l'emploi et des études. Les augmentations les plus importantes ont été observées dans le domaine des attitudes, où 44 % des femmes avaient un besoin à la fin de l'année financière 2011-2012 contre 67 % à la fin de l'année financière 2021-2022, et dans le domaine du comportement dans la collectivité (37 % à la fin de l'année financière 2011-2012 contre 59 % à la fin de l'année financière 2021-2022).

Tableau 4

*Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes des détenues au fil du temps*

Domaine de besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 593)	(N = 635)	(N = 558)
	% (n)	% (n)	% (n)
Fréquentations	63,5 (363)	69,2 (434)	75,4 (417)
Attitudes	44,2 (252)	54,3 (341)	66,8 (369)
Comportement dans la collectivité	37,0 (211)	46,7 (292)	59,4 (328)
Emploi et études	63,3 (362)	57,9 (363)	60,4 (334)
Relations matrimoniales et familiales	60,8 (348)	67,8 (425)	72,3 (400)
Vie personnelle et affective	85,8 (491)	88,1 (553)	92,4 (511)
Toxicomanie	65,5 (374)	70,4 (441)	79,0 (436)

*Remarque.* Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé. Les informations présentées dans ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Services correctionnels pour Autochtones**

Comme le montre le tableau 5, la proportion de délinquantes autochtones ayant au moins un indicateur actif en lien avec les articles 81 et 84 a régulièrement augmenté entre la fin de l'année financière 2011-2012 et la fin de l'année financière 2021-2022. De façon similaire, la proportion de femmes ayant au moins un indicateur actif d'intérêt pour un parcours de guérison traditionnel a considérablement augmenté (90 % à la fin de l'année financière 2021-2022 contre 55 % à la fin de l'année financière 2011-2012). Presque toutes les délinquantes autochtones ont fait l'objet d'au moins un examen par un Aîné, et cette donnée est demeurée stable pour toutes les périodes.

Tableau 5

*Évolution des renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones pour les détenues au fil du temps*

Variable des services correctionnels pour Autochtones	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 202)	(N = 226)	(N = 267)
	% (n)	% (n)	% (n)
Article 81 <sup>a</sup>	43,6 (88)	58,4 (132)	74,5 (199)
Article 84 <sup>b</sup>	57,4 (116)	68,6 (155)	79,8 (213)
Intérêt pour un parcours de guérison traditionnel	54,5 (110)	73,0 (165)	89,9 (240)
Au moins une évaluation par un Aîné	90,1 (182)	94,7 (214)	93,6 (250)

*Remarque.* Bien que des programmes et des services pour Autochtones soient offerts aux femmes non autochtones qui suivent les traditions culturelles autochtones, les informations présentées dans ce tableau ne concernent que les femmes autochtones. <sup>a</sup> Article 81 = L'article 81 de la LSCMLC autorise le SCC à conclure un accord avec une communauté autochtone pour la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 81. <sup>b</sup> Article 84 = L'article 84 de la LSCMLC s'applique aux délinquants qui, le cas échéant, souhaitent être libérés sous condition ou d'office dans une collectivité autochtone ou en milieu urbain avec le soutien et l'orientation d'une organisation autochtone. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Résumé du profil national des détenues**

Dans l'ensemble, le profil national des détenues à la fin de l'année financière 2021-2022 diffère des cohortes précédentes à plusieurs égards. La composition raciale de la population des détenues a connu une évolution notable, marquée par une augmentation de la proportion de femmes autochtones et une diminution des proportions représentées par les femmes blanches et les femmes noires. Par ailleurs, le profil national de la cohorte de chaque fin d'année financière est demeuré largement uniforme en termes d'âge et de situation matrimoniale. Bien que la plupart des renseignements relatifs à la peine et à l'infraction soient restés inchangés entre les deux périodes, une proportion accrue de délinquantes avaient une infraction avec violence associée à leur peine à la fin de l'année financière 2021-2022. Des changements dans le profil de risque et de besoin ont également été notés, de sorte qu'à la fin de l'année financière 2021-2022, une proportion accrue de détenues avaient une cote moyenne ou élevée pour les mesures globales des risques et des besoins. À la fin de l'année financière 2021-2022, un lien entre la



consommation de substances et le comportement criminel était plus fréquent, et une plus grande proportion de délinquantes avaient besoin d'un traitement pour la consommation de substances. L'affiliation à un GMS a également augmenté à la fin de l'année 2021-2022 par rapport au profil établi avec les données de la fin des années financières 2016-2017 et 2011-2012. La grande majorité des détenues autochtones ont manifesté un intérêt pour diverses composantes du Continuum de soins pour les Autochtones à la fin de l'année financière 2021-2022, ce qui, de façon générale, a constitué une augmentation par rapport aux cohortes précédentes.

## **Partie II : Profils régionaux des détenues sous responsabilité fédérale**

Les profils régionaux des détenues sont présentés selon les renseignements tirés de l'aperçu à la fin de l'année financière des trois cohortes : 2011-2012, 2016-2017 et 2021-2022. Les résultats sont présentés pour la région de l'Atlantique, puis pour les régions du Québec, de l'Ontario, des Prairies et du Pacifique.

### **Région de l'Atlantique**

#### **Données démographiques**

À la fin de l'année financière 2021-2022, l'âge moyen des détenues était de 35,7 ans (*écart-type [ET]* = 11,1; fourchette = 19-64 ans). En revanche, l'âge moyen à la fin de l'année financière 2016-2017 était de 35,2 ans (*ET* = 10,6; fourchette = 19-60) et de 34,3 ans à la fin de l'année financière 2011-2012 (*ET* = 10,0; fourchette = 19-64). Pour chaque période, la plupart des femmes étaient âgées de 25 à 40 ans (voir le tableau 6). Toutefois, entre l'année financière 2011-2012 et l'année financière 2021-2022, la proportion de délinquantes âgées de 25 à 40 ans a diminué, passant de 61 % à 52 %. À la fin de l'année financière 2021-2022, les deux tiers des femmes étaient blanches (66 %), ce qui diffère nettement de la situation à la fin de l'année financière 2016-2017, où 83 % des femmes étaient blanches. Les délinquantes autochtones constituent le deuxième groupe racial en importance, représentant 27 % de la population à la fin de l'année financière 2021-2022. Fait à noter, pour chacune des périodes, presque toutes les personnes autochtones étaient des membres des Premières Nations. Enfin, environ la moitié des femmes de la région de l'Atlantique étaient célibataires, et ce, de manière uniforme pour les trois périodes.

Tableau 6

*Évolution des données démographiques sur les détenues dans la région de l'Atlantique au fil du temps*

Variable démographique	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 61)	(N = 72)	(N = 56)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Âge</b>			
< 24	-- (--)	-- (--)	-- (--)
25 à 40	60,7 (37)	54,2 (39)	51,8 (29)
41 à 60	23,0 (14)	29,2 (21)	28,6 (16)
61 +	-- (--)	-- (--)	-- (--)
<b>Race</b>			
Blanche	60,7 (37)	83,3 (60)	66,1 (37)
Autochtone <sup>a</sup>	27,9 (17)	8,3 (6)	26,8 (15)
Premières Nations	88,2 (15)	100,0 (6)	93,3 (14)
Métisse	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Inuite	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Noire	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Asiatique	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Autre <sup>b</sup>	-- (--)	-- (--)	-- (--)
<b>Situation matrimoniale</b>			
Union de fait	-- (--)	27,8 (20)	23,2 (13)
Mariée	-- (--)	8,3 (6)	10,7 (6)
Célibataire	49,2 (30)	52,8 (38)	48,2 (27)
Autre <sup>c</sup>	23,0 (14)	11,1 (8)	17,9 (10)

*Remarque.* <sup>a</sup> La catégorie « Autochtone » comprend les membres des Premières Nations, les Métisses et les Inuites. <sup>b</sup> Le groupe « Autre » comprend les Latino-Américaines, les personnes multiraciales, les personnes d'autres races, les personnes de race inconnue et les personnes pour qui ce renseignement est manquant. <sup>c</sup> La catégorie « Autre » comprend les personnes divorcées ou séparées, les personnes pour qui cette information est inconnue et les personnes veuves. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Renseignements sur la peine et sur l'infraction**

Pour chaque période, la majorité des femmes dans les régions de l'Atlantique en étaient à leur première période d'emprisonnement, bien qu'il y ait eu une diminution notable de la proportion à la fin de l'année financière 2021-2022 (75 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 90 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 92 % à la fin de l'année financière 2011-2012). De même, environ les trois quarts des femmes purgeaient leur première

peine de ressort fédéral (77 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 79 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 74 % à la fin de l'année financière 2011-2012). Comme le montre le tableau 7, la plupart des femmes purgeaient une peine de deux à quatre ans. Cependant, à la fin de l'année financière 2021-2022, une proportion réduite de femmes purgeaient une peine de deux à quatre ans (55 %) par rapport à 2011-2012 (66 %) et à 2016-2017 (65 %). On a aussi observé une augmentation digne de mention de la proportion de détenues purgeant une peine de durée indéterminée à la fin de l'année financière 2021-2022 (25 %) par rapport aux périodes précédentes (16 % à la fin de l'année financière 2011-2012 et 15 % à la fin de l'année financière 2016-2017). Pour les personnes condamnées à une peine d'une durée déterminée, la durée globale moyenne de la peine était similaire d'une période à l'autre ( $M = 3,8$  ans,  $ET = 2,5$  à la fin de l'année financière 2021-2022;  $M = 3,5$  ans,  $ET = 1,9$  à la fin de l'année financière 2016-2017;  $M = 3,6$  ans,  $ET = 2,4$  à la fin de l'année financière 2011-2012). À la fin de l'année financière 2021-2022, une plus grande proportion de délinquantes avaient une infraction la plus grave avec violence dans leur peine (66 %), par rapport aux périodes précédentes (55 % dans les deux cas). La proportion de délinquantes détenues après leur DASL et leur DALCT est demeurée constante d'une période à l'autre, bien que les proportions aient diminué à la fin de l'année financière 2016-2017 (42 % et 29 %, respectivement). Ces proportions sont revenues à des niveaux comparables à la fin de l'année financière 2021-2022 (45 % et 36 %, respectivement).

Tableau 7

*Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues dans la région de l'Atlantique au fil du temps*

Variable de la peine et de l'infraction	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 61)	(N = 72)	(N = 56)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Durée de la peine</b>			
De 2 à 4 ans	65,6 (40)	65,3 (47)	55,4 (31)
De 4 à 6 ans	8,2 (5)	-- (--)	-- (--)
De 6 à 10 ans	-- (--)	12,5 (9)	8,9 (5)
10 ans et +	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Indéterminée	16,4 (10)	15,3 (11)	25,0 (14)
<b>Infractions avec violence<sup>a</sup></b>	55,0 (33)	54,9 (39)	66,1 (37)
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	45,9 (28)	41,7 (30)	44,6 (25)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	36,1 (22)	29,2 (21)	35,7 (20)

*Remarque.* <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup> DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Renseignements sur les risques et les besoins**

Le tableau 8 présente la répartition des cotes de risque, de besoins, du potentiel de réinsertion sociale, de la motivation, de la responsabilisation, de la réceptivité et de l'engagement ainsi que de la cote de sécurité des délinquantes. Pour chaque période, la plus grande proportion des femmes a obtenu une cote élevée pour les facteurs statiques globaux, et la proportion de femmes ayant obtenu une cote élevée a augmenté au fil du temps : 50 % des détenues ont obtenu une cote élevée à la fin de l'année financière 2021-2022, contre 41 % à la fin de l'année financière 2011-2012. De façon similaire, pour chaque période, la plupart des femmes ont obtenu des cotes élevées pour les facteurs dynamiques globaux. En ce qui concerne le potentiel de réinsertion sociale, la moitié des femmes ont été considérées comme ayant un potentiel moyen à la fin de l'année financière 2021-2022, ce qui représente une légère baisse par rapport aux 56 % enregistrés à la fin de l'année financière 2011-2012. Dans chaque cohorte, la majorité des femmes ont reçu la cote « moyen » pour le niveau de motivation et de responsabilisation à l'admission. La proportion de femmes ayant un indicateur de réceptivité a diminué au fil du

temps (de 48 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 39 % à la fin de l'année financière 2021-2022), tout comme la proportion de femmes ayant un indicateur d'engagement (de 95 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 88 % à la fin de l'année financière 2021-2022). Près de la moitié des femmes sont classées dans les deux catégories de risque supérieures de l'IRC, bien que la proportion de femmes classées dans la catégorie des risques faibles ait augmenté pour atteindre 29 % à la fin de l'année financière 2021-2022, contre 24 % à la fin de l'année financière 2016-2017. De façon similaire, la proportion de femmes admissibles à des programmes correctionnels selon l'IRC a diminué au fil du temps, passant de 77 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 64 % à la fin de l'année financière 2021-2022. De manière constante, la plus grande proportion de femmes a obtenu une cote de sécurité moyenne à l'admission, et cette proportion a augmenté au fil du temps (de 43 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 57 % à la fin de l'année financière 2021-2022). Pour les trois périodes, il existait pour la majorité des femmes un lien entre la consommation de substances et leur comportement criminel (66 % à la fin de l'année financière 2021-2022), et le besoin de traitement de la consommation de substances a augmenté au fil du temps (78 % à la fin de l'année financière 2021-2022, contre 71 % à la fin de l'année financière 2011-2012). La proportion de détentrices d'un diplôme d'études secondaires a considérablement augmenté au fil du temps, passant de 30 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 56 % à la fin de l'année financière 2021-2022. À l'inverse, la proportion de femmes ayant des responsabilités parentales a diminué au cours des trois périodes, passant de près des deux tiers des femmes (64 %) à la fin de l'année financière 2011-2012 à moins de la moitié d'entre elles (42 %) à la fin de l'année financière 2021-2022. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir des comparaisons avec les cohortes antérieures en raison des petits nombres, à la fin de l'année financière 2021-2022, 9 % des femmes étaient considérées comme étant affiliées à un GMS.

Tableau 8

*Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues dans la région de l'Atlantique au fil du temps*

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 61)	(N = 72)	(N = 56)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Facteur statique global</b>			
Faible	19,7 (12)	31,9 (23)	-- (--)
Moyen	39,3 (24)	27,8 (20)	-- (--)
Élevé	41,0 (25)	40,3 (29)	50,0 (28)
<b>Facteur dynamique global</b>			
Faible	-- (--)	8,3 (6)	-- (--)
Moyen	-- (--)	12,5 (9)	-- (--)
Élevé	85,2 (52)	79,2 (57)	89,3 (50)
<b>Potentiel de réinsertion sociale<sup>a</sup></b>			
Faible	34,4 (21)	31,9 (23)	-- (--)
Moyen	55,7 (34)	50,0 (36)	50,0 (28)
Élevé	9,8 (6)	18,1 (13)	-- (--)
<b>Niveau de motivation<sup>a</sup></b>			
Faible	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Moyen	73,8 (45)	56,9 (41)	82,1 (46)
Élevé	-- (--)	-- (--)	-- (--)
<b>Responsabilisation<sup>a</sup></b>			
Faible	-- (--)	11,1 (8)	12,5 (7)
Moyen	80,3 (49)	51,4 (37)	76,8 (43)
Élevé	-- (--)	37,5 (27)	10,7 (6)
Indicateur de réceptivité <sup>a</sup>	47,5 (29)	37,5 (27)	39,3 (22)
Indicateur de l'engagement <sup>a</sup>	95,1 (58)	94,4 (68)	87,5 (49)
<b>Indice du risque criminel<sup>b</sup></b>			
Faible	-- (--)	24,1 (14)	29,1 (16)
Faible-moyen	-- (--)	15,5 (9)	-- (--)
Moyen	25,0 (14)	24,1 (14)	-- (--)
Élevé-moyen	21,4 (12)	15,5 (9)	18,2 (10)
Élevé	30,4 (17)	20,7 (12)	29,1 (16)
<b>Cote de sécurité du délinquant<sup>a</sup></b>			
Minimale	34,4 (21)	36,1 (26)	10,7 (6)
Moyenne	42,6 (26)	48,6 (35)	57,1 (32)
Maximale	23,0 (14)	15,3 (11)	32,1 (18)
Besoin d'un programme correctionnel <sup>c</sup>	76,8 (43)	60,3 (35)	63,6 (35)
<b>Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances</b>			
Oui	64,4 (38)	62,0 (44)	65,5 (36)
Inconnu	15,3 (9)	11,3 (8)	9,1 (5)
Traitement pour consommation de substances	71,2 (42)	66,2 (47)	78,2 (43)

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 61)	(N = 72)	(N = 56)
	% (n)	% (n)	% (n)
requis			
Diplôme d'études secondaires	30,4 (17)	43,1 (25)	56,4 (31)
Responsabilités parentales	64,3 (36)	54,4 (31)	41,8 (23)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	-- (--)	-- (--)	8,9 (5)

*Remarque.* <sup>a</sup> = cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

La proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans chacun des sept domaines des besoins liés aux facteurs criminogènes découlant de l'IDAFD ou de l'IDAFD-R est présentée dans le tableau 9. Dans l'ensemble, le domaine le plus souvent considéré comme un besoin pour les femmes est le domaine de la vie personnelle et affective, et il est suivi par les domaines de la toxicomanie et des fréquentations. La proportion de femmes ayant un besoin dans chaque domaine a augmenté dans tous les domaines au fil du temps, à l'exception du domaine de l'emploi et des études, qui a diminué au fil du temps (54 % à la fin de l'année financière 2021-2022 contre 69 % à la fin de l'année financière 2011-2012). En particulier, la proportion de femmes possédant un besoin déterminé dans le domaine du comportement dans la collectivité a plus que doublé entre la fin de l'année financière 2011-2012 et la fin de l'année financière 2021-2022 (de 21 % à 45 %).

Tableau 9

*Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes déterminés des détenues dans la région de l'Atlantique au fil du temps*

Domaine de besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 61)	(N = 72)	(N = 56)
	% (n)	% (n)	% (n)
Fréquentations	70,5 (43)	69,4 (50)	80,4 (45)
Attitudes	52,5 (32)	48,6 (35)	73,2 (41)
Comportement dans la collectivité	21,3 (13)	26,8 (19)	44,6 (25)
Emploi et études	68,9 (42)	47,2 (34)	53,6 (30)
Relations matrimoniales et familiales	52,5 (32)	69,0 (49)	73,2 (41)
Vie personnelle et affective	86,9 (53)	77,8 (56)	96,4 (54)
Toxicomanie	80,3 (49)	70,8 (51)	82,1 (46)

*Remarque.* Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé. Les informations présentées dans ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Résumé des constatations dans la région de l'Atlantique**

Dans l'ensemble, les résultats de l'examen des cohortes de la fin des années financières 2011-2012, 2016-2017 et 2021-2022 ont indiqué que le profil des détenues dans la région de l'Atlantique a changé. À la fin de l'année financière 2021-2022, une proportion accrue de femmes avaient des cotes de besoins liés aux facteurs statiques et dynamiques supérieurs, ce qui correspondait également à des augmentations de la proportion de femmes présentant un besoin d'intervention dans les différents domaines de besoins dynamiques, et il y avait eu une augmentation des femmes dont l'infraction la plus grave était une infraction avec violence, une diminution des femmes ayant des responsabilités parentales et une augmentation des femmes ayant un diplôme d'études secondaires. L'affiliation à un GMS a également gagné en fréquence.



## Région du Québec

### Données démographiques

À la fin de l'année financière 2021-2022, l'âge moyen des détenues était de 41,6 ans ( $ET = 11,3$ ; fourchette = 22-70), soit un peu moins qu'à la fin de l'année financière 2016-2017 ( $M = 42,3$ ;  $ET = 13,4$ ; fourchette = 20-80) et qu'à la fin de l'année financière 2011-2012 ( $M = 42,4$ ;  $ET = 13,2$ ; fourchette = 22-70). Comme le montre le tableau 10, la répartition des catégories d'âge a suivi une tendance similaire : à la fin de l'année financière 2011-2012, la plupart des femmes avaient entre 41 et 60 ans, mais cette tendance s'est inversée à la fin des années financières 2016-2017 et 2021-2022, quand la plupart des femmes avaient entre 25 et 40 ans. Toutefois, il est important de souligner qu'une grande partie des femmes avaient entre 41 et 60 ans dans les deux cohortes. Le plus souvent, les femmes de la région du Québec étaient célibataires, et cette situation était relativement constante entre les trois fins d'année financière. À la fin de l'année financière 2021-2022, plus de la moitié des femmes étaient blanches (57 %), ce qui est nettement inférieur aux fins d'année financière 2016-2017 et 2011-2012, où environ les trois quarts des femmes étaient blanches. De manière constante, les délinquantes autochtones ont constitué le deuxième groupe racial le plus important, représentant 24 % de la population à la fin de l'année financière 2021-2022. Fait digne de mention, parmi les femmes qui étaient autochtones à la fin de l'année financière 2021-2022, la moitié s'identifiaient comme Métisses et l'autre moitié, comme membres des Premières Nations.

Tableau 10

*Évolution des données démographiques sur les détenues dans la région du Québec au fil du temps*

Variable démographique	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 91)	(N = 98)	(N = 74)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Âge</b>			
< 24	9,9 (9)	7,1 (7)	-- (--)
25 à 40	38,5 (35)	43,9 (43)	47,3 (35)
41 à 60	42,9 (39)	38,8 (38)	43,2 (32)
61 +	8,8 (8)	10,2 (10)	-- (--)
<b>Race</b>			
Blanche	76,9 (70)	75,5 (74)	56,8 (42)
Autochtone <sup>a</sup>	12,1 (11)	12,2 (12)	24,3 (18)
Premières Nations	-- (--)	-- (--)	50,0 (9)
Métisse	45,5 (5)	75,0 (9)	50,0 (9)
Inuite	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Noire	7,7 (7)	-- (--)	-- (--)
Asiatique	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Autre <sup>b</sup>	-- (--)	5,1 (5)	10,8 (8)
<b>Situation matrimoniale</b>			
Union de fait	23,1 (21)	19,4 (19)	28,4 (21)
Mariée	6,6 (6)	9,2 (9)	-- (--)
Célibataire	46,2 (42)	55,1 (54)	52,7 (39)
Autre <sup>c</sup>	24,2 (22)	16,3 (16)	-- (--)

*Remarque.* <sup>a</sup> La catégorie « Autochtone » comprend les membres des Premières Nations, les Métisses et les Inuites. <sup>b</sup> Le groupe « Autre » comprend les Latino-Américaines, les personnes multiraciales, les personnes d'autres races, les personnes de race inconnue et les personnes pour qui ce renseignement est manquant. <sup>c</sup> La catégorie « Autre » comprend les personnes divorcées ou séparées, les personnes pour qui cette information est inconnue et les personnes veuves. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Renseignements sur la peine et sur l'infraction**

Pour chaque fin d'année financière, presque toutes les délinquantes en étaient à leur première période d'emprisonnement. De même, la grande majorité des délinquantes purgeaient leur première peine de ressort fédéral (89 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 89 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 88 % à la fin de l'année financière 2011-2012). Comme le montre le tableau 11, il y a eu un changement notable dans la répartition de la durée des peines

chez les délinquantes au Québec. À la fin de l'année financière 2021-2022, les femmes purgeaient le plus souvent une peine de durée indéterminée (38 %), alors qu'à la fin des années financières 2011-2012 et 2016-2017, il était plus fréquent que les délinquantes purgent une peine comprise entre deux et quatre ans. Pour les personnes condamnées à une peine d'une durée déterminée, la durée moyenne globale de la peine a varié d'une période à l'autre. À la fin de l'année financière 2021-2022, la durée moyenne des peines de durée déterminée était de 5,2 ans ( $ET = 3,0$ ), contre 3,9 ans ( $ET = 2,5$ ) à la fin de l'année financière 2016-2017 et 4,5 ans ( $ET = 3,1$ ) à la fin de l'année financière 2011-2012. La proportion de femmes dont l'infraction la plus grave liée à la peine était une infraction avec violence à la fin de l'année financière 2021-2022 était de 81 %, ce qui était nettement plus élevé que la proportion à la fin de l'année financière 2016-2017 (55 %). De légères diminutions ont été observées dans la proportion de femmes détenues au-delà de leur DASL. À la fin de l'année financière 2011-2012, la moitié des femmes avaient dépassé leur DASL, contre 44 % à la fin de l'année financière 2021-2022. Près d'un tiers des femmes étaient incarcérées après leur DALCT, et cette proportion est restée relativement stable d'une cohorte à l'autre.

Tableau 11

*Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues dans la région du Québec au fil du temps*

Variable de la peine et de l'infraction	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	( $N = 91$ ) % ( $n$ )	( $N = 98$ ) % ( $n$ )	( $N = 74$ ) % ( $n$ )
Durée de la peine			
De 2 à 4 ans	42,9 (39)	48,0 (47)	29,7 (22)
De 4 à 6 ans	14,3 (13)	14,3 (14)	-- (--)
De 6 à 10 ans	-- (--)	-- (--)	16,2 (12)
10 ans et +	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Indéterminée	26,4 (24)	26,5 (26)	37,8 (28)
Infractions avec violence <sup>a</sup>	72,5 (66)	55,2 (53)	81,1 (60)
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	50,0 (45)	43,9 (43)	44,4 (32)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	32,2 (29)	28,6 (28)	30,6 (22)

*Remarque.* <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup> DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

## **Renseignements sur les risques et les besoins**

Le tableau 12 présente la répartition des cotes des risques, des besoins, du potentiel de réinsertion sociale, de la motivation, de la responsabilisation, de la réceptivité et de l'engagement ainsi que de la cote de sécurité des délinquantes. Pour chaque période, la grande majorité des femmes ont obtenu une cote moyenne ou élevée pour les facteurs statiques globaux. De même, lors de la fin de l'année financière 2021-2022, 80 % des femmes ont été classées comme ayant une cote élevée sur le plan des besoins liés aux facteurs dynamiques, ce qui représente une augmentation par rapport aux fins d'années financières antérieures. La plupart des délinquantes ont été classées comme ayant un potentiel de réinsertion sociale faible ou moyen, et cette tendance s'est maintenue au fil du temps. En outre, la proportion de femmes ayant un potentiel de réinsertion sociale faible ou moyen est demeurée relativement uniforme. Par exemple, 43 % des femmes ont été classées dans la catégorie « faible » à la fin de l'année financière 2021-2022, contre 42 % dans la catégorie « moyen ». Dans chaque cohorte, la majorité des femmes ont été classées dans la catégorie « moyen » pour le niveau de motivation et la responsabilisation à l'admission. La proportion de femmes ayant un indicateur de réceptivité a considérablement diminué au fil du temps (de 52 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 23 % à la fin de l'année financière 2021-2022), tandis que près des trois quarts des femmes ont été considérées comme engagées dans leur plan correctionnel au fil du temps. De manière uniforme entre les périodes, la plus grande proportion de femmes a été classée comme présentant un risque faible en fonction de l'IRC. Par exemple, à la fin de l'année financière 2021-2022, 37 % des femmes étaient considérées comme présentant un risque faible. Pour chaque période, plus de 50 % des délinquantes ont été classées dans la catégorie « faible » ou « faible-moyen ». Étant donné que les besoins en matière de programmes correctionnels sont calculés en fonction des catégories de l'IRC, la proportion de délinquantes qui répondaient aux critères des programmes correctionnels correspondait à la répartition des scores de l'IRC. De manière cohérente, la plus grande proportion de femmes a obtenu une cote de niveau de sécurité moyenne à l'admission. Cependant, la répartition entre les trois niveaux était relativement égale à la fin de l'année financière 2016-2017, et la proportion de délinquantes placées dans une unité à sécurité maximale pour la fin de l'année financière 2021-2022 (37 %) a augmenté par rapport à la fin de l'année financière 2011-2012 (26 %).

Lors de l'évaluation du lien entre la consommation de substances et le comportement

criminel, les résultats ont indiqué un changement considérable entre les trois périodes. À la fin de l'année financière 2011-2012, environ 42 % des femmes présentaient un lien direct entre leur consommation de substances et leur comportement criminel, tandis que ce lien était inconnu pour près d'un quart des délinquantes. Cependant, à la fin de l'année financière 2021-2022, la relation entre la consommation de substances et le comportement criminel était inconnue pour près des trois quarts des délinquantes, et elle était connue pour seulement 18 % de la cohorte. Malgré cela, le besoin de traitement relatif à la consommation de substances a légèrement augmenté au fil du temps, passant de 44 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 51 % à la fin de l'année financière 2021-2022. La proportion de femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires est restée relativement stable d'une période à l'autre, à un peu plus du tiers. La proportion de femmes ayant des responsabilités parentales est également restée stable, à un peu plus de la moitié. La proportion de délinquantes affiliées à un GMS a été supprimée en raison des petits nombres.

Tableau 12

*Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues dans la région du Québec au fil du temps*

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 91)	(N = 98)	(N = 74)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Facteur statique global</b>			
Faible	13,2 (12)	23,5 (23)	-- (--)
Moyen	34,1 (31)	36,7 (36)	51,4 (38)
Élevé	52,7 (48)	39,8 (39)	-- (--)
<b>Facteur dynamique global</b>			
Faible	8,8 (8)	16,3 (16)	-- (--)
Moyen	17,6 (16)	22,4 (22)	-- (--)
Élevé	73,6 (67)	61,2 (60)	79,7 (59)
<b>Potentiel de réinsertion sociale<sup>a</sup></b>			
Faible	47,3 (43)	35,7 (35)	43,2 (32)
Moyen	39,6 (36)	40,8 (40)	41,9 (31)
Élevé	13,2 (12)	23,5 (23)	14,9 (11)
<b>Niveau de motivation<sup>a</sup></b>			
Faible	9,9 (9)	12,2 (12)	8,1 (6)
Moyen	62,6 (57)	69,4 (68)	64,9 (48)
Élevé	27,5 (25)	18,4 (18)	27,0 (20)
<b>Responsabilisation<sup>a</sup></b>			
Faible	24,2 (22)	22,4 (22)	23,0 (17)
Moyen	62,6 (57)	68,4 (67)	66,2 (49)
Élevé	13,2 (12)	9,2 (9)	10,8 (8)
Indicateur de réceptivité <sup>a</sup>	51,6 (47)	28,6 (28)	23,0 (17)
Indicateur de l'engagement <sup>a</sup>	72,5 (66)	76,5 (75)	73,0 (54)
<b>Indice du risque criminel<sup>b</sup></b>			
Faible	34,1 (29)	41,7 (35)	36,5 (27)
Faible-moyen	16,5 (14)	20,2 (17)	17,6 (13)
Moyen	25,9 (22)	10,7 (9)	20,3 (15)
Élevé-moyen	17,6 (15)	14,3 (12)	14,9 (11)
Élevé	5,9 (5)	13,1 (11)	10,8 (8)
<b>Cote de sécurité du délinquant<sup>a</sup></b>			
Minimale	20,9 (19)	34,7 (34)	16,4 (12)
Moyenne	52,7 (48)	36,7 (36)	46,6 (34)
Maximale	26,4 (24)	28,6 (28)	37,0 (27)
Besoin d'un programme correctionnel <sup>c</sup>	49,4 (42)	38,1 (32)	45,9 (34)
<b>Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances</b>			
Oui	41,8 (23)	24,7 (18)	17,5 (10)
Inconnu	23,6 (13)	53,4 (39)	73,7 (42)
Traitement pour consommation de substances	43,6 (24)	45,2 (33)	50,9 (29)

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 91)	(N = 98)	(N = 74)
	% (n)	% (n)	% (n)
requis			
Diplôme d'études secondaires	34,1 (28)	34,6 (28)	38,4 (28)
Responsabilités parentales	54,8 (46)	53,0 (44)	53,4 (39)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	-- (--)	-- (--)	-- (--)

*Remarque.* <sup>a</sup> = cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Le tableau 13 présente la proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans chacun des sept domaines des besoins liés aux facteurs criminogènes découlant de l'IDAFD ou de l'IDAFD-R. Dans l'ensemble, c'est le domaine de la vie personnelle et affective qui a été le plus souvent considéré comme un besoin pour les femmes, et il a été suivi du domaine des attitudes et du domaine des relations matrimoniales et familiales. D'une période à l'autre, on a observé une augmentation de la proportion de femmes ayant un besoin dans les domaines des fréquentations, des attitudes, des relations matrimoniales et familiales ainsi que de la toxicomanie.

Tableau 13

*Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes déterminés des détenues dans la région du Québec au fil du temps*

Domaine de besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 91)	(N = 98)	(N = 74)
	% (n)	% (n)	% (n)
Fréquentations	43,0 (37)	46,9 (45)	53,4 (39)
Attitudes	67,4 (58)	69,8 (67)	75,3 (55)
Comportement dans la collectivité	37,2 (32)	36,5 (35)	38,4 (28)
Emploi et études	59,3 (51)	61,5 (59)	56,2 (41)
Relations matrimoniales et familiales	64,0 (55)	67,7 (65)	69,9 (51)
Vie personnelle et affective	88,4 (76)	82,3 (79)	87,7 (64)
Toxicomanie	53,5 (46)	50,0 (48)	63,0 (46)

*Remarque.* Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé. Les informations présentées dans ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

## **Résumé des constatations dans la région du Québec**

Dans l'ensemble, les résultats de l'examen des cohortes de la fin des années financières 2011-2012, 2016-2017 et 2021-2022 indiquent que le profil des femmes dans la région du Québec a changé. L'âge moyen a légèrement diminué au fil du temps, de même que la proportion de femmes appartenant à la catégorie des 41 à 60 ans. À la fin de l'année financière 2021-2022, les femmes purgeaient également des peines de durée déterminée un peu plus longues que les cohortes précédentes, et il y avait une proportion supérieure de femmes purgeant des peines de durée indéterminée. En outre, la grande majorité des femmes avaient été condamnées pour une infraction avec violence. En matière de risques et de besoins, les femmes du Québec ont été uniformément classées comme présentant un risque et des besoins élevés, et environ la moitié d'entre elles avaient besoin d'un programme correctionnel et d'un traitement relatif à la consommation de substances. Enfin, moins de délinquantes étaient placées dans des établissements à sécurité minimale à l'admission à la fin de l'année financière 2021-2022 par rapport aux cohortes précédentes.

## **Région de l'Ontario**

### **Données démographiques**

À la fin de l'année financière 2021-2022, l'âge moyen des détenues était de 39,6 ans ( $ET = 11,0$ ; fourchette = 20-70), alors que l'âge moyen à la fin de l'année financière 2016-2017 était de 38,6 ans ( $ET = 11,7$ ; fourchette = 21-77) et que l'âge moyen à la fin de l'année financière 2011-2012 était de 37,4 ans ( $ET = 11,9$ ; fourchette = 19-72). Au fil du temps, la proportion de femmes âgées de moins de 24 ans a diminué, tandis que la proportion de femmes âgées de 25 à 40 ans est demeurée relativement stable et que la proportion de femmes âgées de 41 à 60 ans a légèrement augmenté (voir le tableau 14). La catégorie de femmes représentant la plus grande proportion à toutes les fins d'années financières était les femmes blanches, mais la proportion de femmes autochtones a régulièrement augmenté à la fin de l'année financière 2021-2022 (37 %) par rapport aux cohortes précédentes (environ 20 %). Fait digne de mention, la proportion de femmes noires et asiatiques a régulièrement diminué au fil du temps. Parmi les femmes autochtones, la majorité s'est identifiée comme étant des membres des Premières Nations, et ce, de manière constante pour chaque période. Enfin, la proportion de femmes célibataires a atteint son creux à la fin de l'année financière 2021-2022, après être passée de 63 % à 47 % au fil du temps. Toutefois, la proportion de délinquantes appartenant à la



catégorie « autre » aux fins de la situation matrimoniale a atteint un sommet à la fin de l'année financière 2021-2022, après être passée de 13 % à 38 % au fil du temps.

Tableau 14

*Évolution des données démographiques sur les détenues dans la région de l'Ontario au fil du temps*

Variable démographique	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N=183)	(N=159)	(N=172)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Âge</b>			
< 24	13,7 (25)	6,3 (10)	5,8 (10)
25 à 40	45,4 (83)	54,7 (87)	48,8 (84)
41 à 60	36,1 (66)	33,3 (53)	41,9 (72)
61 +	4,9 (9)	5,7 (9)	3,5 (6)
<b>Race</b>			
Blanche	42,1 (77)	46,5 (74)	43,0 (74)
Autochtone <sup>a</sup>	18,6 (34)	20,1 (32)	36,6 (63)
Premières Nations	94,1 (32)	81,3 (26)	82,5 (52)
Métisse	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Inuite	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Noire	22,4 (41)	18,9 (30)	8,7 (15)
Asiatique	7,7 (14)	7,5 (12)	3,5 (6)
Autre <sup>b</sup>	9,3 (17)	6,9 (11)	8,1 (14)
<b>Situation matrimoniale</b>			
Union de fait	13,7 (25)	12,6 (20)	9,3 (16)
Mariée	10,9 (20)	11,3 (18)	5,8 (10)
Célibataire	62,8 (115)	46,5 (74)	47,1 (81)
Autre <sup>c</sup>	12,6 (23)	29,6 (47)	37,8 (65)

*Remarque.* <sup>a</sup> La catégorie « Autochtone » comprend les membres des Premières Nations, les Métisses et les Inuites. La ventilation par sous-groupe chez les femmes s'identifiant comme autochtones n'a pu être fournie que pour les membres des Premières Nations en raison du peu de données obtenues pour les sous-groupes des femmes métisses et inuites. <sup>b</sup> Le groupe « Autre » comprend les Latino-Américaines, les personnes multiraciales, les personnes d'autres races, les personnes de race inconnue et les personnes pour qui ce renseignement est manquant. <sup>c</sup> La catégorie « Autre » comprend les personnes divorcées ou séparées, les personnes pour qui cette information est inconnue et les personnes veuves. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Renseignements sur la peine et sur l'infraction**

Pour chaque période, la majorité des femmes en étaient à leur première période d'emprisonnement (93 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 95 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 92 % à la fin de l'année financière 2011-2012). De façon similaire, la majorité des délinquantes purgeaient leur première peine de ressort fédéral (87 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 89 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 87 % à la fin de l'année financière 2011-2012). Comme le montre le tableau 15, pour chaque fin d'année financière, la plus grande proportion de femmes était représentée par celles qui purgeaient une peine de deux à quatre ans. Pour les délinquantes condamnées à une peine d'une durée déterminée, la durée moyenne de la peine totale à la fin de l'année financière 2021-2022 était de 4,3 ans ( $ET = 2,6$ ), ce qui était légèrement supérieur à la fin de l'année financière 2016-2017 ( $M = 4,1$ ,  $ET = 1,9$ ) et à la fin de l'année financière 2011-2012 ( $M = 3,8$ ,  $ET = 2,4$ ). La proportion de femmes dont l'infraction la plus grave comportait de la violence a augmenté au fil du temps, passant de 49 % à 62 %. La proportion de femmes incarcérées au-delà de leur DASL a légèrement diminué au fil du temps, passant de 56 % à 46 %, tandis que la proportion de femmes incarcérées au-delà de leur DALCT est restée constante (environ un tiers des délinquantes).

Tableau 15

*Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues dans la région de l'Ontario au fil du temps*

Variable de la peine et de l'infraction	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 183) % (n)	(N = 159) % (n)	(N = 172) % (n)
Durée de la peine			
De 2 à 4 ans	56,8 (104)	43,4 (69)	47,7 (82)
De 4 à 6 ans	14,2 (26)	22,6 (36)	14,0 (24)
De 6 à 10 ans	10,9 (20)	-- (--)	12,8 (22)
10 ans et +	2,7 (5)	-- (--)	3,5 (6)
Indéterminée	14,8 (27)	22,0 (35)	22,1 (38)
Infractions avec violence <sup>a</sup>	49,2 (88)	52,6 (82)	62,2 (107)
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	56,3 (103)	48,4 (77)	45,9 (79)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	33,3 (61)	34,6 (55)	32,6 (56)

*Remarque.* <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup> DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Renseignements sur les risques et les besoins**

Comme le montre le tableau 16, la plus grande proportion de femmes a obtenu une cote moyenne pour les facteurs statiques globaux à chaque fin d'année financière, tandis que la proportion de femmes ayant obtenu une cote faible a diminué au fil du temps et que la proportion de femmes ayant obtenu une cote élevée a augmenté au fil du temps. En ce qui concerne le niveau global des facteurs dynamiques, la plus grande proportion de femmes a obtenu un score élevé à la fin de l'année financière 2021-2022, alors qu'à la fin de l'année financière 2011-2012, la plus grande proportion de délinquantes a obtenu une cote moyenne. En outre, la proportion de femmes ayant obtenu une cote faible concernant pour l'ensemble des facteurs dynamiques a diminué au fil du temps, passant de 21 % à 8 %. En termes de potentiel de réinsertion sociale, de motivation et de responsabilisation, à la fin de l'année financière 2021-2022, la plus grande proportion de délinquantes a obtenu la cote moyenne à l'admission. En ce qui concerne le potentiel de réinsertion sociale, la proportion de femmes ayant obtenu une cote élevée a diminué au fil du temps, tandis que la proportion de femmes ayant obtenu une cote faible a augmenté au

fil du temps. En ce qui concerne le niveau de motivation et la responsabilisation, la proportion de femmes ayant obtenu une cote élevée a considérablement diminué entre la fin de l'année financière 2011-2012 et la fin de l'année financière 2021-2022 (de 75 % à 34 % pour la motivation et de 55 % à 28 % pour la responsabilisation). La proportion de femmes ayant un indicateur de réceptivité a plus que doublé au fil du temps (de 21 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 49 % à la fin de l'année financière 2021-2022), tandis que la proportion de femmes ayant un indicateur d'engagement est restée relativement stable au fil du temps. Dans l'ensemble, la répartition des cotes fondées sur l'IRC est restée relativement uniforme au fil du temps. Cependant, la proportion de femmes ayant un besoin déterminé de programmes correctionnels selon l'IRC a augmenté de 46 % de la fin de l'année financière 2011-2012 à 56 % à la fin de l'année financière 2021-2022. La plus grande proportion de femmes avaient une cote de sécurité moyenne à l'admission à la fin de l'année financière 2021-2022, alors qu'à la fin de l'année financière 2011-2012, la plus grande proportion de femmes avaient une cote de sécurité minimale. En fait, la proportion de femmes ayant une cote de sécurité minimale à l'admission a considérablement diminué au fil du temps, passant de 51 % à 15 % à la fin de l'année financière 2021-2022. Près des deux tiers des femmes à la fin de l'année financière 2021-2022 avaient besoin d'un traitement de la toxicomanie, et il y avait un lien entre leur infraction et la toxicomanie. Fait à noter, la proportion de femmes dont l'infraction était liée à la toxicomanie a considérablement augmenté, passant de 29 % à 64 % au fil du temps. Toutefois, cette augmentation peut être attribuable à la réduction du nombre de réponses « inconnues » (de 23 % à 6 %). De façon similaire, la proportion de femmes ayant besoin d'un traitement de la toxicomanie a également augmenté au fil du temps, passant de 42 % à 65 %. La proportion de femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires ayant des responsabilités parentales ou ayant une affiliation à un GMS est restée stable au fil du temps.

Tableau 16

*Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues dans la région de l'Ontario au fil du temps*

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 183)	(N = 159)	(N = 172)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Facteur statique global</b>			
Faible	36,1 (66)	31,4 (50)	14,0 (24)
Moyen	43,7 (80)	44,7 (71)	48,5 (83)
Élevé	20,2 (37)	23,9 (38)	37,4 (64)
<b>Facteur dynamique global</b>			
Faible	20,8 (38)	12,6 (20)	8,2 (14)
Moyen	51,9 (95)	57,2 (91)	34,1 (58)
Élevé	27,3 (50)	30,2 (48)	57,6 (98)
<b>Potentiel de réinsertion sociale<sup>a</sup></b>			
Faible	12,6 (23)	20,8 (33)	34,7 (59)
Moyen	51,4 (94)	57,9 (92)	52,4 (89)
Élevé	36,1 (66)	21,4 (34)	12,9 (22)
<b>Niveau de motivation<sup>a</sup></b>			
Faible	5,5 (10)	5,7 (9)	5,3 (9)
Moyen	19,1 (35)	47,2 (75)	61,2 (104)
Élevé	75,4 (138)	47,2 (75)	33,5 (57)
<b>Responsabilisation<sup>a</sup></b>			
Faible	10,1 (18)	14,5 (23)	11,8 (20)
Moyen	34,8 (62)	45,3 (72)	60,6 (103)
Élevé	55,1 (98)	40,3 (64)	27,6 (47)
<b>Indicateur de réceptivité<sup>a</sup></b>			
	21,3 (38)	34,0 (54)	49,4 (84)
<b>Indicateur de l'engagement<sup>a</sup></b>			
	92,1 (164)	84,9 (135)	87,6 (149)
<b>Indice du risque criminel<sup>b</sup></b>			
Faible	36,8 (50)	44,6 (58)	28,7 (49)
Faible-moyen	14,7 (20)	12,3 (16)	15,2 (26)
Moyen	17,6 (24)	16,9 (22)	22,8 (39)
Élevé-moyen	17,6 (24)	17,7 (23)	19,9 (34)
Élevé	11,0 (15)	6,9 (9)	13,5 (23)
<b>Cote de sécurité du délinquant<sup>a</sup></b>			
Minimale	50,8 (93)	29,6 (47)	14,5 (24)
Moyenne	36,6 (67)	47,2 (75)	65,7 (109)
Maximale	12,6 (23)	23,3 (37)	19,9 (33)
<b>Besoin d'un programme correctionnel<sup>d</sup></b>			
	46,3 (63)	41,5 (54)	56,1 (96)
<b>Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances</b>			
Oui	28,7 (49)	39,2 (60)	63,8 (104)
Inconnu	23,4 (40)	11,8 (18)	5,5 (9)
<b>Traitement pour consommation de substances requis</b>			
	42,1 (72)	40,5 (62)	65,0 (106)
<b>Diplôme d'études secondaires</b>			
	42,1 (56)	52,0 (66)	49,3 (74)

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 183)	(N = 159)	(N = 172)
	% (n)	% (n)	% (n)
Responsabilités parentales	59,1 (78)	69,3 (88)	62,4 (93)
Affiliation à un GMS <sup>e</sup>	3,8 (7)	-- (--)	4,1 (7)

*Remarque.* <sup>a</sup> = cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Comme le montre le tableau 17, le domaine le plus souvent considéré comme un domaine dans lequel les détenues ont un besoin dans la région de l'Ontario est le domaine de la vie personnelle et affective. C'est le domaine des attitudes dans lequel il y a eu le plus grand changement au fil du temps, la proportion de femmes ayant un besoin déterminé ayant augmenté de 28 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 71 % à la fin de l'année financière 2021-2022. Les domaines des fréquentations et de la toxicomanie sont également des domaines dans lesquels la proportion de femmes ayant un besoin déterminé a augmenté au fil du temps. En revanche, les domaines des relations matrimoniales et familiales et de l'emploi et des études sont restés relativement stables au fil du temps, et c'est dans ces deux domaines que les proportions de femmes ayant un besoin déterminé étaient les plus faibles (47 % et 51 % respectivement à la fin de l'année financière 2021-2022).

Tableau 17

*Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes déterminés des détenues dans la région de l'Ontario au fil du temps*

Domaine de besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 183)	(N = 159)	(N = 172)
	% (n)	% (n)	% (n)
Fréquentations	56,6 (103)	57,6 (91)	74,0 (125)
Attitudes	27,5 (50)	47,5 (75)	71,0 (120)
Comportement dans la collectivité	45,6 (83)	39,2 (62)	58,6 (99)
Emploi et études	56,6 (103)	41,8 (66)	50,9 (86)
Relations matrimoniales et familiales	46,2 (84)	44,3 (70)	47,3 (80)
Vie personnelle et affective	75,3 (137)	87,3 (138)	88,8 (150)
Toxicomanie	45,1 (82)	54,4 (86)	71,6 (121)

*Remarque.* Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé. Les informations présentées dans ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Services correctionnels pour Autochtones**

Dans la région de l'Ontario, il y avait un nombre suffisant de femmes autochtones pour rendre compte des variables propres aux Autochtones, y compris les indicateurs relatifs aux articles 81 et 84 de la LSCMLC, l'intérêt pour un parcours de guérison traditionnel et l'information sur l'évaluation par un Aîné. Comme le montre le tableau 18, la proportion de femmes autochtones ayant au moins un indicateur actif aux termes des articles 81 et 84 a régulièrement augmenté entre la fin de l'année financière 2011-2012 et la fin de l'année financière 2021-2022. De façon similaire, la proportion de femmes présentant au moins un indicateur actif d'intérêt pour un parcours de guérison traditionnel a doublé au fil du temps (81 % à la fin de l'année financière 2021-2022 contre 35 % à la fin de l'année financière 2011-2012). Bien que, pour chacune des périodes, une majorité de femmes autochtones aient fait l'objet d'au moins une évaluation par un Aîné, à la fin de l'année financière 2021-2022, environ 81 % des

femmes autochtones avaient fait l'objet d'au moins une évaluation par un Aîné (en retrait par rapport aux 91 % de femmes autochtones à la fin de l'année financière 2011-2012).

Tableau 18

*Évolution des renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones pour les détenues dans la région de l'Ontario au fil du temps*

	FAF 2011-2012 (N = 34)	FAF 2016-2017 (N = 32)	FAF 2021-2022 (N = 63)
Variable des services correctionnels pour Autochtones	% (n)	% (n)	% (n)
Article 81 <sup>a</sup>	23,5 (8)	46,9 (15)	55,6 (35)
Article 84 <sup>b</sup>	47,1 (16)	62,5 (20)	71,4 (45)
Intérêt pour un parcours de guérison traditionnel	35,3 (12)	56,3 (18)	81,0 (51)
Au moins une évaluation par un Aîné	91,2 (31)	78,1 (25)	81,0 (51)

*Remarque.* Bien que des programmes et des services pour Autochtones soient offerts aux femmes non autochtones qui suivent les traditions culturelles autochtones, les informations présentées dans ce tableau ne concernent que les femmes autochtones. <sup>a</sup> Article 81 = L'article 81 de la LSCMLC autorise le SCC à conclure un accord avec une communauté autochtone pour la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 81. <sup>b</sup> Article 84 = L'article 84 de la LSCMLC s'applique aux délinquants qui, le cas échéant, souhaitent être libérés sous condition ou d'office dans une collectivité autochtone ou en milieu urbain avec le soutien et l'orientation d'une organisation autochtone. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 84.

### **Résumé des constatations dans la région de l'Ontario**

Dans l'ensemble, l'examen des cohortes de la fin des années financières 2011-2012, 2016-2017 et 2021-2022 indique que le profil des femmes dans la région de l'Ontario a changé. Bien que la plus grande proportion de femmes soit blanche pour chacune des trois périodes, des changements ont été observés dans d'autres groupes raciaux. En effet, la proportion de femmes autochtones a augmenté régulièrement, tandis que la proportion de femmes noires a diminué entre la fin de l'année financière 2011-2012 et la fin de l'année financière 2021-2022. Il y a eu une augmentation du nombre de femmes dont l'infraction la plus grave comportait de la violence, au nombre de femmes admissibles aux programmes correctionnels et au nombre de femmes ayant un niveau élevé de besoins liés aux facteurs dynamiques. Plus précisément, presque toutes les femmes avaient un besoin déterminé dans le domaine de la vie personnelle et



affective, et cette variable était constante au fil du temps. On a également observé une forte augmentation de la proportion de délinquantes qui ont besoin d'un traitement pour la consommation de substances au fil du temps. Il est important de noter qu'il y a eu une augmentation de l'engagement dans les différentes composantes du Continuum de soins pour les Autochtones, bien que la proportion de femmes autochtones ayant fait l'objet d'une évaluation par un Aîné ait diminué, passant de 91 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 81 % à la fin de l'année financière 2021-2022.

## **Région des Prairies**

### **Données démographiques**

À la fin de l'année financière 2021-2022, l'âge moyen des détenues était de 34,1 ans ( $ET = 9,3$ ; fourchette = 19-61), soit un peu plus que l'âge moyen à la fin de l'année financière 2016-2017 ( $M = 33,7$ ;  $ET = 9,4$ ; fourchette = 19-62) et à la fin de l'année financière 2011-2012 ( $M = 32,7$ ;  $ET = 8,9$ ; fourchette = 18-63). Pour chaque période, un peu plus de 60 % des femmes étaient âgées de 25 à 40 ans (voir tableau 19) et, à la fin de l'année financière 2021-2022, près d'un quart des délinquantes étaient âgées de 41 à 60 ans. Le groupe de femmes représentant la plus grande proportion pour chaque période était les Autochtones, et leur représentation relative a augmenté par rapport aux cohortes précédentes pour atteindre 71 % à la fin de l'année financière 2021-2022. Parmi les délinquantes autochtones, la majorité s'est identifiée comme étant des membres des Premières Nations, et ce, de manière constante pour chaque période. Enfin, plus de la moitié des délinquantes étaient célibataires à chaque fin d'année financière.

Tableau 19

*Évolution des données démographiques sur les détenues dans la région des Prairies au fil du temps*

Variable démographique	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 179)	(N = 232)	(N = 192)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Âge</b>			
< 24	19,0 (34)	-- (--)	-- (--)
25 à 40	62,6 (112)	61,2 (142)	62,0 (119)
41 à 60	-- (--)	19,4 (45)	24,0 (46)
61 +	-- (--)	-- (--)	-- (--)
<b>Race</b>			
Blanche	30,7 (55)	29,3 (68)	22,9 (44)
Autochtone <sup>a</sup>	62,0 (111)	61,2 (142)	70,8 (136)
Premières Nations	73,0 (81)	80,3 (114)	72,1 (98)
Métisse	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Inuite	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Noire	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Asiatique	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Autre <sup>b</sup>	3,9 (7)	4,3 (10)	3,6 (7)
<b>Situation matrimoniale</b>			
Union de fait	24,6 (44)	22,8 (53)	14,6 (28)
Mariée	4,5 (8)	4,7 (11)	5,7 (11)
Célibataire	58,7 (105)	56,0 (130)	62,0 (119)
Autre <sup>c</sup>	12,3 (22)	16,4 (38)	17,7 (34)

*Remarque.* <sup>a</sup> La catégorie « Autochtone » comprend les membres des Premières Nations, les Métisses et les Inuites.

<sup>b</sup> Le groupe « Autre » comprend les Latino-Américaines, les personnes multiraciales, les personnes d'autres races, les personnes de race inconnue et les personnes pour qui ce renseignement est manquant. <sup>c</sup> La catégorie « Autre » comprend les personnes divorcées ou séparées, les personnes pour qui cette information est inconnue et les personnes veuves. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Renseignements sur la peine et sur l'infraction**

Pour chaque période, la majorité des femmes en étaient à leur première période d'emprisonnement (88 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 90 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 86 % à la fin de l'année financière 2011-2012). De façon similaire, la majorité des femmes purgeaient leur première peine de ressort fédéral, et ce pourcentage a augmenté au fil du temps (89 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 83 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 78 % à la fin de l'année financière 2011-2012). Comme le montre le tableau 20, la plus grande proportion de femmes purgeaient une peine de deux à quatre ans pour chaque période. Pour les personnes condamnées à une peine d'une durée déterminée, la

durée moyenne totale de la peine était de 3,7 ans (*ET* à la fin de l'année financière 2021-2022 = 2,4, *ET* à la fin de l'année financière 2016-2017 = 2,1, *ET* à la fin de l'année financière 2011-2012 = 2,4), à toutes les fins d'année financière. Pour chaque période, un peu moins des deux tiers des femmes avaient une peine dont l'infraction la plus grave comportait de la violence. La proportion de délinquantes incarcérées au-delà de leur DASL et de leur DALCT a légèrement diminué au cours des trois périodes.

Tableau 20

*Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues dans la région des Prairies au fil du temps*

Variable de la peine et de l'infraction	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 179)	(N = 232)	(N = 192)
	% (n)	% (n)	% (n)
Durée de la peine			
De 2 à 4 ans	61,5 (110)	64,2 (149)	67,7 (130)
De 4 à 6 ans	16,2 (29)	12,5 (29)	12,0 (23)
De 6 à 10 ans	-- (--)	9,5 (22)	9,9 (19)
10 ans et +	-- (--)	2,2 (5)	3,1 (6)
Indéterminée	12,3 (22)	11,6 (27)	7,3 (14)
Infractions avec violence <sup>a</sup>	65,5 (116)	60,9 (140)	62,3 (119)
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	60,3 (108)	59,3 (137)	52,6 (101)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	41,9 (75)	35,5 (82)	35,9 (69)

*Remarque.* <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup> DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Renseignements sur les risques et les besoins**

Comme le montre le tableau 21, la proportion de femmes ayant obtenu une cote moyenne pour les facteurs statiques globaux a augmenté au fil du temps, tandis que la proportion de femmes ayant obtenu une cote faible ou élevée a diminué au fil du temps. En ce qui concerne le niveau des facteurs dynamiques globaux, la majorité des femmes ont obtenu une cote élevée à la fin de l'année financière 2021-2022 (passant de 65 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 82 % à la fin de l'année financière 2021-2022). En matière de potentiel de réinsertion sociale et

de responsabilisation, la plus grande proportion de délinquantes à chaque fin d'année financière a obtenu une cote moyenne à l'admission. Toutefois, en ce qui concerne la responsabilisation à l'admission, la proportion de femmes ayant obtenu une cote moyenne a augmenté, passant de 49 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 69 % à la fin de l'année financière 2021-2022 et, sur la même période, la proportion de femmes ayant obtenu une cote élevée a diminué, passant de 40 % à 25 %. Bien que la majorité des femmes aient obtenu une cote moyenne pour leur niveau de motivation à l'admission à la fin de l'année financière 2021-2022 (69 %), à la fin de l'année financière 2011-2012, la plus grande proportion de délinquantes avaient une cote élevée (55 %). La proportion de femmes ayant un indicateur de réceptivité a diminué au fil du temps (de 38 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 29 % à la fin de l'année financière 2021-2022), alors que la proportion de femmes ayant un indicateur d'engagement a augmenté (de 85 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 93 % à la fin de l'année financière 2021-2022). Dans l'ensemble, les cotes fondées sur l'IRC ont diminué au fil du temps; à la fin de l'année financière 2021-2022, une plus grande proportion de femmes avaient une cote moyenne, alors qu'à la fin de l'année financière 2011-2012, une proportion accrue de femmes avaient une cote élevée. Toutefois, la proportion de femmes ayant besoin d'un programme correctionnel selon l'IRC est demeurée relativement stable au fil du temps, c'est-à-dire qu'à la fin de l'année financière 2021-2022, environ 71 % des femmes avaient besoin d'un programme correctionnel. De manière constante, la plus grande proportion de femmes a été classée dans la catégorie de la sécurité moyenne à l'admission, bien qu'il y ait eu une diminution de la proportion de femmes classées dans la catégorie de sécurité maximale à l'admission au fil du temps (de 16 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 11 % à la fin de l'année financière 2021-2022). Il est intéressant de noter que, bien que le besoin de traitement de la consommation de substances soit demeuré relativement stable au fil du temps, la proportion de femmes dont l'infraction était liée à la consommation de substances a en fait augmenté (de 55 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 71 % à la fin de l'année financière 2021-2022). Toutefois, cette augmentation peut être attribuable à la réduction du nombre de réponses « inconnues » (de 35 % à 14 %). Au fil du temps, la proportion de femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires est restée constante, avec près d'un tiers des femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires à la fin de l'année financière 2021-2022. La proportion de femmes ayant des responsabilités parentales a augmenté au fil du temps, avec un peu plus de la moitié des femmes désignées

comme ayant des responsabilités parentales à la fin de l'année financière 2021-2022. Enfin, la proportion de délinquantes affiliées à un GMS a augmenté de manière significative, avec 20 % des femmes à la fin de l'année financière 2021-2022 désignées comme étant affiliées à un GMS, contre 6 % à la fin de l'année financière 2011-2012 et 5 % à la fin de l'année financière 2016-2017.

Tableau 21

*Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues dans la région des Prairies au fil du temps*

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 179)	(N = 232)	(N = 192)
	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Facteur statique global</b>			
Faible	25,1 (45)	24,1 (56)	10,9 (21)
Moyen	31,3 (56)	43,1 (100)	52,1 (100)
Élevé	43,6 (78)	32,8 (76)	37,0 (71)
<b>Facteur dynamique global</b>			
Faible	3,4 (6)	-- (--)	-- (--)
Moyen	31,8 (57)	-- (--)	-- (--)
Élevé	64,8 (116)	79,3 (184)	81,8 (157)
<b>Potentiel de réinsertion sociale<sup>a</sup></b>			
Faible	31,8 (57)	28,4 (66)	29,7 (57)
Moyen	56,4 (101)	59,5 (138)	62,5 (120)
Élevé	11,7 (21)	12,1 (28)	7,8 (15)
<b>Niveau de motivation<sup>a</sup></b>			
Faible	5,6 (10)	6,0 (14)	4,7 (9)
Moyen	39,7 (71)	61,2 (142)	68,8 (132)
Élevé	54,7 (98)	32,8 (76)	26,6 (51)
<b>Responsabilisation<sup>a</sup></b>			
Faible	11,3 (20)	12,5 (29)	6,8 (13)
Moyen	49,2 (87)	59,5 (138)	68,8 (132)
Élevé	39,5 (70)	28,0 (65)	24,5 (47)
<b>Indicateur de réceptivité<sup>a</sup></b>			
	37,9 (67)	39,2 (91)	29,2 (56)
<b>Indicateur de l'engagement<sup>a</sup></b>			
	84,7 (150)	85,3 (198)	93,2 (179)
<b>Indice du risque criminel<sup>b</sup></b>			
Faible	15,5 (24)	22,9 (43)	21,1 (40)
Faible-moyen	16,1 (25)	13,3 (25)	8,4 (16)
Moyen	20,0 (31)	19,1 (36)	29,5 (56)
Élevé-moyen	22,6 (35)	21,3 (40)	25,3 (48)
Élevé	25,8 (40)	23,4 (44)	15,8 (30)

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 179)	(N = 232)	(N = 192)
	% (n)	% (n)	% (n)
Cote de sécurité du délinquant <sup>a</sup>			
Minimale	26,3 (47)	25,9 (60)	27,1 (52)
Moyenne	57,5 (103)	60,8 (141)	62,0 (119)
Maximale	16,2 (29)	13,4 (31)	10,9 (21)
Besoin d'un programme correctionnel <sup>c</sup>	68,4 (106)	63,8 (120)	70,5 (134)
Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances			
Oui	55,1 (92)	59,0 (131)	70,5 (122)
Inconnu	34,7 (58)	26,6 (59)	13,9 (24)
Traitement pour consommation de substances requis	79,0 (132)	75,7 (168)	76,9 (133)
Diplôme d'études secondaires	29,2 (45)	24,7 (45)	32,7 (54)
Responsabilités parentales	39,9 (61)	52,9 (100)	58,2 (96)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	6,1 (11)	5,2 (12)	19,8 (38)

*Remarque.* <sup>a</sup> = cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Comme le montre le tableau 22, le domaine le plus souvent considéré comme un besoin pour les femmes est le domaine de la vie personnelle et affective, suivi par le domaine de la toxicomanie. Le domaine du comportement dans la collectivité a connu le plus grand changement au fil du temps, la proportion de femmes ayant un besoin déterminé ayant plus que doublé, passant de 33 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 71 % à la fin de l'année financière 2021-2022. De façon similaire, le domaine des relations matrimoniales et familiales a également connu une évolution importante au fil du temps : la proportion de femmes ayant un besoin déterminé est passée de 71 % à 91 % au cours de la même période. Bien que la proportion de femmes ayant un besoin dans le domaine des attitudes ait augmenté pour atteindre 57 % à la fin de l'année financière 2021-2022 (par rapport à 42 % à la fin de l'année financière 2011-2012), la proportion de femmes ayant un besoin dans ce domaine est nettement inférieure à ce qu'on voit pour les autres domaines. À l'exception du domaine des attitudes, plus de 70 % des femmes avaient un besoin déterminé dans chaque domaine à la fin de l'année financière 2021-2022.

Tableau 22

*Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes déterminés des détenues dans la région des Prairies au fil du temps*

	FAF 2011-2012 (N = 179)	FAF 2016-2017 (N = 232)	FAF 2021-2022 (N = 192)
Domaine de besoins	% (n)	% (n)	% (n)
Fréquentations	75,4 (129)	85,7 (197)	84,4 (162)
Attitudes	41,8 (71)	51,5 (119)	57,1 (109)
Comportement dans la collectivité	32,7 (56)	59,6 (137)	70,8 (136)
Emploi et études	71,9 (123)	69,6 (160)	70,8 (136)
Relations matrimoniales et familiales	71,3 (122)	82,3 (190)	90,6 (174)
Vie personnelle et affective	92,4 (158)	91,8 (212)	95,3 (183)
Toxicomanie	86,0 (147)	88,3 (203)	90,6 (174)

*Remarque.* Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé. Les informations présentées dans ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Services correctionnels pour Autochtones**

Dans la région des Prairies, le nombre de femmes autochtones était suffisant pour permettre de rendre compte de variables telles que les indicateurs relatifs aux articles 81 et 84 de la LSCMLC, l'intérêt pour un parcours de guérison traditionnel et l'information sur l'évaluation par un Aîné. Comme le montre le tableau 23, la proportion de femmes autochtones ayant au moins un indicateur actif pour les articles 81 et 84 a régulièrement augmenté entre la fin de l'année financière 2011-2012 et la fin de l'année financière 2021-2022. De façon similaire, la proportion de femmes présentant au moins un indicateur actif d'intérêt pour un parcours de guérison traditionnel a augmenté au fil du temps (97 % à la fin de l'année financière 2021-2022 contre 64 % à la fin de l'année financière 2011-2012). Presque toutes les femmes autochtones ont bénéficié d'au moins une évaluation par un Aîné pour chaque période (100 % à la fin de l'année financière 2011-2012, 99 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 98 % à la fin de l'année financière 2021-2022). Dans l'ensemble, à la fin de l'année financière 2021-2022,

environ 90 % ou plus des femmes autochtones avaient au moins un indicateur actif pour les articles 81 et 84, étaient intéressées par un parcours de guérison traditionnel et avaient fait l'objet d'au moins une évaluation par un Aîné.

Tableau 23

*Évolution des renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones pour les détenues dans la région des Prairies au fil du temps*

Variable des services correctionnels pour Autochtones	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 111) % (n)	(N = 142) % (n)	(N = 136) % (n)
Article 81 <sup>a</sup>	55,0 (61)	67,6 (96)	89,7 (122)
Article 84 <sup>b</sup>	68,5 (76)	75,4 (107)	89,7 (122)
Intérêt pour un parcours de guérison traditionnel	64,0 (71)	81,0 (115)	97,1 (132)
Au moins une évaluation par un Aîné	100,0 (111)	99,3 (141)	97,8 (133)

*Remarque.* Bien que des programmes et des services pour Autochtones soient offerts aux femmes non autochtones qui suivent les traditions culturelles autochtones, les informations présentées dans ce tableau ne concernent que les femmes autochtones. <sup>a</sup> Article 81 = L'article 81 de la LSCMLC autorise le SCC à conclure un accord avec une communauté autochtone pour la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 81. <sup>b</sup> Article 84 = L'article 84 de la LSCMLC s'applique aux délinquants qui, le cas échéant, souhaitent être libérés sous condition ou d'office dans une collectivité autochtone ou en milieu urbain avec le soutien et l'orientation d'une organisation autochtone. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 84.

### **Résumé des constatations dans la région des Prairies**

Dans l'ensemble, le profil des détenues dans la région des Prairies en termes de démographie et de renseignements sur les peines et les infractions est resté uniforme au fil du temps, bien que la proportion de femmes autochtones ait augmenté. Fait à noter, la majorité des femmes dans la région des Prairies sont autochtones. Il semble que le niveau de risque statique ait généralement augmenté chez les femmes de la région des Prairies et qu'elles continuent à manifester des besoins élevés en matière de programmes; presque toutes les délinquantes manifestant un besoin dans le domaine de la vie personnelle et affective. En outre, la consommation de substances continue d'être une préoccupation pour la majorité des délinquantes, ce qui se maintient au fil du temps. La proportion de femmes affiliées à un GMS a également augmenté au fil du temps. Il est important de noter que l'engagement des femmes



autochtones dans les différentes composantes du Continuum de soins pour les Autochtones a augmenté.

## **Région du Pacifique**

### **Données démographiques**

À la fin de l'année financière 2021-2022, l'âge moyen des détenues était de 38,5 ans (*ET* = 14,1; fourchette = 20-83), ce qui est légèrement inférieur à l'âge moyen à la fin de l'année financière 2016-2017, qui était de 40,5 ans (*ET* = 13,7; fourchette = 22-78) et à la fin de l'année financière 2011-2012, qui était de 39,5 ans (*ET* = 12,9; fourchette = 20-73). À chaque période, la plus grande proportion de femmes était âgée de 25 à 40 ans (voir tableau 24). Cependant, entre la fin de l'année financière 2011-2012 et la fin de l'année financière 2021-2022, la proportion de femmes âgées de 25 à 40 ans a augmenté de 49 % à 56 %, tandis que la proportion de femmes âgées de 41 à 60 ans a reculé de 37 % à 22 %. À la fin de l'année financière 2021-2022, plus de la moitié des femmes étaient autochtones (55 %), alors qu'à la fin de l'année financière 2011-2012, plus de la moitié des délinquantes étaient blanches (54 %). Fait à noter, pour chaque période, la majorité des femmes autochtones étaient des membres des Premières Nations. Enfin, la proportion de femmes célibataires était la plus élevée à la fin de l'année financière 2021-2022 (59 %), contre 44 % à la fin de l'année financière 2011-2012 et 54 % à la fin de l'année financière 2016-2017.

Tableau 24

*Évolution des données démographiques sur les détenues dans la région du Pacifique au fil du temps*

Variable démographique	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 79) % (n)	(N = 74) % (n)	(N = 64) % (n)
<b>Âge</b>			
< 24	7,6 (6)	9,5 (7)	10,9 (7)
25 à 40	49,4 (39)	47,3 (35)	56,3 (36)
41 à 60	36,7 (29)	33,8 (25)	21,9 (14)
61 +	6,3 (5)	9,5 (7)	10,9 (7)
<b>Race</b>			
Blanche	54,4 (43)	47,3 (35)	35,9 (23)
Autochtone <sup>a</sup>	36,7 (29)	45,9 (34)	54,7 (35)
Premières Nations	86,2 (25)	67,6 (23)	71,4 (25)
Métisse	-- (--)	32,4 (11)	28,6 (10)
Inuite	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Noire	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Asiatique	6,3 (5)	-- (--)	-- (--)
Autre <sup>b</sup>	-- (--)	-- (--)	-- (--)
<b>Situation matrimoniale</b>			
Union de fait	20,3 (16)	12,2 (9)	9,4 (6)
Mariée	15,2 (12)	14,9 (11)	12,5 (8)
Célibataire	44,3 (35)	54,1 (40)	59,4 (38)
Autre <sup>c</sup>	20,3 (16)	18,9 (14)	18,8 (12)

*Remarque.* <sup>a</sup> La catégorie « Autochtone » comprend les membres des Premières Nations, les Métisses et les Inuites.

<sup>b</sup> Le groupe « Autre » comprend les Latino-Américaines, les personnes multiraciales, les personnes d'autres races, les personnes de race inconnue et les personnes pour qui ce renseignement est manquant. <sup>c</sup> La catégorie « Autre » comprend les personnes divorcées ou séparées, les personnes pour qui cette information est inconnue et les personnes veuves. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Renseignements sur la peine et sur l'infraction**

Pour chaque période, la majorité des femmes en étaient à leur première période d'emprisonnement (89 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 91 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 82 % à la fin de l'année financière 2011-2012). De façon similaire, la majorité des femmes purgeaient leur première peine de ressort fédéral (88 % à la fin de l'année financière 2021-2022, 84 % à la fin de l'année financière 2016-2017 et 76 % à la fin de l'année

financière 2011-2012). Comme le montre le tableau 25, les durées de peine les plus courantes ont varié dans le temps. À la fin de l'année financière 2021-2022, la plus grande proportion de femmes purgeaient une peine d'une durée indéterminée (36 %). À la fin de l'année financière 2011-2012, les peines d'une durée comprise entre deux et quatre ans étaient les plus courantes (42 %), mais cette proportion a diminué au fil du temps pour atteindre 30 % à la fin de l'année financière 2021-2022. En fait, la durée moyenne totale des peines des femmes purgeant une peine d'une durée déterminée était de 4,7 ans ( $ET = 2,5$ ) à la fin de l'année financière 2021-2022 et de 4,6 ans à la fin de l'année financière 2016-2017 ( $ET = 2,9$ ), alors qu'à la fin de l'année financière 2011-2012, la durée moyenne des peines était de 4,2 ans ( $ET = 2,5$ ). La proportion de femmes dont l'infraction la plus grave liée à la peine était une infraction avec violence est demeurée relativement stable au fil du temps, à environ 70 %. La proportion de femmes incarcérées au-delà de leur DASL a augmenté à la fin de l'année financière 2021-2022 (59 %) par rapport à 2011-2012 (51 %) et à 2016-2017 (50 %). Fait à noter, la proportion de femmes incarcérées au-delà de leur DALCT a diminué de la fin de l'année financière 2011-2012 à la fin de l'année financière 2016-2017 (de 47 % à 38 %), mais a ensuite augmenté à la fin de l'année financière 2021-2022 (42 %).

Tableau 25

*Évolution des renseignements sur la peine et l'infraction pour les détenues dans la région du Pacifique au fil du temps*

Variable de la peine et de l'infraction	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 79)	(N = 74)	(N = 64)
	% (n)	% (n)	% (n)
Durée de la peine			
De 2 à 4 ans	41,8 (33)	31,1 (23)	29,7 (19)
De 4 à 6 ans	11,4 (9)	16,2 (12)	-- (--)
De 6 à 10 ans	-- (--)	-- (--)	18,8 (12)
10 ans et +	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Indéterminée	31,6 (25)	37,8 (28)	35,9 (23)
Infractions avec violence <sup>a</sup>	70,1 (54)	74,0 (54)	70,3 (45)
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	50,6 (40)	50,0 (37)	59,4 (38)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	46,8 (37)	37,8 (28)	42,2 (27)

*Remarque.* <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup> DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Renseignements sur les risques et les besoins**

Le tableau 26 présente la répartition des cotes de risque, des besoins, du potentiel de réinsertion sociale, de la motivation, de la responsabilisation, de la réceptivité, de l'engagement et de la cote de sécurité des délinquantes. Pour chaque période, la plus grande proportion de femmes a obtenu une cote élevée pour les facteurs statiques globaux, note qui a augmenté au fil du temps : 56 % des détenues ont obtenu une cote élevée à la fin de l'année financière 2021-2022, contre 46 % à la fin de l'année financière 2011-2012. De façon similaire, pour chaque période, la plus grande proportion de femmes a obtenu une cote élevée concernant les facteurs dynamiques globaux, et la proportion de femmes ayant obtenu une cote élevée a augmenté au fil du temps, passant de 56 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 81 % à la fin de l'année financière 2021-2022. Pour ce qui est du potentiel de réinsertion sociale, à la fin de l'année financière 2021-2022, la plus grande proportion de femmes a obtenu une cote faible (52 %), alors qu'à la fin de l'année financière 2011-2012, la plus grande proportion de femmes a obtenu une cote moyenne (52 %). Dans chaque cohorte, la majorité des délinquantes ont reçu

une cote moyenne pour le niveau de motivation et de responsabilisation à l'admission. En revanche, la proportion de femmes ayant un indicateur de réceptivité a augmenté au fil du temps (de 21 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 39 % à la fin de l'année financière 2021-2022), tandis que la proportion de femmes ayant un indicateur d'engagement est restée stable au fil du temps. Les scores de l'IRC ont augmenté au fil du temps, et une plus grande proportion de délinquantes a obtenu un score élevé ou élevé-moyen à la fin de l'année financière 2021-2022 qu'à la fin de l'année financière 2011-2012. Toutefois, la proportion de femmes ayant besoin d'un programme correctionnel selon l'IRC est restée relativement stable au fil du temps et, en 2021-2022, près des deux tiers (63 %) d'entre elles avaient besoin d'un programme correctionnel. De manière constante, la plus grande proportion de femmes a reçu une cote de sécurité moyenne à l'admission. Il est intéressant de noter que, bien que le besoin de traitement de la consommation de substances ait augmenté au fil du temps (de 66 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 69 % à la fin de l'année financière 2021-2022), la proportion de femmes dont l'infraction était liée à la consommation de substances a en fait diminué au fil du temps (de 62 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 55 % à la fin de l'année financière 2021-2022). De manière constante au fil du temps, moins de la moitié des femmes avaient un diplôme d'études secondaires, tandis qu'un peu plus de la moitié d'entre elles avaient des responsabilités parentales. Enfin, à la fin de l'année financière 2021-2022, 9 % des femmes avaient été identifiées comme étant affiliées à un GMS.

Tableau 26

*Évolution des renseignements sur les risques et les besoins des détenues dans la région du Pacifique au fil du temps*

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 79)	(N = 74)	(N = 64)
	% (n)	% (n)	% (n)
Facteur statique global			
Faible	19,0 (15)	10,8 (8)	-- (--)
Moyen	35,4 (28)	37,8 (28)	-- (--)
Élevé	45,6 (36)	51,4 (38)	56,3 (36)
Facteur dynamique global			
Faible	6,3 (5)	-- (--)	-- (--)
Moyen	38,0 (30)	-- (--)	-- (--)
Élevé	55,7 (44)	73,0 (54)	81,3 (52)
Potentiel de réinsertion sociale <sup>a</sup>			
Faible	34,2 (27)	40,5 (30)	51,6 (33)
Moyen	51,9 (41)	52,7 (39)	-- (--)
Élevé	13,9 (11)	6,8 (5)	-- (--)
Niveau de motivation <sup>a</sup>			
Faible	8,9 (7)	6,8 (5)	-- (--)
Moyen	55,7 (44)	63,5 (47)	75,0 (48)
Élevé	35,4 (28)	29,7 (22)	-- (--)
Responsabilisation <sup>a</sup>			
Faible	16,0 (12)	16,2 (12)	12,5 (8)
Moyen	56,0 (42)	68,9 (51)	76,6 (49)
Élevé	28,0 (21)	14,9 (11)	10,9 (7)
Indicateur de réceptivité <sup>a</sup>	21,3 (16)	31,1 (23)	39,1 (25)
Indicateur de l'engagement <sup>a</sup>	88,0 (66)	87,8 (65)	89,1 (57)
Indice du risque criminel <sup>b</sup>			
Faible	24,2 (16)	38,8 (26)	28,1 (18)
Faible-moyen	18,2 (12)	-- (--)	-- (--)
Moyen	24,2 (16)	-- (--)	-- (--)
Élevé-moyen	15,2 (10)	14,9 (10)	25,0 (16)
Élevé	18,2 (12)	23,9 (16)	23,4 (15)
Cote de sécurité du délinquant <sup>a</sup>			
Minimale	17,7 (14)	6,8 (5)	10,9 (7)
Moyenne	62,0 (49)	54,1 (40)	57,8 (37)
Maximale	20,3 (16)	39,2 (29)	31,3 (20)
Besoin d'un programme correctionnel <sup>c</sup>	57,6 (38)	53,7 (36)	62,5 (40)
Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances			
Oui	62,2 (46)	56,9 (37)	54,8 (34)
Inconnu	24,3 (18)	27,7 (18)	25,8 (16)
Traitement pour consommation de substances requis	66,2 (49)	66,2 (43)	69,4 (43)

Variable des risques et des besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 79)	(N = 74)	(N = 64)
	% (n)	% (n)	% (n)
Diplôme d'études secondaires	39,4 (26)	42,2 (27)	39,3 (24)
Responsabilités parentales	55,4 (36)	50,0 (33)	55,7 (34)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	-- (--)	-- (--)	9,4 (6)

*Remarque.* <sup>a</sup> = cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Le tableau 27 présente la proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans chacun des sept domaines des besoins liés aux facteurs criminogènes. Dans l'ensemble, le domaine le plus souvent considéré comme un besoin pour les femmes est le domaine de la vie personnelle et affective, suivi du domaine des relations matrimoniales et familiales et du domaine de la toxicomanie. Le changement le plus important a été observé dans le domaine du comportement dans la collectivité, la proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans ce domaine étant passée de 39 % à la fin de l'année financière 2011-2012 à 65 % à la fin de l'année financière 2021-2022. De façon similaire, le domaine des attitudes a également connu une évolution importante au fil du temps : la proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans ce domaine est passée de 58 % à 70 % au cours de la même période. En général, une grande proportion de femmes ont été identifiées comme ayant un besoin dans un certain nombre de domaines, et plus de 60 % des délinquantes avaient un besoin déterminé dans chaque domaine à la fin de l'année financière 2021-2022.

Tableau 27

*Évolution des besoins liés aux facteurs criminogènes déterminés des détenues dans la région du Pacifique au fil du temps*

Domaine de besoins	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 79)	(N = 74)	(N = 64)
	% (n)	% (n)	% (n)
Fréquentations	70,8 (51)	71,8 (51)	73,0 (46)
Attitudes	57,7 (41)	63,4 (45)	69,8 (44)
Comportement dans la collectivité	38,6 (27)	55,7 (39)	64,5 (40)
Emploi et études	59,7 (43)	62,0 (44)	65,1 (41)
Relations matrimoniales et familiales	76,4 (55)	71,8 (51)	85,7 (54)
Vie personnelle et affective	93,1 (67)	95,8 (68)	95,2 (60)
Toxicomanie	70,4 (50)	75,7 (53)	79,0 (49)

*Remarque.* Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé. Les informations présentées dans ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

### **Services correctionnels pour Autochtones**

Dans la région du Pacifique, le nombre de femmes autochtones était suffisant pour permettre de rendre compte des composantes du Continuum de soins pour les Autochtones, y compris les indicateurs des articles 81 et 84 de la LSCMLC, l'intérêt pour un parcours de guérison traditionnel et les informations relatives à l'évaluation par un Aîné. Comme le montre le tableau 28, la proportion de femmes autochtones ayant au moins un indicateur actif concernant les articles 81 et 84 a régulièrement augmenté entre la fin de l'année financière 2011-2012 et la fin de l'année financière 2021-2022. De façon similaire, la proportion de délinquantes présentant au moins un indicateur actif d'intérêt pour un parcours de guérison traditionnel a presque doublé au fil du temps (83 % à la fin de l'année financière 2021-2022 contre 45 % à la fin de l'année financière 2011-2012). Alors qu'une majorité de femmes autochtones avaient au moins une évaluation par un Aîné effectuée pour chaque période, il a été constaté que toutes les femmes autochtones avaient obtenu au moins une évaluation par un Aîné à la fin de l'année financière 2021-2022.



Tableau 28

*Évolution des renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones pour les détenues dans la région du Pacifique au fil du temps*

Variable des services correctionnels pour Autochtones	FAF 2011-2012	FAF 2016-2017	FAF 2021-2022
	(N = 29) % (n)	(N = 34) % (n)	(N = 35) % (n)
Article 81 <sup>a</sup>	27,6 (8)	44,1 (15)	60,0 (21)
Article 84 <sup>b</sup>	41,4 (12)	64,7 (22)	68,6 (24)
Intérêt pour un parcours de guérison traditionnel	44,8 (13)	73,5 (25)	82,9 (29)
Au moins une évaluation par un Aîné	75,9 (22)	91,2 (31)	100,0 (35)

*Remarque.* Bien que des programmes et des services pour Autochtones soient offerts aux femmes non autochtones qui suivent les traditions culturelles autochtones, les informations présentées dans ce tableau ne concernent que les femmes autochtones. <sup>a</sup> Article 81 = L'article 81 de la LSCMLC autorise le SCC à conclure un accord avec une communauté autochtone pour la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 81. <sup>b</sup> Article 84 = L'article 84 de la LSCMLC s'applique aux délinquants qui, le cas échéant, souhaitent être libérés sous condition ou d'office dans une collectivité autochtone ou en milieu urbain avec le soutien et l'orientation d'une organisation autochtone. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 84.

### **Sommaire des constatations dans la région du Pacifique**

Dans l'ensemble, l'examen des cohortes des fins d'année financière 2011-2012, 2016-2017 et 2021-2022 indique que le profil des femmes dans la région du Pacifique a évolué, en particulier en ce qui concerne les données démographiques. À la fin de l'année financière 2021-2022, les femmes autochtones représentaient plus de la moitié de la population de détenues, ce qui représente une hausse par rapport aux cohortes précédentes. La proportion de délinquantes ayant une cote élevée concernant l'analyse des facteurs statiques et l'analyse des facteurs dynamiques a augmenté au fil du temps. Toutefois, les besoins en matière de programmes correctionnels et de consommation de substances sont restés relativement constants au fil du temps. On a constaté une augmentation aux chapitres de la motivation et de la responsabilisation au fil du temps, ainsi qu'une augmentation de la proportion de femmes ayant un besoin relatif à la réceptivité. Parmi les femmes autochtones, on a constaté une augmentation de l'engagement dans les différentes composantes du Continuum de soins pour les Autochtones au fil du temps.

## Analyse

Des recherches récentes ont démontré que le profil national des détenues a évolué au fil du temps et qu'il y a eu, en particulier, un changement dans le profil de la population de détenues au cours de la pandémie de COVID-19. Ces changements révèlent une augmentation de la proportion de femmes présentant un indice du risque criminel mauvais ou très mauvais, une augmentation de la proportion de femmes susceptibles de purger une peine pour une infraction avec violence et une augmentation de la proportion de femmes susceptibles d'être classées comme présentant des besoins globaux élevés liés aux facteurs criminogènes (Motiuk et Keown, 2022). Étant donné que la recherche a porté principalement sur les résultats à l'échelle nationale et que la population de détenues peut varier d'une région à l'autre, il était impératif d'examiner les profils régionaux des détenues afin de mieux comprendre les besoins opérationnels et en matière de programmes dans chaque région. La présente étude a examiné les profils régionaux des détenues pour trois périodes distinctes afin de mieux comprendre ces différences et de présenter des constatations plus nuancées qui peuvent être utilisées pour orienter la planification de l'attribution des ressources, des besoins en infrastructures et de la gestion de la population. Plus précisément, la présente étude s'est penchée sur le profil régional des détenues à la fin de l'année financière 2021-2022 et a donné un aperçu de l'évolution des profils sur une période de 5 ans et 10 ans (c.-à-d. depuis la fin de l'année financière 2011-2012 et la fin de l'année financière 2016-2017).

Afin de présenter une vue d'ensemble de la population de détenues au SCC, le rapport avait pour premier objectif d'examiner le profil national des détenues à la fin de l'année financière 2021-2022. Nous avons constaté que, dans l'ensemble, une grande partie de la population des détenues était constituée d'Autochtones (Premières Nations), de femmes âgées de 25 à 40 ans et de célibataires. En ce qui concerne les informations sur les peines et les infractions, les femmes en étaient généralement à leur première peine de ressort fédéral, et un peu plus de la moitié des détenues purgeaient une peine d'une durée comprise entre deux et quatre ans. En outre, l'infraction la plus grave associée à la peine de la plupart des délinquantes était une infraction avec violence. Une grande partie des détenues avaient obtenu une cote moyenne ou élevée en ce qui concerne les mesures globales du risque statique et des besoins dynamiques; cependant, pour le potentiel de réinsertion sociale, les femmes ont généralement

obtenu une cote faible ou moyenne. Le lien entre la consommation de substances et le comportement criminel était fréquent, et une grande partie des femmes ont été classées comme ayant besoin d'un traitement pour la consommation de substances. Presque toutes les femmes avaient un besoin déterminé dans le domaine de la vie personnelle et affective de l'IDAFD-R. Enfin, la majorité des détenues autochtones ont manifesté un intérêt pour diverses composantes du Continuum de soins pour les Autochtones.

Le deuxième objectif du rapport était d'examiner les profils régionaux de la population de détenues à la fin de l'année financière 2021-2022. Dans l'ensemble, dans toutes les régions, la plus grande proportion de femmes avaient entre 25 et 40 ans (bien qu'au Québec et en Ontario, il y avait également une proportion importante de femmes âgées de 41 à 60 ans), étaient célibataires et avaient une cote moyenne ou élevée pour les mesures globales du risque statique et des besoins dynamiques. Cependant, il y avait des différences significatives entre les régions en termes de répartition raciale, de renseignements sur les peines et les infractions, et de renseignements sur le risque statique et les besoins dynamiques. Les données indiquent que la plupart des femmes des régions de l'Atlantique, de l'Ontario et du Québec étaient blanches, tandis que la majorité des femmes des régions du Pacifique et des Prairies étaient autochtones. Les peines de deux à quatre ans étaient très fréquentes dans les régions de l'Atlantique, de l'Ontario et des Prairies, tandis que dans les régions du Pacifique et du Québec, les femmes purgeaient souvent des peines d'une durée indéterminée. Dans la région du Pacifique, la proportion de femmes incarcérées au-delà de leur DASL et de leur DALCT était plus importante que dans les autres régions. C'est dans la région du Québec que l'on trouvait la plus grande proportion de délinquantes dont l'infraction la plus grave était une infraction avec violence (81 %, contre 70 % ou moins dans les autres régions) et la plus faible proportion de délinquantes ayant un indicateur d'engagement. En revanche, la région de l'Ontario comptait une grande proportion de femmes ayant un indicateur de réceptivité (49 % contre 39 % ou moins pour les autres régions). Les régions du Québec, de l'Atlantique et du Pacifique présentaient des proportions plus importantes de femmes ayant une cote de sécurité du délinquant maximale que les régions de l'Ontario et des Prairies. Plus de la moitié des femmes de la région de l'Atlantique avaient un diplôme d'études secondaires, ce qui était plus élevé que dans les autres régions. En ce qui concerne la consommation de substances, nous avons constaté que les femmes de la région du Québec étaient moins susceptibles d'avoir un besoin relatif à la consommation de

substances et de nécessiter un traitement à cet égard. Enfin, la proportion de femmes affiliées à un GMS variait considérablement d'une région à l'autre, la proportion la plus élevée ayant été observée dans la région des Prairies (21 %).

Le troisième et dernier objectif du rapport était d'examiner l'évolution dans le temps du profil des détenues. Pour ce faire, les données de l'aperçu à la fin de l'année financière 2021-2022 ont été comparées aux données de l'aperçu à la fin de l'année financière 2016-2017 et à la fin de l'année financière 2011-2012. D'une manière générale, le profil des détenues à la fin de l'année financière 2021-2022 différait de celui des cohortes précédentes à plusieurs égards. La composition raciale de la population des détenues a connu une évolution notable, marquée par une augmentation de la proportion de délinquantes autochtones et une diminution des proportions représentées par les délinquantes blanches et noires. À la fin de l'année financière 2021-2022, la proportion de femmes purgeant une peine associée à une infraction avec violence avait crû, de même que la proportion de femmes ayant une cote moyenne ou élevée pour les mesures globales du risque statique et des besoins dynamiques. La proportion de femmes ayant des besoins déterminés liés aux facteurs criminogènes a augmenté au fil du temps dans toutes les régions, la plus grande proportion des femmes ayant un besoin déterminé dans les domaines de la toxicomanie et de la vie personnelle et affective. L'affiliation à un GMS a également augmenté à la fin de l'année financière 2021-2022 par rapport au profil établi d'après les données des fins d'année financière 2016-2017 et 2011-2012. La grande majorité des détenues autochtones ont manifesté un intérêt pour diverses composantes du Continuum de soins pour les Autochtones à la fin de l'année financière 2021-2022, ce qui a généralement marqué une augmentation par rapport aux cohortes précédentes.

### **Limites**

Bien que ces résultats donnent une vue d'ensemble de la population de détenues, tant sur le plan régional que national, certaines limites doivent être prises en compte. Tout d'abord, il faut interpréter les résultats en tenant compte du fait que le nombre de femmes ayant contribué aux analyses était peu élevé pour certaines régions et certaines années financières, un problème qui était exacerbé lors de l'examen d'une variable comportant plusieurs catégories (p. ex. l'Indice du risque criminel). Par conséquent, des fluctuations relativement mineures du nombre de femmes appartenant à une catégorie d'une variable dans une région et pour une fin d'année financière données peuvent entraîner une modification substantielle des proportions. Afin d'éviter de mettre

en évidence des différences qui pourraient facilement résulter de petites variations de la taille du groupe, les changements de proportions de 5 % ou plus ont été interprétés comme un écart potentiellement pertinent, tandis que les écarts inférieurs à 5 % ont été considérés comme non significatifs. Néanmoins, il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats fondés sur des petits groupes.

Les résultats se sont concentrés sur la recherche des similitudes et des différences entre les régions et entre les périodes. Il est important de noter que les résultats ne permettent pas de déterminer la cause des différences observées et que les analyses ne tiennent pas compte d'autres variables pertinentes qui permettraient une compréhension nuancée des écarts. Ainsi, les recherches ultérieures devraient explorer le contrôle des variables explicatives ou examiner comment les variables clés peuvent interagir pour permettre de mieux comprendre certaines des différences observées, y compris d'autres domaines importants des services correctionnels pour femmes, tels que l'effet des transfèrements sur l'accès aux programmes et les visites.

En outre, en particulier pour les femmes, le fait de s'appuyer sur des instantanés se traduit par un nombre réduit de délinquantes contribuant à l'analyse. Dans le cadre de la présente étude, le nombre relativement petit de femmes signifie que certaines comparaisons sont limitées ou impossibles. Par exemple, les résultats n'ont pas pu être pris en compte en lien avec différents groupes ethnoculturels (p. ex. les femmes noires ou asiatiques). Bien que les recherches antérieures du SCC aient examiné les différences entre divers groupes ethnoculturels à l'échelle nationale (p. ex. SCC, 2022; Gottschall, 2012), les recherches futures devraient envisager une analyse approfondie des différences ethnoculturelles à l'échelle régionale. Quelle que soit la méthode utilisée pour définir un groupe d'étude, peu de délinquantes composent ces groupes ethnoculturels, ce qui indique qu'une étude qualitative serait nécessaire pour bien comprendre les différences nuancées potentielles entre les groupes raciaux à l'échelle régionale.

L'utilisation des données de l'aperçu sur la population carcérale a fourni des informations utiles pour comprendre les besoins de la population actuelle au moment précis de la prise des données et a facilité une comparaison directe avec les années financières précédentes. Par exemple, conformément à des recherches antérieures, des changements ont été observés dans les profils de la population carcérale les plus récents par rapport à ceux d'il y a cinq et dix ans. Notamment, les changements relevés dans le profil le plus récent de la population carcérale peuvent être le résultat de la pandémie de COVID-19, qui a eu une influence profonde sur les

programmes, l'infrastructure et la gestion de la population (Motiuk et Keown, 2022). En fait, des recherches antérieures ont mis en évidence que le profil des détenues a subi des transformations inédites au cours de la pandémie (Motiuk et Keown, 2022). Il serait donc utile que les recherches futures examinent plus avant si les profils régionaux des délinquantes incarcérées continuent de changer, d'autant plus qu'on ne sait pas si les effets de la pandémie de COVID-19 seront durables ou si la fin de la pandémie atténuera les changements observés.

Bien que l'utilisation d'aperçus des données présente des avantages, elle est limitée puisqu'elle ne permet pas de saisir pleinement les changements au sein de la population au cours d'une année donnée (p. ex. les admissions et les mises en liberté) ou les diverses ressources nécessaires pour gérer la population en fonction de la phase de surveillance en établissement dans laquelle elle se trouve. Par exemple, une partie des femmes des cohortes de chaque fin d'année financière étaient incarcérées depuis longtemps au moment de l'extraction des données. Étant donné que la présente étude s'est principalement appuyée sur les résultats des évaluations initiales, des informations plus récentes auraient pu être disponibles pour tenir compte des besoins actuels manifestés par la population, plutôt que des besoins qu'elle présentait au moment de l'admission. De plus, il serait utile, pour la planification de l'affectation des ressources et de la gestion de la population, de prendre en compte les admissions et les mises en liberté à l'échelle régionale en plus d'examiner l'aperçu actuel des données sur la population carcérale. Par exemple, la recherche menée par Motiuk et Hayden (2022) a révélé que la population de délinquantes sous responsabilité fédérale à l'étape de l'admission était différente des aperçus des données de fin d'année financière des détenues, car les femmes faisant partie de la cohorte d'admission étaient généralement plus jeunes, purgeaient des peines plus courtes et étaient moins susceptibles de recevoir une cote de sécurité maximale. Il serait donc utile, dans le cadre de recherches futures, d'examiner les différences entre les admissions et l'aperçu des données à l'échelle régionale.

## **Conclusion**

La compréhension de l'évolution des profils des populations de détenues régionales au fil du temps peut contribuer à garantir que les programmes, les politiques et les services correctionnels répondent aux risques et aux besoins particuliers des femmes et tiennent compte de manière adéquate des données démographiques, des renseignements sur les peines et des renseignements sur les infractions. Dans l'ensemble, les résultats révèlent que le profil des

détenues a évolué au fil du temps, tant au niveau national que régional. Selon la tendance générale observée dans la plupart des régions, les délinquantes, à la fin de l'année financière 2021-2022, étaient plus diversifiées et présentaient des niveaux de risque statique et de besoins dynamiques plus complexes et plus élevés, et une plus grande proportion d'entre elles avaient besoin d'un traitement pour consommation de substances et de programmes correctionnels par rapport aux cohortes précédentes. Compte tenu des changements observés dans les profils régionaux récents par rapport à ceux d'il y a cinq et dix ans, l'affectation des ressources, la gestion de la population et la planification des infrastructures peuvent être éclairées davantage par les résultats de la présente étude.

## Bibliographie

- Balfour, G. (2020). *Women in Custody*. Dans *Adults Corrections in Canada*, par J. Winterdyk et M. Weinrath (p. 147-166). de Sitter Publications.
- Cram, S. et Farrell MacDonald, S. (2022). *Affiliation de délinquantes sous responsabilité fédérale à des groupes menaçant la sécurité* (Recherche en bref RIB-21-23). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Farrell MacDonald, S. et Cram, S. (2023). *Tendances de la consommation de substances chez les délinquantes selon la région* (Recherche en bref RIB-23-17). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Gottschall, S. (2012). *Diversité ethnique des délinquants admis dans les établissements fédéraux canadiens* (Recherche en un coup d'œil R-263). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*. (1992). L.C. 1992, ch. 20.
- Motiuk, L. (2022). *Admissions des délinquantes dans un établissement fédéral 1995-1996 à 2020-2021* (Recherche en bref RIB-21-26). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Motiuk, L. et Arnet-Zargarian, A. (2021). *Changements au sein de la population des femmes incarcérées dans un établissement fédéral, 2015 à 2020* (Recherche en un coup d'œil RIB-21-11). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Motiuk, L. et Hayden, M. (2022). *Comparaison des profils des délinquantes sous responsabilité fédérale à l'admission et sous garde, 2020-2021* (Recherche en bref RIB-21-19). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Motiuk, L. et Keown, L-A. (2021). *Besoins cernés des détenus sous responsabilité fédérale : 2020* (Recherche en un coup d'œil RIB-21-04). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Motiuk, L. et Keown, L-A. (2022). *Incidence de la pandémie sur le profil de la population carcérale sous responsabilité fédérale : femmes* (Recherche en bref RIB-22-09). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Service correctionnel Canada. (2018). *Cote de sécurité et placement pénitentiaire*. (Directive du commissaire 705-7). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Extrait de *Cote de sécurité et placement pénitentiaire* (csc-scc.gc.ca)



Service correctionnel Canada. (2019). Planification correctionnelle et profil criminel (Directive du commissaire 705-6). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Extrait de Planification correctionnelle et profil criminel (csc-scc.gc.ca)

Service correctionnel du Canada. (2022). *Les délinquants ethnoculturels sous responsabilité fédérale : examen des indicateurs à l'admission, en établissement et pendant la surveillance dans la collectivité* (Rapport de recherche R-446). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

## Annexe A : Données démographiques pour chaque période, par région

Tableau A1

*Données démographiques à la fin de l'année financière 2011-2012, par région*

Variable démographique	Région					
	National (N = 593)	Atlantique (N = 61)	Québec (N = 91)	Ontario (N = 183)	Prairies (N = 179)	Pacifique (N = 79)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Âge</b>						
< 24	14,2 (84)	-- (--)	9,9 (9)	13,7 (25)	19,0 (34)	-- (--)
25 à 40	51,6 (306)	60,7 (37)	38,5 (35)	45,4 (83)	62,6 (112)	49,4 (39)
41 à 60	30,4 (180)	23,0 (14)	42,9 (39)	36,1 (66)	-- (--)	36,7 (29)
61 +	3,9 (23)	-- (--)	8,8 (8)	4,9 (9)	-- (--)	-- (--)
<b>Race</b>						
Blanche	47,6 (282)	60,7 (37)	76,9 (70)	42,1 (77)	30,7 (55)	54,4 (43)
Autochtone <sup>a</sup>	34,1 (202)	27,9 (17)	12,1 (11)	18,6 (34)	62,0 (111)	36,7 (29)
Noire	8,8 (52)	-- (--)	7,7 (7)	22,4 (41)	-- (--)	-- (--)
Asiatique	4,2 (25)	-- (--)	-- (--)	7,7 (14)	-- (--)	6,3 (5)
Autre <sup>b</sup>	5,4 (32)	8,2 (5)	-- (--)	9,3 (17)	3,9 (7)	-- (--)
<b>Situation matrimoniale</b>						
Union de fait	20,1 (119)	-- (--)	23,1 (21)	13,7 (25)	24,6 (44)	20,3 (16)
Mariée	8,4 (50)	-- (--)	6,6 (6)	10,9 (20)	4,5 (8)	15,2 (12)
Célibataire	55,1 (327)	49,2 (30)	46,2 (42)	62,8 (115)	58,7 (105)	44,3 (35)
Autre <sup>c</sup>	16,4 (97)	23,0 (14)	24,2 (22)	12,6 (23)	12,3 (22)	20,3 (16)

*Remarque.* <sup>a</sup> La catégorie « Autochtone » comprend les membres des Premières Nations, les Métisses et les Inuites. <sup>b</sup> Le groupe « Autre » comprend les Latino-Américaines, les personnes multiraciales, les personnes d'autres races, les personnes de race inconnue et les personnes pour qui ce renseignement est manquant. <sup>c</sup> La catégorie « Autre » comprend les personnes divorcées ou séparées, les personnes pour qui cette information est inconnue et les personnes veuves. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Tableau A2

Données démographiques à la fin de l'année financière 2016-2017, par région

Variable démographique	Région					
	National (N = 635)	Atlantique (N = 72)	Québec (N = 98)	Ontario (N = 159)	Prairies (N = 232)	Pacifique (N = 74)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Âge</b>						
< 24	12,4 (79)	-- (--)	7,1 (7)	6,3 (10)	-- (--)	9,5 (7)
25 à 40	54,5 (346)	54,2 (39)	43,9 (43)	54,7 (87)	61,2 (142)	47,3 (35)
41 à 60	28,7 (182)	29,2 (21)	38,8 (38)	33,3 (53)	19,4 (45)	33,8 (25)
61 +	4,4 (28)	-- (--)	10,2 (10)	5,7 (9)	-- (--)	9,5 (7)
<b>Race</b>						
Blanche	49,0 (311)	83,3 (60)	75,5 (74)	46,5 (74)	29,3 (68)	47,3 (35)
Autochtone <sup>a</sup>	35,6 (226)	8,3 (6)	12,2 (12)	20,1 (32)	61,2 (142)	45,9 (34)
Noire	6,0 (38)	-- (--)	-- (--)	18,9 (30)	-- (--)	-- (--)
Asiatique	4,4 (28)	-- (--)	-- (--)	7,5 (12)	-- (--)	-- (--)
Autre <sup>b</sup>	5,0 (32)	-- (--)	5,1 (5)	6,9 (11)	4,3 (10)	-- (--)
<b>Situation matrimoniale</b>						
Union de fait	19,1 (121)	27,8 (20)	19,4 (19)	12,6 (20)	22,8 (53)	12,2 (9)
Mariée	8,7 (55)	8,3 (6)	9,2 (9)	11,3 (18)	4,7 (11)	14,9 (11)
Célibataire	52,9 (336)	52,8 (38)	55,1 (54)	46,5 (74)	56,0 (130)	54,1 (40)
Autre <sup>c</sup>	19,4 (123)	11,1 (8)	16,3 (16)	29,6 (47)	16,4 (38)	18,9 (14)

Remarque. <sup>a</sup> La catégorie « Autochtone » comprend les membres des Premières Nations, les Métisses et les Inuites. <sup>b</sup> Le groupe « Autre » comprend les Latino-Américaines, les personnes multiraciales, les personnes d'autres races, les personnes de race inconnue et les personnes pour qui ce renseignement est manquant. <sup>c</sup> La catégorie « Autre » comprend les personnes divorcées ou séparées, les personnes pour qui cette information est inconnue et les personnes veuves. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Tableau A3

Données démographiques à la fin de l'année financière 2021-2022, par région

Variable démographique	Région					
	National (N = 558)	Atlantique (N = 56)	Québec (N = 74)	Ontario (N = 172)	Prairies (N = 192)	Pacifique (N = 64)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Âge</b>						
< 24	9,9 (55)	17,9 (10)	2,7 (2)	5,8 (10)	13,5 (26)	10,9 (7)
25 à 40	54,3 (303)	51,8 (29)	47,3 (35)	48,8 (84)	62,0 (119)	56,3 (36)
41 à 60	32,3 (180)	28,6 (16)	43,2 (32)	41,9 (72)	24,0 (46)	21,9 (14)
61 +	3,6 (20)	1,8 (1)	6,8 (5)	3,5 (6)	0,5 (1)	10,9 (7)
<b>Race</b>						
Blanche	39,4 (220)	66,1 (37)	56,8 (42)	43,0 (74)	22,9 (44)	35,9 (23)
Autochtone <sup>a</sup>	47,8 (267)	26,8 (15)	24,3 (18)	36,6 (63)	70,8 (136)	54,7 (35)
Noire	3,8 (21)	-- (--)	-- (--)	8,7 (15)	-- (--)	-- (--)
Asiatique	2,9 (16)	-- (--)	-- (--)	3,5 (6)	-- (--)	-- (--)
Autre <sup>b</sup>	6,1 (34)	-- (--)	10,8 (8)	8,1 (14)	3,6 (7)	-- (--)
<b>Situation matrimoniale</b>						
Union de fait	15,1 (84)	23,2 (13)	28,4 (21)	9,3 (16)	14,6 (28)	9,4 (6)
Mariée	6,8 (38)	10,7 (6)	-- (--)	5,8 (10)	5,7 (11)	12,5 (8)
Célibataire	54,5 (304)	48,2 (27)	52,7 (39)	47,1 (81)	62,0 (119)	59,4 (38)
Autre <sup>c</sup>	23,7 (132)	17,9 (10)	-- (--)	37,8 (65)	17,7 (34)	18,8 (12)

Remarque. <sup>a</sup> La catégorie « Autochtone » comprend les membres des Premières Nations, les Métisses et les Inuites. <sup>b</sup> Le groupe « Autre » comprend les Latino-Américaines, les personnes multiraciales, les personnes d'autres races, les personnes de race inconnue et les personnes pour qui ce renseignement est manquant. <sup>c</sup> La catégorie « Autre » comprend les personnes divorcées ou séparées, les personnes pour qui cette information est inconnue et les personnes veuves. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

## Annexe B : Renseignements sur l'infraction et la peine pour chaque période, par région

Tableau B1

*Renseignements sur l'infraction et la peine à la fin de l'année financière 2011-2012, par région*

Variable de l'infraction et de la peine	National (N = 593)	Région				
		Atlantique (N = 61)	Québec (N = 91)	Ontario (N = 183)	Prairies (N = 179)	Pacifique (N = 79)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Durée de la peine</b>						
De 2 à 4 ans	55,0 (326)	65,6 (40)	42,9 (39)	56,8 (104)	61,5 (110)	41,8 (33)
De 4 à 6 ans	13,8 (82)	8,2 (5)	14,3 (13)	14,2 (26)	16,2 (29)	11,4 (9)
De 6 à 10 ans	9,6 (57)	-- (--)	-- (--)	10,9 (20)	-- (--)	-- (--)
10 ans et +	3,0 (18)	-- (--)	-- (--)	2,7 (5)	-- (--)	-- (--)
Indéterminée	18,2 (108)	16,4 (10)	26,4 (24)	14,8 (27)	12,3 (22)	31,6 (25)
<b>Infractions avec violence<sup>a</sup></b>	61,1 (357)	55,0 (33)	72,5 (66)	49,2 (88)	65,5 (116)	70,1 (54)
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	54,7 (324)	45,9 (28)	50,0 (45)	56,3 (103)	60,3 (108)	50,6 (40)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	37,8 (224)	36,1 (22)	32,2 (29)	33,3 (61)	41,9 (75)	46,8 (37)

*Remarque.* <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup> DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Tableau B2

Renseignements sur l'infraction et la peine à la fin de l'année financière 2016-2017, par région

Variable de l'infraction et de la peine	Région					
	National (N = 635)	Atlantique (N = 72)	Québec (N = 98)	Ontario (N = 159)	Prairies (N = 232)	Pacifique (N = 74)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Durée de la peine</b>						
De 2 à 4 ans	52,8 (335)	65,3 (47)	48,0 (47)	43,4 (69)	64,2 (149)	31,1 (23)
De 4 à 6 ans	15,1 (96)	-- (--)	14,3 (14)	22,6 (36)	12,5 (29)	16,2 (12)
De 6 à 10 ans	10,4 (66)	12,5 (9)	-- (--)	-- (--)	9,5 (22)	-- (--)
10 ans et +	1,6 (10)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	2,2 (5)	-- (--)
Indéterminée	20,0 (127)	15,3 (11)	26,5 (26)	22,0 (35)	11,6 (27)	37,8 (28)
<b>Infractions avec violence<sup>a</sup></b>	<b>58,8 (368)</b>	<b>54,9 (39)</b>	<b>55,2 (53)</b>	<b>52,6 (82)</b>	<b>60,9 (140)</b>	<b>74,0 (54)</b>
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	51,1 (324)	41,7 (30)	43,9 (43)	48,4 (77)	59,3 (137)	50,0 (37)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	33,8 (214)	29,2 (21)	28,6 (28)	34,6 (55)	35,5 (82)	37,8 (28)

Remarque. <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup> DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Tableau B3

Renseignements sur l'infraction et la peine à la fin de l'année financière 2021-2022, par région

Variable de l'infraction et de la peine	Région					
	National (N = 558)	Atlantique (N = 56)	Québec (N = 74)	Ontario (N = 172)	Prairies (N = 192)	Pacifique (N = 64)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Durée de la peine</b>						
De 2 à 4 ans	50,9 (284)	55,4 (31)	29,7 (22)	47,7 (82)	67,7 (130)	29,7 (19)
De 4 à 6 ans	11,8 (66)	-- (--)	9,5 (7)	14,0 (24)	12,0 (23)	-- (--)
De 6 à 10 ans	12,5 (70)	8,9 (5)	16,2 (12)	12,8 (22)	9,9 (19)	18,8 (12)
10 ans et +	3,8 (21)	-- (--)	6,8 (5)	3,5 (6)	3,1 (6)	-- (--)
Indéterminée	21,0 (117)	25,0 (14)	37,8 (28)	22,1 (38)	7,3 (14)	35,9 (23)
<b>Infractions avec violence<sup>a</sup></b>	<b>66,1 (368)</b>	<b>66,1 (37)</b>	<b>81,1 (60)</b>	<b>62,2 (107)</b>	<b>62,3 (119)</b>	<b>70,3 (45)</b>
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	49,5 (275)	44,6 (25)	44,4 (32)	45,9 (79)	52,6 (101)	59,4 (38)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	34,9 (194)	35,7 (20)	30,6 (22)	32,6 (56)	35,9 (69)	42,2 (27)

Remarque. <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup> DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

## Annexe C : Renseignements sur les risques et les besoins pour chaque période, par région

Tableau C1

*Renseignements sur les risques et les besoins à la fin de l'année financière 2011-2012, par région*

Variable des risques et des besoins	Région					
	National (N = 593)	Atlantique (N = 61)	Québec (N = 91)	Ontario (N = 183)	Prairies (N = 179)	Pacifique (N = 79)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Facteur statique global</b>						
Faible	25,3 (150)	19,7 (12)	13,2 (12)	36,1 (66)	25,1 (45)	19,0 (15)
Moyen	36,9 (219)	39,3 (24)	34,1 (31)	43,7 (80)	31,3 (56)	35,4 (28)
Élevé	37,8 (224)	41,0 (25)	52,7 (48)	20,2 (37)	43,6 (78)	45,6 (36)
<b>Facteur dynamique global</b>						
Faible	10,1 (60)	-- (--)	8,8 (8)	20,8 (38)	3,4 (6)	6,3 (5)
Moyen	34,4 (204)	-- (--)	17,6 (16)	51,9 (95)	31,8 (57)	38,0 (30)
Élevé	55,5 (329)	85,2 (52)	73,6 (67)	27,3 (50)	64,8 (116)	55,7 (44)
<b>Potentiel de réinsertion sociale<sup>a</sup></b>						
Faible	28,8 (171)	34,4 (21)	47,3 (43)	12,6 (23)	31,8 (57)	34,2 (27)
Moyen	51,6 (306)	55,7 (34)	39,6 (36)	51,4 (94)	56,4 (101)	51,9 (41)
Élevé	19,6 (116)	9,8 (6)	13,2 (12)	36,1 (66)	11,7 (21)	13,9 (11)
<b>Niveau de motivation<sup>a</sup></b>						
Faible	6,4 (38)	-- (--)	9,9 (9)	5,5 (10)	5,6 (10)	8,9 (7)
Moyen	42,5 (252)	73,8 (45)	62,6 (57)	19,1 (35)	39,7 (71)	55,7 (44)
Élevé	51,1 (303)	-- (--)	27,5 (25)	75,4 (138)	54,7 (98)	35,4 (28)



	Région					
	National (N = 593)	Atlantique (N = 61)	Québec (N = 91)	Ontario (N = 183)	Prairies (N = 179)	Pacifique (N = 79)
Variable des risques et des besoins	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Responsabilisation<sup>a</sup></b>						
Faible	12,9 (75)	-- (--)	24,2 (22)	10,1 (18)	11,3 (20)	16,0 (12)
Moyen	51,0 (297)	80,3 (49)	62,6 (57)	34,8 (62)	49,2 (87)	56,0 (42)
Élevé	36,1 (210)	14,8 (9)	13,2 (12)	55,1 (98)	39,5 (70)	28,0 (21)
Indicateur de réceptivité <sup>a</sup>	33,8 (197)	47,5 (29)	51,6 (47)	21,3 (38)	37,9 (67)	21,3 (16)
Indicateur de l'engagement <sup>a</sup>	86,6 (504)	95,1 (58)	72,5 (66)	92,1 (164)	84,7 (150)	88,0 (66)
<b>Indice du risque criminel<sup>b</sup></b>						
Faible	26,1 (130)	-- (--)	34,1 (29)	36,8 (50)	15,5 (24)	24,2 (16)
Faible-moyen	14,7 (73)	-- (--)	16,5 (14)	14,7 (20)	16,1 (25)	18,2 (12)
Moyen	21,5 (107)	25,0 (14)	25,9 (22)	17,6 (24)	20,0 (31)	24,2 (16)
Élevé-moyen	19,3 (96)	21,4 (12)	17,6 (15)	17,6 (24)	22,6 (35)	15,2 (10)
Élevé	17,9 (89)	30,4 (17)	5,9 (5)	11,0 (15)	25,8 (40)	18,2 (12)
<b>Cote de sécurité du délinquant<sup>a</sup></b>						
Minimale	32,7 (194)	34,4 (21)	20,9 (19)	50,8 (93)	26,3 (47)	17,7 (14)
Moyenne	49,4 (293)	42,6 (26)	52,7 (48)	36,6 (67)	57,5 (103)	62,0 (49)
Maximale	17,9 (106)	23,0 (14)	26,4 (24)	12,6 (23)	16,2 (29)	20,3 (16)
Besoin d'un programme correctionnel <sup>c</sup>	58,6 (292)	76,8 (43)	49,4 (42)	46,3 (63)	68,4 (106)	57,6 (38)
<b>Lien entre le comportement criminel</b>						

	Région					
	National (N = 593)	Atlantique (N = 61)	Québec (N = 91)	Ontario (N = 183)	Prairies (N = 179)	Pacifique (N = 79)
Variable des risques et des besoins	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
et la consommation de substances						
Oui	47,1 (248)	64,4 (38)	41,8 (23)	28,7 (49)	55,1 (92)	62,2 (46)
Inconnu	26,2 (138)	15,3 (9)	23,6 (13)	23,4 (40)	34,7 (58)	24,3 (18)
Traitement pour consommation de substances requis	60,6 (319)	71,2 (42)	43,6 (24)	42,1 (72)	79,0 (132)	66,2 (49)
Diplôme d'études secondaires	35,0 (172)	30,4 (17)	34,1 (28)	42,1 (56)	29,2 (45)	39,4 (26)
Responsabilités parentales	52,4 (257)	64,3 (36)	54,8 (46)	59,1 (78)	39,9 (61)	55,4 (36)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	4,0 (24)	-- (--)	-- (--)	3,8 (7)	6,1 (11)	-- (--)
Domaine de facteurs dynamiques <sup>e</sup>						
Fréquentations	63,5 (363)	70,5 (43)	43,0 (37)	56,6 (103)	75,4 (129)	70,8 (51)
Attitudes	44,2 (252)	52,5 (32)	67,4 (58)	27,5 (50)	41,8 (71)	57,7 (41)
Comportement dans la collectivité	37,0 (211)	21,3 (13)	37,2 (32)	45,6 (83)	32,7 (56)	38,6 (27)
Emploi et études	63,3 (362)	68,9 (42)	59,3 (51)	56,6 (103)	71,9 (123)	59,7 (43)
Relations matrimoniales et familiales	60,8 (348)	52,5 (32)	64,0 (55)	46,2 (84)	71,3 (122)	76,4 (55)
Vie personnelle et affective	85,8 (491)	86,9 (53)	88,4 (76)	75,3 (137)	92,4 (158)	93,1 (67)

	Région					
	National (N = 593)	Atlantique (N = 61)	Québec (N = 91)	Ontario (N = 183)	Prairies (N = 179)	Pacifique (N = 79)
Variable des risques et des besoins	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Toxicomanie	65,5 (374)	80,3 (49)	53,5 (46)	45,1 (82)	86,0 (147)	70,4 (50)

*Remarque.* <sup>a</sup> = cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. <sup>e</sup> Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans un domaine de facteurs dynamiques donné. Les informations présentées dans ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Tableau C2

Renseignements sur les risques et les besoins à la fin de l'année financière 2016-2017, par région

Variable des risques et des besoins	Région					
	National (N = 635)	Atlantique (N = 72)	Québec (N = 98)	Ontario (N = 159)	Prairies (N = 232)	Pacifique (N = 74)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Facteur statique global</b>						
Faible	25,2 (160)	31,9 (23)	23,5 (23)	31,4 (50)	24,1 (56)	10,8 (8)
Moyen	40,2 (255)	27,8 (20)	36,7 (36)	44,7 (71)	43,1 (100)	37,8 (28)
Élevé	34,6 (220)	40,3 (29)	39,8 (39)	23,9 (38)	32,8 (76)	51,4 (38)
<b>Facteur dynamique global</b>						
Faible	7,6 (48)	8,3 (6)	16,3 (16)	12,6 (20)	-- (--)	-- (--)
Moyen	29,0 (184)	12,5 (9)	22,4 (22)	57,2 (91)	-- (--)	-- (--)
Élevé	63,5 (403)	79,2 (57)	61,2 (60)	30,2 (48)	79,3 (184)	73,0 (54)
<b>Potentiel de réinsertion sociale<sup>a</sup></b>						
Faible	29,4 (187)	31,9 (23)	35,7 (35)	20,8 (33)	28,4 (66)	40,5 (30)
Moyen	54,3 (345)	50,0 (36)	40,8 (40)	57,9 (92)	59,5 (138)	52,7 (39)
Élevé	16,2 (103)	18,1 (13)	23,5 (23)	21,4 (34)	12,1 (28)	6,8 (5)
<b>Niveau de motivation<sup>a</sup></b>						
Faible	6,6 (42)	-- (--)	12,2 (12)	5,7 (9)	6,0 (14)	6,8 (5)
Moyen	58,7 (373)	56,9 (41)	69,4 (68)	47,2 (75)	61,2 (142)	63,5 (47)
Élevé	34,6 (220)	-- (--)	18,4 (18)	47,2 (75)	32,8 (76)	29,7 (22)
<b>Responsabilisation<sup>a</sup></b>						
Faible	14,8 (94)	11,1 (8)	22,4 (22)	14,5 (23)	12,5 (29)	16,2 (12)
Moyen	57,5 (365)	51,4 (37)	68,4 (67)	45,3 (72)	59,5 (138)	68,9 (51)

	Région					
	National ( <i>N</i> = 635)	Atlantique ( <i>N</i> = 72)	Québec ( <i>N</i> = 98)	Ontario ( <i>N</i> = 159)	Prairies ( <i>N</i> = 232)	Pacifique ( <i>N</i> = 74)
Variable des risques et des besoins	% ( <i>n</i> )	% ( <i>n</i> )	% ( <i>n</i> )	% ( <i>n</i> )	% ( <i>n</i> )	% ( <i>n</i> )
Élevé	27,7 (176)	37,5 (27)	9,2 (9)	40,3 (64)	28,0 (65)	14,9 (11)
Indicateur de réceptivité <sup>a</sup>	35,1 (223)	37,5 (27)	28,6 (28)	34,0 (54)	39,2 (91)	31,1 (23)
Indicateur de l'engagement <sup>a</sup>	85,2 (541)	94,4 (68)	76,5 (75)	84,9 (135)	85,3 (198)	87,8 (65)
Indice du risque criminel <sup>b</sup>						
Faible	33,4 (176)	24,1 (14)	41,7 (35)	44,6 (58)	22,9 (43)	38,8 (26)
Faible-moyen	13,5 (71)	15,5 (9)	20,2 (17)	12,3 (16)	13,3 (25)	-- (--)
Moyen	17,3 (91)	24,1 (14)	10,7 (9)	16,9 (22)	19,1 (36)	-- (--)
Élevé-moyen	17,8 (94)	15,5 (9)	14,3 (12)	17,7 (23)	21,3 (40)	14,9 (10)
Élevé	17,5 (92)	20,7 (12)	13,1 (11)	6,9 (9)	23,4 (44)	23,9 (16)
Cote de sécurité du délinquant <sup>a</sup>						
Minimale	27,1 (172)	36,1 (26)	34,7 (34)	29,6 (47)	25,9 (60)	6,8 (5)
Moyenne	51,5 (327)	48,6 (35)	36,7 (36)	47,2 (75)	60,8 (141)	54,1 (40)
Maximale	21,4 (136)	15,3 (11)	28,6 (28)	23,3 (37)	13,4 (31)	39,2 (29)
Besoin d'un programme correctionnel <sup>c</sup>	52,6 (277)	60,3 (35)	38,1 (32)	41,5 (54)	63,8 (120)	53,7 (36)
Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances						
Oui	49,7 (290)	62,0 (44)	24,7 (18)	39,2 (60)	59,0 (131)	56,9 (37)

	Région					
	National (N = 635)	Atlantique (N = 72)	Québec (N = 98)	Ontario (N = 159)	Prairies (N = 232)	Pacifique (N = 74)
Variable des risques et des besoins	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Inconnu	24,3 (142)	11,3 (8)	53,4 (39)	11,8 (18)	26,6 (59)	27,7 (18)
Traitement pour consommation de substances requis	60,4 (353)	66,2 (47)	45,2 (33)	40,5 (62)	75,7 (168)	66,2 (43)
Diplôme d'études secondaires	37,3 (191)	43,1 (25)	34,6 (28)	52,0 (66)	24,7 (45)	42,2 (27)
Responsabilités parentales	56,7 (296)	54,4 (31)	53,0 (44)	69,3 (88)	52,9 (100)	50,0 (33)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	2,8 (18)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	5,2 (12)	-- (--)
Domaine de facteurs dynamiques <sup>e</sup>						
Fréquentations	69,2 (434)	69,4 (50)	46,9 (45)	57,6 (91)	85,7 (197)	71,8 (51)
Attitudes	54,3 (341)	48,6 (35)	69,8 (67)	47,5 (75)	51,5 (119)	63,4 (45)
Comportement dans la collectivité	46,7 (292)	26,8 (19)	36,5 (35)	39,2 (62)	59,6 (137)	55,7 (39)
Emploi et études	57,9 (363)	47,2 (34)	61,5 (59)	41,8 (66)	69,6 (160)	62,0 (44)
Relations matrimoniales et familiales	67,8 (425)	69,0 (49)	67,7 (65)	44,3 (70)	82,3 (190)	71,8 (51)
Vie personnelle et affective	88,1 (553)	77,8 (56)	82,3 (79)	87,3 (138)	91,8 (212)	95,8 (68)
Toxicomanie	70,4 (441)	70,8 (51)	50,0 (48)	54,4 (86)	88,3 (203)	75,7 (53)

Remarque. <sup>a</sup>= cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. <sup>e</sup> Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans un domaine de facteurs dynamiques donné. Les informations présentées dans

ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Tableau C3

Renseignements sur les risques et les besoins à la fin de l'année financière 2021-2022, par région

Variable des risques et des besoins	Région					
	National (N = 558)	Atlantique (N = 56)	Québec (N = 74)	Ontario (N = 172)	Prairies (N = 192)	Pacifique (N = 64)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Facteur statique global</b>						
Faible	9,3 (52)	-- (--)	-- (--)	14,0 (24)	10,9 (21)	-- (--)
Moyen	48,8 (272)	-- (--)	51,4 (38)	48,5 (83)	52,1 (100)	-- (--)
Élevé	41,8 (233)	50,0 (28)	-- (--)	37,4 (64)	37,0 (71)	56,3 (36)
<b>Facteur dynamique global</b>						
Faible	4,5 (25)	-- (--)	-- (--)	8,2 (14)	-- (--)	-- (--)
Moyen	20,7 (115)	-- (--)	-- (--)	34,1 (58)	-- (--)	-- (--)
Élevé	74,8 (416)	89,3 (50)	79,7 (59)	57,6 (98)	81,8 (157)	81,3 (52)
<b>Potentiel de réinsertion sociale<sup>a</sup></b>						
Faible	36,9 (205)	-- (--)	43,2 (32)	34,7 (59)	29,7 (57)	51,6 (33)
Moyen	53,2 (296)	50,0 (28)	41,9 (31)	52,4 (89)	62,5 (120)	-- (--)
Élevé	9,9 (55)	-- (--)	14,9 (11)	12,9 (22)	7,8 (15)	-- (--)
<b>Niveau de motivation<sup>a</sup></b>						
Faible	5,6 (31)	-- (--)	8,1 (6)	5,3 (9)	4,7 (9)	-- (--)
Moyen	68,0 (378)	82,1 (46)	64,9 (48)	61,2 (104)	68,8 (132)	75,0 (48)
Élevé	26,4 (147)	-- (--)	27,0 (20)	33,5 (57)	26,6 (51)	-- (--)
<b>Responsabilisation<sup>a</sup></b>						
Faible	11,7 (65)	12,5 (7)	23,0 (17)	11,8 (20)	6,8 (13)	12,5 (8)
Moyen	67,6 (376)	76,8 (43)	66,2 (49)	60,6 (103)	68,8 (132)	76,6 (49)



	Région					
	National ( <i>N</i> = 558)	Atlantique ( <i>N</i> = 56)	Québec ( <i>N</i> = 74)	Ontario ( <i>N</i> = 172)	Prairies ( <i>N</i> = 192)	Pacifique ( <i>N</i> = 64)
Variable des risques et des besoins	% ( <i>n</i> )	% ( <i>n</i> )	% ( <i>n</i> )	% ( <i>n</i> )	% ( <i>n</i> )	% ( <i>n</i> )
Élevé	20,7 (115)	10,7 (6)	10,8 (8)	27,6 (47)	24,5 (47)	10,9 (7)
Indicateur de réceptivité <sup>a</sup>	36,7 (204)	39,3 (22)	23,0 (17)	49,4 (84)	29,2 (56)	39,1 (25)
Indicateur de l'engagement <sup>a</sup>	87,8 (488)	87,5 (49)	73,0 (54)	87,6 (149)	93,2 (179)	89,1 (57)
Indice du risque criminel <sup>b</sup>						
Faible	27,1 (150)	29,1 (16)	36,5 (27)	28,7 (49)	21,1 (40)	28,1 (18)
Faible-moyen	11,7 (65)	-- (--)	17,6 (13)	15,2 (26)	8,4 (16)	9,4 (6)
Moyen	23,1 (128)	-- (--)	20,3 (15)	22,8 (39)	29,5 (56)	14,1 (9)
Élevé-moyen	21,5 (119)	18,2 (10)	14,9 (11)	19,9 (34)	25,3 (48)	25,0 (16)
Élevé	16,6 (92)	29,1 (16)	10,8 (8)	13,5 (23)	15,8 (30)	23,4 (15)
Cote de sécurité du délinquant <sup>a</sup>						
Minimale	18,3 (101)	10,7 (6)	16,4 (12)	14,5 (24)	27,1 (52)	10,9 (7)
Moyenne	60,1 (331)	57,1 (32)	46,6 (34)	65,7 (109)	62,0 (119)	57,8 (37)
Maximale	21,6 (119)	32,1 (18)	37,0 (27)	19,9 (33)	10,9 (21)	31,3 (20)
Besoin d'un programme correctionnel <sup>c</sup>	61,2 (339)	63,6 (35)	45,9 (34)	56,1 (96)	70,5 (134)	62,5 (40)
Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances						
Oui	60,0 (306)	65,5 (36)	17,5 (10)	63,8 (104)	70,5 (122)	54,8 (34)

Variable des risques et des besoins	Région					
	National (N = 558)	Atlantique (N = 56)	Québec (N = 74)	Ontario (N = 172)	Prairies (N = 192)	Pacifique (N = 64)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Inconnu	18,8 (96)	9,1 (5)	73,7 (42)	5,5 (9)	13,9 (24)	25,8 (16)
Traitement pour consommation de substances requis	69,4 (354)	78,2 (43)	50,9 (29)	65,0 (106)	76,9 (133)	69,4 (43)
Diplôme d'études secondaires	41,9 (211)	56,4 (31)	38,4 (28)	49,3 (74)	32,7 (54)	39,3 (24)
Responsabilités parentales	56,7 (285)	41,8 (23)	53,4 (39)	62,4 (93)	58,2 (96)	55,7 (34)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	10,4 (58)	8,9 (5)	-- (--)	4,1 (7)	19,8 (38)	9,4 (6)
Domaine de facteurs dynamiques <sup>e</sup>						
Fréquentations	75,4 (417)	80,4 (45)	53,4 (39)	74,0 (125)	84,4 (162)	73,0 (46)
Attitudes	66,8 (369)	73,2 (41)	75,3 (55)	71,0 (120)	57,1 (109)	69,8 (44)
Comportement dans la collectivité	59,4 (328)	44,6 (25)	38,4 (28)	58,6 (99)	70,8 (136)	64,5 (40)
Emploi et études	60,4 (334)	53,6 (30)	56,2 (41)	50,9 (86)	70,8 (136)	65,1 (41)
Relations matrimoniales et familiales	72,3 (400)	73,2 (41)	69,9 (51)	47,3 (80)	90,6 (174)	85,7 (54)
Vie personnelle et affective	92,4 (511)	96,4 (54)	87,7 (64)	88,8 (150)	95,3 (183)	95,2 (60)
Toxicomanie	79,0 (436)	82,1 (46)	63,0 (46)	71,6 (121)	90,6 (174)	79,0 (49)

Remarque. <sup>a</sup>= cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. <sup>e</sup> Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans un domaine de facteurs dynamiques donné. Les informations présentées dans

ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

## Annexe D : Renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones pour chaque période, par région

Tableau D1

*Renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones à la fin de l'année financière 2011-2012, par région*

	Régions			
	National (N = 202)	Ontario (N = 34)	Prairies (N = 111)	Pacifique (N = 29)
Variable des services correctionnels pour Autochtones	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Article 81 <sup>a</sup>	43,6 (88)	23,5 (8)	55,0 (61)	27,6 (8)
Article 84 <sup>b</sup>	57,4 (116)	47,1 (16)	68,5 (76)	41,4 (12)
Intérêt pour un parcours de guérison traditionnel	54,5 (110)	35,3 (12)	64,0 (71)	44,8 (13)
Au moins une évaluation par un Aîné	90,1 (182)	91,2 (31)	100,0 (111)	75,9 (22)

*Remarque.* Les renseignements ne sont pas présentés pour les régions de l'Atlantique et du Québec en raison de contraintes liées à la taille de l'échantillon. Bien que des programmes et des services pour Autochtones soient offerts aux femmes non autochtones qui suivent les traditions culturelles autochtones, les informations présentées dans ce tableau ne concernent que les femmes autochtones. <sup>a</sup> Article 81 = L'article 81 de la LSCMLC autorise le SCC à conclure un accord avec une communauté autochtone pour la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 81. <sup>b</sup> Article 84 = L'article 84 de la LSCMLC s'applique aux délinquants qui, le cas échéant, souhaitent être libérés sous condition ou d'office dans une collectivité autochtone ou en milieu urbain avec le soutien et l'orientation d'une organisation autochtone. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 84.

Tableau D2

Renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones à la fin de l'année financière 2016-2017, par région

	National (N = 226)	Régions		
		Ontario (N = 32)	Prairies (N = 142)	Pacifique (N = 34)
Variable des services correctionnels pour Autochtones	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Article 81 <sup>a</sup>	58,4 (132)	46,9 (15)	67,6 (96)	44,1 (15)
Article 84 <sup>b</sup>	68,6 (155)	62,5 (20)	75,4 (107)	64,7 (22)
Intérêt pour un parcours de guérison traditionnel	73,0 (165)	56,3 (18)	81,0 (115)	73,5 (25)
Au moins une évaluation par un Aîné	94,7 (214)	78,1 (25)	99,3 (141)	91,2 (31)

*Remarque.* Les renseignements ne sont pas présentés pour les régions de l'Atlantique et du Québec en raison de contraintes liées à la taille de l'échantillon. Bien que des programmes et des services pour Autochtones soient offerts aux femmes non autochtones qui suivent les traditions culturelles autochtones, les informations présentées dans ce tableau ne concernent que les femmes autochtones. <sup>a</sup> Article 81 = L'article 81 de la LSCMLC autorise le SCC à conclure un accord avec une communauté autochtone pour la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 81. <sup>b</sup> Article 84 = L'article 84 de la LSCMLC s'applique aux délinquants qui, le cas échéant, souhaitent être libérés sous condition ou d'office dans une collectivité autochtone ou en milieu urbain avec le soutien et l'orientation d'une organisation autochtone. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 84.

Tableau D3

*Renseignements sur les services correctionnels pour Autochtones à la fin de l'année financière 2021-2022, par région*

	Régions			
	National (N = 267)	Ontario (N = 63)	Prairies (N = 136)	Pacifique (N = 35)
Variable des services correctionnels pour Autochtones	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Article 81 <sup>a</sup>	74,5 (199)	55,6 (35)	89,7 (122)	60,0 (21)
Article 84 <sup>b</sup>	79,8 (213)	71,4 (45)	89,7 (122)	68,6 (24)
Intérêt pour un parcours de guérison traditionnel	89,9 (240)	81,0 (51)	97,1 (132)	82,9 (29)
Au moins une évaluation par un Aîné	93,6 (250)	81,0 (51)	97,8 (133)	100,0 (35)

*Remarque.* Les renseignements ne sont pas présentés pour les régions de l'Atlantique et du Québec en raison de contraintes liées à la taille de l'échantillon. Bien que des programmes et des services pour Autochtones soient offerts aux femmes non autochtones qui suivent les traditions culturelles autochtones, les informations présentées dans ce tableau ne concernent que les femmes autochtones. <sup>a</sup> Article 81 = L'article 81 de la LSCMLC autorise le SCC à conclure un accord avec une communauté autochtone pour la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 81. <sup>b</sup> Article 84 = L'article 84 de la LSCMLC s'applique aux délinquants qui, le cas échéant, souhaitent être libérés sous condition ou d'office dans une collectivité autochtone ou en milieu urbain avec le soutien et l'orientation d'une organisation autochtone. Cette variable représente au moins un cas d'indicateur actif d'intérêt pour l'article 84.

## Annexe E : Données démographiques pour les femmes autochtones et non autochtones pour chaque période, par région

Tableau E1

*Données démographiques à la fin de l'année financière 2011-2012, par région et statut d'Autochtone*

Variable démographique	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<b>Âge</b>								
< 24	20,8 (42)	10,5 (40)	-- (--)	10,4 (15)	20,7 (23)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
25 à 40	57,9 (117)	48,7 (186)	41,2 (14)	46,5 (67)	65,8 (73)	57,6 (38)	55,2 (16)	47,9 (23)
41 à 60	-- (--)	35,3 (135)	29,4 (10)	38,2 (55)	-- (--)	24,2 (16)	31,0 (9)	37,5 (18)
61 +	-- (--)	5,5 (21)	-- (--)	4,9 (7)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
<b>Situation matrimoniale</b>								
Union de fait	25,2 (51)	17,3 (66)	23,5 (8)	11,1 (16)	25,2 (28)	22,7 (15)	24,1 (7)	18,8 (9)
Mariée	4,5 (9)	10,7 (41)	-- (--)	13,2 (19)	5,4 (6)	-- (--)	-- (--)	22,9 (11)
Célibataire	58,9 (119)	53,7 (205)	61,8 (21)	63,2 (91)	60,4 (67)	57,6 (38)	58,6 (17)	37,5 (18)
Autre <sup>a</sup>	11,4 (23)	18,3 (70)	-- (--)	12,5 (18)	9,0 (10)	-- (--)	-- (--)	20,8 (10)

*Remarque.* <sup>a</sup> La catégorie « Autre » comprend les femmes divorcées ou séparées, celles pour qui ce renseignement est inconnu et les veuves.

Tableau E2

Données démographiques à la fin de l'année financière 2016-2017, par région et statut d'Autochtone

Variable démographique	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)
Âge								
< 24	-- (--)	8,4 (33)	-- (--)	5,7 (7)	20,4 (29)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
25 à 40	58,0 (131)	53,2 (209)	56,3 (18)	54,1 (66)	62,0 (88)	62,2 (51)	47,1 (16)	48,7 (19)
41 à 60	23,9 (54)	32,1 (126)	28,1 (9)	35,2 (43)	-- (--)	23,2 (19)	38,2 (13)	30,8 (12)
61 +	-- (--)	6,4 (25)	-- (--)	4,9 (6)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Situation matrimoniale								
Union de fait	23,0 (52)	16,8 (66)	31,3 (10)	8,2 (10)	23,9 (34)	19,5 (16)	-- (--)	12,8 (5)
Mariée	4,4 (10)	11,2 (44)	-- (--)	12,3 (15)	-- (--)	8,5 (7)	-- (--)	17,9 (7)
Célibataire	56,6 (128)	51,4 (202)	34,4 (11)	50,0 (61)	61,3 (87)	51,2 (42)	58,8 (20)	48,7 (19)
Autre <sup>c</sup>	15,9 (36)	20,6 (81)	-- (--)	29,5 (36)	-- (--)	20,7 (17)	17,6 (6)	20,5 (8)

Remarque. <sup>a</sup> La catégorie « Autre » comprend les femmes divorcées ou séparées, celles pour qui ce renseignement est inconnu et les veuves.



Tableau E3

Données démographiques à la fin de l'année financière 2021-2022, par région et statut d'Autochtone

Variable démographique	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)
Âge								
< 24	-- (--)	6,7 (18)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
25 à 40	64,8 (173)	44,4 (119)	63,5 (40)	41,2 (42)	62,5 (85)	60,0 (30)	71,4 (25)	37,0 (10)
41 à 60	21,0 (56)	42,5 (114)	23,8 (15)	51,0 (52)	21,3 (29)	32,0 (16)	14,3 (5)	29,6 (8)
61 +	-- (--)	6,3 (17)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
État matrimonial								
Union de fait	14,2 (38)	15,3 (41)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	26,0 (13)	-- (--)	-- (--)
Mariée	4,5 (12)	9,3 (25)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	14,0 (7)	-- (--)	-- (--)
Célibataire	61,4 (164)	49,3 (132)	49,2 (31)	48,0 (49)	67,6 (92)	46,0 (23)	62,9 (22)	59,3 (16)
Autre <sup>a</sup>	19,9 (53)	26,1 (70)	30,2 (19)	40,2 (41)	18,4 (25)	14,0 (7)	17,1 (6)	18,5 (5)

Remarque. <sup>a</sup> La catégorie « Autre » comprend les femmes divorcées ou séparées, celles pour qui ce renseignement est inconnu et les veuves.

Tableau E4

Renseignements sur l'infraction et la peine à la fin de l'année financière 2011-2012, par région et statut d'Autochtone

Variable de l'infraction et de la peine	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones % (n)	Non-Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non-Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non-Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non-Autochtones % (n)
Durée de la peine								
De 2 à 4 ans	55,4 (112)	54,2 (207)	52,9 (18)	56,3 (81)	62,2 (69)	60,6 (40)	37,9 (11)	43,8 (21)
De 4 à 6 ans	12,9 (26)	14,4 (55)	-- (--)	15,3 (22)	16,2 (18)	16,7 (11)	-- (--)	14,6 (7)
De 6 à 10 ans	-- (--)	-- (--)	-- (--)	13,2 (19)	-- (--)	12,1 (8)	17,2 (5)	-- (--)
10 ans et +	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Indéterminée	18,8 (38)	18,1 (69)	29,4 (10)	-- (--)	12,6 (14)	-- (--)	34,5 (10)	31,3 (15)
Infraction avec violence <sup>a</sup>								
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	58,9 (119)	52,8 (201)	58,8 (20)	55,6 (80)	64,0 (71)	56,1 (37)	48,3 (14)	52,1 (25)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	43,1 (87)	35,4 (135)	41,2 (14)	31,9 (46)	45,0 (5)	37,9 (25)	44,8 (13)	47,9 (23)

Remarque. <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup>

DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale.

Tableau E5

Renseignements sur l'infraction et la peine à la fin de l'année financière 2016-2017, par région et statut d'Autochtone

Variable de l'infraction et de la peine	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)	Autochtones % (n)	Non- Autochtones % (n)
Durée de la peine								
De 2 à 4 ans	51,3 (116)	53,2 (209)	43,8 (14)	44,3 (54)	60,6 (86)	69,5 (57)	26,5 (9)	33,3 (13)
De 4 à 6 ans	17,3 (39)	13,7 (54)	21,9 (7)	21,3 (26)	16,2 (23)	-- (--)	23,5 (8)	-- (--)
De 6 à 10 ans	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	11,0 (9)	-- (--)	-- (--)
10 ans et +	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Indéterminée	20,4 (46)	20,1 (79)	28,1 (9)	20,5 (25)	12,0 (17)	11,0 (9)	32,4 (11)	43,6 (17)
Infraction avec violence <sup>a</sup>								
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	64,0 (114)	44,5 (175)	56,3 (18)	47,5 (58)	68,1 (96)	45,1 (37)	58,8 (20)	43,6 (17)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	41,3 (93)	29,8 (117)	31,3 (10)	36,9 (45)	41,8 (59)	23,2 (19)	44,1 (15)	33,3 (13)

Remarque. <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup>

DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale.

Tableau E6

Renseignements sur l'infraction et la peine à la fin de l'année financière 2021-2022 par région et statut d'Autochtone

Variable de l'infraction et de la peine	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Durée de la peine								
De 2 à 4 ans	55,1 (147)	45,5 (122)	57,1 (36)	41,2 (42)	68,4 (93)	64,0 (32)	22,9 (8)	40,7 (11)
De 4 à 6 ans	11,6 (31)	11,9 (32)	-- (--)	15,7 (16)	11,8 (16)	14,0 (7)	-- (--)	-- (--)
De 6 à 10 ans	13,1 (35)	12,3 (33)	15,9 (10)	11,8 (12)	10,3 (14)	-- (--)	25,7 (9)	-- (--)
10 ans et +	3,7 (10)	4,1 (11)	-- (--)	4,9 (5)	3,7 (5)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Indéterminée	16,5 (44)	26,1 (70)	17,5 (11)	26,5 (27)	5,9 (8)	10,0 (5)	31,4 (11)	40,7 (11)
Infraction avec violence <sup>a</sup>								
Au-delà de la DASL <sup>b</sup>	60,3 (161)	39,8 (106)	68,3 (43)	34,3 (35)	57,4 (78)	44,0 (22)	65,7 (23)	55,6 (15)
Au-delà de la DALCT <sup>c</sup>	43,4 (116)	27,1 (72)	49,2 (31)	23,5 (24)	38,2 (52)	34,0 (17)	54,3 (19)	29,6 (8)

Remarque. <sup>a</sup> Violence = l'infraction la plus grave associée à la peine était une infraction avec violence. <sup>b</sup> DASL = date d'admissibilité à la semi-liberté. <sup>c</sup>

DALCT = date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale.

Tableau E7

Renseignements sur les risques et les besoins à la fin de l'année financière 2011-2012, par région et statut d'Autochtone

Variable des risques et des besoins	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Facteur statique global								
Faible	11,9 (24)	31,2 (119)	-- (--)	41,0 (59)	16,2 (18)	37,9 (25)	-- (--)	27,1 (13)
Moyen	37,6 (76)	36,9 (141)	55,9 (19)	41,7 (60)	29,7 (33)	34,8 (23)	-- (--)	35,4 (17)
Élevé	50,5 (102)	31,9 (122)	-- (--)	17,4 (25)	54,1 (60)	27,3 (18)	62,1 (18)	37,5 (18)
Facteur dynamique global								
Faible	3,0 (6)	13,6 (52)	-- (--)	24,3 (35)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Moyen	24,8 (50)	38,7 (148)	-- (--)	52,8 (76)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	50,0 (24)
Élevé	72,3 (146)	47,6 (182)	50,0 (17)	22,9 (33)	73,0 (81)	51,5 (34)	82,8 (24)	-- (--)
Potentiel de réinsertion sociale <sup>a</sup>								
Faible	41,1 (83)	22,5 (86)	35,3 (12)	6,9 (10)	38,7 (43)	19,7 (13)	55,2 (16)	22,9 (11)
Moyen	49,0 (99)	53,9 (206)	44,1 (15)	54,9 (79)	50,5 (56)	68,2 (45)	-- (--)	56,3 (27)
Élevé	9,9 (20)	23,6 (90)	20,6 (7)	38,2 (55)	10,8 (12)	12,1 (8)	-- (--)	20,8 (10)
Niveau de motivation <sup>a</sup>								
Faible	5,4 (11)	6,8 (26)	-- (--)	4,9 (7)	6,3 (7)	-- (--)	-- (--)	14,6 (7)
Moyen	48,5 (98)	40,1 (153)	-- (--)	17,4 (25)	43,2 (48)	-- (--)	72,4 (21)	47,9 (23)
Élevé	46,0 (93)	53,1 (203)	64,7 (22)	77,8 (112)	50,5 (56)	62,1 (41)	-- (--)	37,5 (18)
Responsabilisation <sup>a</sup>								
Faible	9,8 (19)	14,2 (54)	-- (--)	10,5 (15)	11,8 (13)	9,2 (6)	-- (--)	23,4 (11)
Moyen	57,2 (111)	48,3 (183)	-- (--)	35,0 (50)	54,5 (60)	41,5 (27)	73,1 (19)	46,8 (22)
Élevé	33,0 (64)	37,5 (142)	66,0 (18)	54,5 (78)	33,6 (37)	49,2 (32)	-- (--)	29,8 (14)

Variable des risques et des besoins	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Indicateur de réceptivité <sup>a</sup>	40,7 (79)	30,6 (116)	20,0 (6)	21,7 (31)	44,5 (49)	26,2 (17)	34,6 (9)	14,9 (7)
Indicateur de l'engagement <sup>a</sup> IRC <sup>b</sup>	87,6 (170)	86,0 (326)	96,7 (29)	90,9 (130)	84,5 (93)	86,2 (56)	96,2 (25)	83,0 (39)
Faible	10,2 (19)	35,3 (109)	28,1 (9)	38,8 (40)	5,1 (5)	32,7 (18)	-- (--)	39,5 (15)
Faible-moyen	14,0 (26)	14,9 (46)	-- (--)	15,5 (16)	15,2 (15)	18,2 (10)	-- (--)	-- (--)
Moyen	24,7 (46)	19,7 (61)	-- (--)	16,5 (17)	22,2 (22)	16,4 (9)	33,3 (9)	18,4 (7)
Élevé-moyen	24,2 (45)	16,5 (51)	25,0 (8)	15,5 (16)	24,2 (24)	20,0 (11)	22,2 (6)	-- (--)
Élevé	26,9 (50)	12,6 (39)	-- (--)	10,7 (11)	33,3 (33)	12,7 (7)	22,2 (6)	15,8 (6)
Cote de sécurité du délinquant <sup>a</sup>								
Minimale	13,9 (28)	41,9 (160)	20,6 (7)	56,9 (82)	13,5 (15)	47,0 (31)	-- (--)	27,1 (13)
Moyen	62,9 (127)	42,9 (164)	50,0 (7)	34,0 (49)	67,6 (75)	42,4 (28)	75,9 (22)	54,2 (26)
Maximale	23,3 (47)	15,2 (58)	29,4 (10)	9,0 (13)	18,9 (21)	10,6 (7)	-- (--)	18,8 (9)
Besoin d'un programme correctionnel <sup>c</sup>	75,8 (141)	48,9 (151)	59,4 (19)	42,7 (44)	79,8 (79)	49,1 (27)	77,8 (21)	44,7 (17)
Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances								
Oui	63,6 (119)	38,8 (128)	54,8 (17)	23,7 (32)	57,7 (60)	52,5 (32)	89,7 (26)	44,2 (19)
Inconnu	28,3 (15)	24,5 (81)	25,8 (8)	22,2 (30)	-- (--)	27,9 (17)	-- (--)	32,6 (14)
Non	8,0 (15)	36,7 (121)	19,4 (6)	54,1 (73)	-- (--)	19,7 (12)	-- (--)	23,3 (10)
Traitement pour consommation de substances requis	80,7 (151)	50,3 (166)	61,3 (19)	39,3 (53)	83,7 (87)	72,1 (44)	96,6 (28)	46,5 (20)

Variable des risques et des besoins	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtone s	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Diplôme d'études secondaires	20,8 (38)	43,6 (133)	28,1 (9)	47,0 (47)	17,3 (17)	50,9 (28)	22,2 (6)	50,0 (19)
Responsabilités parentales	47,3 (86)	44,3 (135)	48,5 (15)	38,0 (38)	42,3 (41)	63,6 (35)	55,6 (15)	43,2 (16)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	7,9 (16)	1,8 (7)	-- (--)	-- (--)	8,1 (9)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Domaine de facteurs dynamiques <sup>e</sup>								
Fréquentations	79,3 (153)	55,7 (206)	69,7 (23)	54,2 (28)	81,1 (86)	66,7 (42)	88,5 (23)	61,4 (27)
Attitudes	51,0 (98)	40,9 (151)	48,5 (16)	22,2 (32)	46,7 (49)	33,3 (21)	57,7 (15)	60,5 (26)
Comportement dans la collectivité	47,2 (91)	32,6 (120)	69,7 (23)	41,7 (60)	38,7 (41)	23,8 (15)	53,8 (14)	31,0 (13)
Emploi et études	82,4 (159)	54,3 (201)	72,7 (24)	54,2 (78)	86,8 (92)	49,2 (31)	76,9 (20)	50,0 (22)
Relations matrimoniales et familiales	74,6 (144)	54,3 (201)	69,7 (23)	41,7 (60)	75,5 (80)	65,1 (40)	88,5 (23)	70,5 (31)
Vie personnelle et affective	95,3 (184)	81,4 (301)	100,0 (33)	70,1 (101)	96,2 (102)	85,7 (54)	96,2 (25)	93,2 (41)
Toxicomanie	88,1 (170)	54,7 (202)	66,7 (22)	41,7 (60)	92,5 (98)	76,2 (48)	100,0 (26)	53,5 (23)

*Remarque.* <sup>a</sup> = cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. <sup>e</sup> Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans un domaine de facteurs dynamiques donné. Les informations présentées dans ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Tableau E8

Renseignements sur les risques et les besoins à la fin de l'année financière 2016-2017 par région et statut d'Autochtone

Variable des risques et des besoins	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Facteur statique global								
Faible	10,6 (24)	32,8 (129)	-- (--)	36,9 (45)	13,4 (19)	41,5 (34)	-- (--)	12,8 (5)
Moyen	44,7 (101)	37,7 (148)	56,3 (18)	41,0 (50)	47,2 (67)	36,6 (30)	-- (--)	48,7 (19)
Élevé	44,7 (101)	29,5 (116)	-- (--)	22,1 (27)	39,4 (56)	22,0 (18)	67,6 (23)	38,5 (15)
Facteur dynamique global								
Faible	-- (--)	10,7 (42)	-- (--)	13,9 (17)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Moyen	-- (--)	35,9 (141)	-- (--)	63,9 (78)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Élevé	82,3 (186)	53,4 (210)	59,4 (19)	22,1 (27)	86,6 (123)	69,5 (57)	85,3 (29)	64,1 (25)
Potentiel de réinsertion sociale <sup>a</sup>								
Faible	38,9 (88)	24,7 (97)	-- (--)	17,2 (21)	33,1 (47)	22,0 (18)	52,9 (18)	-- (--)
Moyen	55,3 (125)	53,4 (210)	50,0 (16)	59,0 (72)	61,3 (87)	54,9 (45)	-- (--)	61,5 (24)
Élevé	5,8 (13)	21,9 (86)	-- (--)	23,8 (29)	5,6 (8)	23,2 (19)	-- (--)	-- (--)
Niveau de motivation <sup>a</sup>								
Faible	5,3 (12)	7,1 (28)	-- (--)	4,1 (5)	4,9 (7)	7,3 (6)	-- (--)	12,8 (5)
Moyen	66,8 (151)	55,2 (217)	56,3 (18)	45,9 (56)	66,2 (94)	54,9 (45)	76,5 (26)	53,8 (21)
Élevé	27,9 (63)	37,7 (148)	-- (--)	50,0 (61)	28,9 (41)	37,8 (31)	-- (--)	33,3 (13)
Responsabilisation <sup>a</sup>								
Faible	13,7 (31)	15,5 (61)	-- (--)	14,8 (18)	11,3 (16)	14,6 (12)	-- (--)	20,5 (8)
Moyen	61,1 (138)	55,7 (219)	50,0 (16)	44,3 (54)	60,6 (86)	58,5 (48)	76,5 (26)	61,5 (24)
Élevé	25,2 (57)	28,8 (113)	-- (--)	41,0 (50)	28,2 (40)	26,8 (22)	-- (--)	17,9 (7)



Variable des risques et des besoins	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Indicateur de réceptivité <sup>a</sup>	39,8 (90)	32,3 (127)	28,1 (9)	35,2 (43)	44,4 (63)	30,5 (25)	38,2 (13)	25,6 (10)
Indicateur de l'engagement <sup>a</sup>	82,3 (186)	87,0 (342)	78,1 (25)	86,9 (106)	84,5 (120)	87,8 (72)	88,2 (30)	87,2 (34)
IRC <sup>b</sup>								
Faible	15,9 (32)	43,8 (138)	20,7 (6)	51,0 (49)	14,5 (18)	37,3 (22)	-- (--)	56,8 (21)
Faible-moyen	14,9 (30)	13,0 (41)	17,2 (5)	-- (--)	14,5 (18)	11,9 (7)	-- (--)	-- (--)
Moyen	21,9 (44)	14,3 (45)	31,0 (9)	12,5 (12)	20,2 (25)	16,9 (10)	20,0 (6)	-- (--)
Élevé-moyen	18,9 (38)	16,8 (53)	-- (--)	18,8 (18)	22,6 (28)	18,6 (11)	16,7 (5)	13,5 (5)
Élevé	27,9 (56)	11,4 (36)	-- (--)	-- (--)	28,2 (35)	15,3 (9)	36,7 (11)	13,5 (5)
Cote de sécurité du délinquant <sup>a</sup>								
Minimale	15,0 (34)	34,1 (134)	-- (--)	35,2 (43)	20,4 (29)	35,4 (29)	-- (--)	-- (--)
Moyenne	59,7 (135)	46,3 (182)	56,3 (18)	44,3 (54)	64,1 (91)	54,9 (45)	52,9 (18)	53,8 (21)
Maximale	25,2 (57)	19,6 (77)	-- (--)	20,5 (25)	15,5 (22)	9,8 (8)	-- (--)	-- (--)
Besoin d'un programme correctionnel <sup>c</sup>	68,7 (138)	42,5 (134)	62,1 (18)	35,4 (34)	71,0 (88)	50,8 (30)	73,3 (22)	37,8 (14)
Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances								
Oui	60,6 (126)	44,0 (59)	56,7 (17)	35,6 (42)	62,2 (84)	55,0 (44)	69,0 (20)	48,6 (17)
Inconnu	30,3 (63)	21,1 (76)	20,0 (6)	10,2 (12)	31,9 (43)	17,5 (14)	-- (--)	25,7 (9)
Non	9,1 (19)	34,9 (126)	23,3 (7)	54,2 (64)	5,9 (8)	27,5 (22)	-- (--)	25,7 (9)
Traitement pour consommation de substances requis	81,3 (169)	49,6 (179)	63,3 (19)	35,6 (42)	85,2 (115)	62,5 (50)	86,2 (25)	51,4 (18)

Variable des risques et des besoins	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Diplôme d'études secondaires	23,6 (46)	46,1 (141)	37,9 (11)	55,9 (52)	20,7 (25)	33,9 (19)	32,1 (9)	50,0 (18)
Responsabilités parentales	54,2 (109)	59,0 (183)	69,9 (20)	71,0 (66)	52,0 (65)	55,9 (33)	51,7 (15)	48,6 (18)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	5,8 (13)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	7,7 (11)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Domaine de facteurs dynamiques <sup>e</sup>								
Fréquentations	84,3 (188)	60,6 (235)	68,8 (22)	54,5 (66)	92,9 (131)	74,1 (60)	75,0 (24)	68,4 (26)
Attitudes	60,5 (135)	50,9 (198)	56,3 (18)	43,8 (53)	56,0 (79)	45,1 (37)	78,1 (25)	52,6 (20)
Comportement dans la collectivité	65,0 (145)	36,3 (140)	56,3 (18)	34,7 (42)	66,7 (94)	48,1 (39)	68,8 (22)	45,9 (17)
Emploi et études	75,8 (169)	47,7 (185)	59,4 (19)	37,2 (45)	78,7 (111)	53,1 (43)	75,0 (24)	52,6 (20)
Relations matrimoniales et familiales	83,4 (186)	59,0 (229)	59,4 (19)	40,5 (49)	87,9 (124)	73,2 (60)	84,4 (27)	60,5 (23)
Vie personnelle et affective	92,4 (206)	86,1 (335)	93,8 (30)	86,0 (104)	91,5 (129)	93,9 (77)	93,8 (30)	97,4 (37)
Toxicomanie	92,4 (206)	58,1 (225)	81,3 (26)	47,9 (58)	97,9 (138)	71,6 (58)	90,6 (29)	64,9 (24)

*Remarque.* <sup>a</sup> = cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. <sup>e</sup> Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans un domaine de facteurs dynamiques donné. Les informations présentées dans ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.

Tableau E9

Renseignements sur les risques et les besoins à la fin de l'année financière 2021-2022, par région et statut d'Autochtone

Variable des risques et des besoins	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Facteur statique global								
Faible	7,9 (21)	10,9 (29)	9,5 (6)	17,8 (18)	8,8 (12)	16,0 (8)	-- (--)	3,7 (15)
Moyen	43,1 (115)	51,7 (138)	39,7 (25)	51,5 (52)	50,0 (68)	56,0 (28)	-- (--)	55,6 (15)
Élevé	49,1 (131)	37,5 (100)	50,8 (32)	30,7 (31)	41,2 (56)	28,0 (14)	71,4 (25)	40,7 (11)
Facteur dynamique global								
Faible	-- (--)	7,1 (19)	-- (--)	10,9 (11)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Moyen	-- (--)	30,3 (81)	-- (--)	45,5 (46)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Élevé	88,8 (237)	62,5 (167)	82,5 (52)	43,6 (44)	88,2 (120)	66,0 (33)	97,1 (34)	66,7 (18)
Potentiel de réinsertion sociale <sup>a</sup>								
Faible	45,7 (122)	30,0 (80)	49,2 (31)	27,7 (28)	35,3 (48)	14,0 (7)	62,9 (22)	-- (--)
Moyen	50,6 (135)	55,1 (147)	-- (--)	56,4 (57)	61,0 (83)	66,0 (33)	-- (--)	51,9 (14)
Élevé	3,7 (10)	15,0 (40)	-- (--)	15,8 (16)	3,7 (5)	20,0 (10)	-- (--)	-- (--)
Niveau de motivation <sup>a</sup>								
Faible	3,0 (8)	7,9 (21)	-- (--)	5,9 (6)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Moyen	76,0 (203)	62,5 (167)	71,4 (45)	55,4 (56)	72,8 (99)	64,0 (32)	88,6 (31)	59,3 (16)
Élevé	21,0 (56)	29,6 (79)	-- (--)	38,6 (39)	-- (--)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Responsabilisation <sup>a</sup>								
Faible	8,2 (22)	15,7 (42)	-- (--)	15,8 (16)	6,6 (9)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Moyen	71,5 (191)	63,3 (169)	66,7 (42)	55,4 (56)	69,9 (95)	68,0 (34)	82,9 (29)	70,4 (19)
Élevé	20,2 (54)	21,0 (56)	-- (--)	28,7 (29)	23,5 (32)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Indicateur de	37,8 (101)	36,3 (97)	58,7 (37)	44,6 (45)	28,7 (39)	26,0 (13)	42,9 (15)	37,0 (10)

Variable des risques et des besoins	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
réceptivité <sup>a</sup>								
Indicateur de l'engagement <sup>a</sup>	90,6 (242)	84,3 (225)	92,1 (58)	84,2 (85)	92,6 (126)	96,0 (48)	88,6 (31)	88,9 (24)
IRC <sup>b</sup>								
Faible	15,8 (42)	37,6 (100)	15,9 (10)	37,6 (38)	14,1 (19)	40,8 (20)	17,1 (6)	37,0 (10)
Faible-moyen	8,3 (22)	14,7 (39)	9,5 (6)	18,8 (19)	7,4 (10)	-- (--)	-- (--)	-- (--)
Moyen	27,2 (72)	18,8 (50)	23,8 (15)	21,8 (22)	31,1 (42)	24,5 (12)	-- (--)	18,5 (5)
Élevé-moyen	27,5 (73)	15,8 (42)	28,6 (18)	12,9 (13)	28,9 (39)	16,3 (8)	31,4 (11)	18,5 (5)
Élevé	21,1 (56)	13,2 (35)	22,2 (14)	8,9 (9)	18,5 (25)	-- (--)	31,4 (11)	-- (--)
Cote de sécurité du délinquant <sup>a</sup>								
Minimale	15,4 (41)	20,5 (54)	8,1 (5)	18,2 (18)	23,5 (32)	36,0 (18)	-- (--)	18,5 (5)
Moyenne	63,9 (170)	55,7 (147)	72,6 (45)	60,6 (60)	65,4 (89)	54,0 (27)	60,0 (21)	55,6 (15)
Maximale	20,7 (55)	23,9 (63)	19,4 (12)	21,2 (21)	11,0 (15)	10,0 (5)	-- (--)	25,9 (7)
Besoin d'un programme correctionnel <sup>c</sup>	75,8 (201)	47,7 (127)	74,6 (47)	43,6 (44)	78,5 (106)	51,0 (25)	74,3 (26)	51,9 (14)
Lien entre le comportement criminel et la consommation de substances								
Oui	74,5 (184)	46,7 (114)	79,7 (47)	53,1 (52)	78,4 (98)	48,9 (22)	61,8 (21)	50,0 (13)
Inconnu	14,2 (35)	21,7 (53)	-- (--)	7,1 (7)	11,2 (14)	20,2 (9)	-- (--)	23,1 (6)
Non	11,3 (28)	31,6 (77)	-- (--)	39,8 (39)	10,4 (13)	31,1 (14)	-- (--)	26,9 (7)
Traitement pour consommation de substances requis	84,2 (28)	54,9 (134)	81,4 (48)	54,1 (53)	83,2 (104)	57,8 (26)	88,2 (30)	50,0 (13)

Variable des risques et des besoins	National		Ontario		Prairies		Pacifique	
	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtone s	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones	Autochtones	Non- Autochtones
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Diplôme d'études secondaires	28,9 (70)	53,9 (130)	38,6 (22)	56,3 (49)	26,1 (31)	48,8 (20)	23,5 (8)	56,0 (14)
Responsabilités parentales	55,0 (133)	59,2 (142)	57,9 (33)	66,3 (57)	42,0 (50)	63,4 (26)	52,9 (18)	60,0 (15)
Affiliation à un GMS <sup>d</sup>	18,4 (49)	3,0 (8)	-- (--)	-- (--)	58,0 (69)	-- (--)	14,3 (5)	-- (--)
Domaine de facteurs dynamiques <sup>e</sup>								
Fréquentations	89,8 (239)	62,6 (166)	88,9 (56)	65,0 (65)	91,2 (124)	68,0 (34)	88,2 (30)	55,6 (15)
Attitudes	69,8 (185)	65,3 (173)	74,6 (47)	69,0 (69)	63,7 (86)	40,0 (20)	79,4 (27)	63,0 (17)
Comportement dans la collectivité	76,6 (203)	42,6 (113)	79,4 (50)	47,0 (47)	77,2 (105)	52,0 (26)	90,9 (30)	37,0 (10)
Emploi et études	77,8 (207)	44,9 (119)	66,7 (42)	42,0 (42)	80,1 (109)	46,0 (23)	85,3 (29)	44,4 (12)
Relations matrimoniales et familiales	85,0 (226)	59,2 (157)	60,3 (38)	39,0 (39)	93,4 (127)	82,0 (41)	100,0 (34)	70,4 (19)
Vie personnelle et affective	95,5 (254)	89,1 (236)	92,1 (58)	86,0 (86)	97,1 (132)	90,0 (45)	97,1 (33)	92,6 (25)
Toxicomanie	94,0 (249)	64,5 (171)	87,3 (55)	60,0 (60)	97,1 (132)	74,0 (37)	100,0 (33)	59,3 (16)

*Remarque.* <sup>a</sup> = cotes à l'admission. <sup>b</sup> Indice du risque criminel (IRC) = calculé à partir des données de l'Évaluation des facteurs statiques (EFS). <sup>c</sup> Besoin d'un programme correctionnel = fondé sur les critères de l'IRC (ne prend pas en compte les informations sur les dérogations) <sup>d</sup> GMS = groupe menaçant la sécurité. <sup>e</sup> Représente le nombre et la proportion de femmes ayant un besoin déterminé dans un domaine de facteurs dynamiques donné. Les informations présentées dans ce tableau combinent les informations évaluées par l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). Chaque domaine a été défini comme un domaine de besoin si, dans l'IDAFD, il y avait une cote indiquant un certain besoin ou un besoin élevé, ou si, dans l'IDAFD-R, il y avait une cote indiquant un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. Les chiffres ne correspondent pas toujours à la taille totale de la population en raison des données manquantes, qui ont fluctué d'une variable à l'autre. Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 en raison de l'arrondissement.